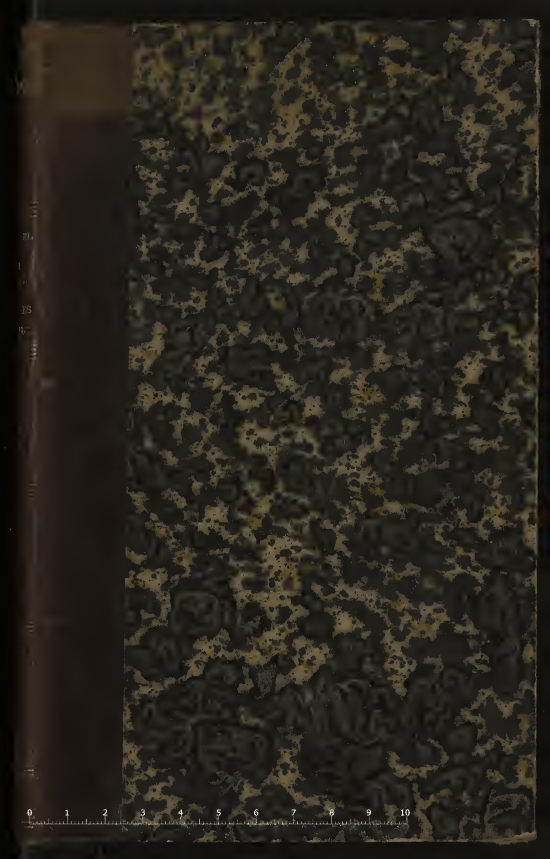
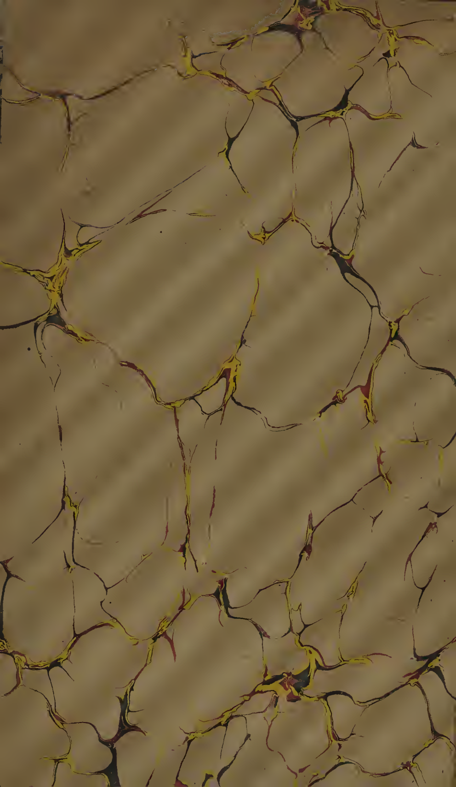
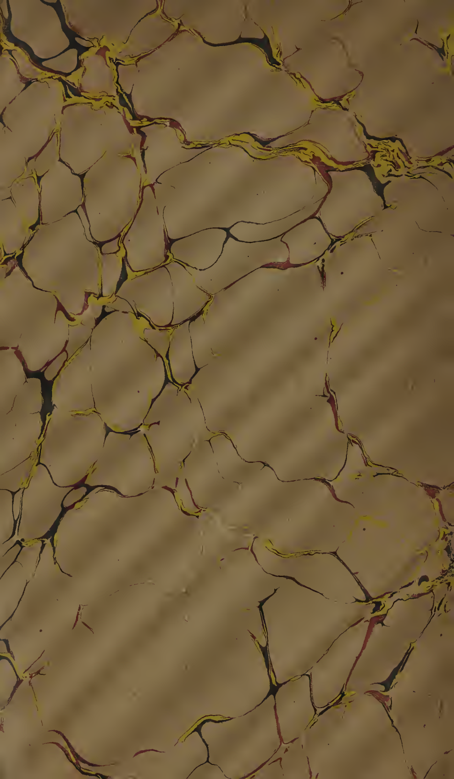








LA 4me PAGE DES JOURNAUX.

Histoire impartiale DE L'ANNONCE ET DE LA RÉCLAME,

DEPUIS LEUR NAISSANCE JUSQU'A CE JOUR ;

Contenant des exemples curieux et intéressans de leurs ruses, de leurs mensonges et de toutes leurs transformations ;

PAR M. FÉLIX VERNEUIL.

Le besoin s'en faisait généralement sentir.
(*Toutes les annonces.*)

Du charlatanisme !... Mais tout le monde en use... C'est approuvé, c'est reçu, c'est la monnaie courante.
(*Scribe et Mazères.*)



PARIS,
P. MARTINON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

1838.

Imp. de D'Urtubie, Worms et Cie, rue St-Pierre-Montmartre, 17.

LA

4ME PAGE DES JOURNAUX,

Histoire impartiale

DE L'ANNONCE ET DE LA RÉCLAME,

DEPUIS LEUR NAISSANCE JUSQU'A CE JOUR;

Contenant des exemples curieux et intéressans de leurs ruses, de leurs mensonges et de toutes leurs transformations;

PAR M. FÉLIX VERNEUIL.

Le besoin s'en faisait généralement sentir.
(*Toutes les annonces.*)

Du charlatanisme !... Mais tout le monde en use... C'est approuvé, c'est reçu, c'est la monnaie courante.
(*Scribe et Mazères.*)

PARIS,
P. MARTINON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU COQ-SAINT-HONORÉ, 4.

1838.

AVANT-PROPOS.

Qu'on ne se méprenne pas sur mes intentions ! ce n'est pas l'annonce que j'attaque, c'est l'abus qu'on en fait. Je m'empresse de le déclarer, je regarde l'annonce comme chose fort permise et même quelquefois comme chose utile et nécessaire. Du reste, la loi est formelle à cet égard : « Chacun est libre d'annoncer, *comme il » lui plait,* les choses qu'il veut rendre publiques, » dit l'article 139 du Code d'instruction criminelle. Mais je ne pense pas qu'il soit jamais licite d'employer la fraude et le mensonge. Or, l'annonce étant aujourd'hui frauduleuse et mensongère, est-ce un tort de le dire? est-ce un tort de le prouver ?

Je ne le crois pas, puisque je publie ce livre. J'écris contre les choses, et non pas contre les personnes.

Honni soit qui mal y pense !

I.

DES JOURNAUX EN GÉNÉRAL ET D'UNE BROCHURE EN PARTICULIER.

Il y a quelques jours il nous tomba sous la main une brochure intitulée : *Des Journaux et de la Tribune en France, considérés sous le rapport de la littérature et des sciences.* Nous l'ouvrîmes avec empressement, et elle le mérite, croyez-nous. C'est bien l'œuvre la plus cocasse de l'année. Quelle douleur comique ! quelles lamentations amusantes ! quel style, quelles pensées ! ô mes trois hommes d'état du *Charivari*, je vous recommande le lumineux écrit de M. Dussaussoy de Champlecy, ex-substitut près le tribunal civil de Montbrison ; lisez, je vous prie, ces échantillons de son réquisitoire contre la presse : c'est mieux que du Plougoulm. Je suis sûr que vous vous amuserez trop en lisant les extraits suivans pour vous apercevoir de leur longueur :

« A ne considérer (page 8) d'abord les journaux que d'une manière générale, je dirai qu'ils sont pour la nation un sujet de lecture déplacé qui la rend oisive et inoccupée, soit parce qu'ils l'entretiennent de faits inexacts et faux qui sont pour elle comme si elle ne les lisait pas, soit parce qu'ils les lui ré-

pètent à satiété ; (les malheureux!) qui corrompt ses mœurs en plaçant sous ses yeux des événemens obscènes, scandaleux, des délits même et des crimes dont elle n'apprend pas toujours la punition, (les infâmes!) qui *la dérange de ses travaux* et la rend malheureuse (cette pauvre nation) en l'occupant de choses *étrangères à elle-même*, de détails sur la vie de gens *plus élevés que les autres*, exerçant ses pensées d'une *manière contraire à son bonheur*. Les journaux excluent le goût de la bonne et saine littérature, car celui qui a lu dix journaux n'a plus le temps de prendre un livre bien écrit (la brochure de M. Dussaussoy de Champlecy, par exemple,) et recommence le lendemain, ne se remplissant l'imagination que de fatras (ô désolation de l'abomination!) Il n'y cherche qu'à satisfaire sa curiosité ou ses passions, ce qui les rend par là même essentiellement *immoraux*. (Voilà un français difficile à comprendre.) Il y contemple un avancement inespéré et le crime couronné de succès ; il y étudie d'odieuses intrigues ; il y *savoure les délices* qu'il *croit voir* dans la vie des grands, (le sensuel!) et se dégoûtant de sa position, rêvant une fortune *instantanée* et gigantesque, il fait bientôt une étroite alliance *avec le mal*, proclame le principe funeste que *tous les moyens sont bons* pour parvenir, *et se précipite vers l'ignorance par le torrent de la corruption des mœurs.* » (Ouf!)

Voilà qui est tracé de main de maître, monsieur le substitut le sait bien. Aussi s'adore-t-il dans cette magnifique peinture, et le voyez-vous se donner à lui-même ce témoignage de satifaction naïve :

« C'est ainsi que pour expliquer les travers et les ridicules d'un peuple, je cherche toujours à m'étayer sur la connaissance du cœur humain. »

Il n'y a certes pas moyen d'en douter.

Puis revenant tout à coup sur cette joie intime, il se frappe la poitrine et s'écrie, comme le prophète pleurant sur les infortunes de Jérusalem :

« Nation *humiliée*, tu dévores les journaux, et ils sont le miroir de ton *infamie!* Qu'y vois-tu? D'ignobles caricatures, *apanage de l'imbécillité ou de l'enfance*, indignes d'occuper un peuple qui réfléchit ; une confusion, un mélange *vraiment*

républicain des conceptions les plus élevées de l'esprit et de l'œuvre grossière de l'artisan; la RECETTE DU VENDEUR D'ORVIÉTAN, L'ÉCRITEAU MÊME MIS A CÔTÉ DES DÉCOUVERTES DANS LES SCIENCES OU DES PRODUCTIONS LITTÉRAIRES LES PLUS DISTINGUÉES; les lettres ainsi classées comme des marchandises, et frappées du discrédit précurseur de leur ruine totale; le journaliste, en proie à la plus effroyable vénalité, trafiquant de ses opinions et donnant son suffrage au plus offrant et dernier enchérisseur, substituant, dans les analyses auxquelles il se livre, la *décision de Plutus* à celle du discernement et du savoir; la science égarée par des notions aussi perfides, et le temple du goût s'écroulant sous les coups de cet agiotage littéraire. Que *trouves-tu* dans ces échos d'un jour? *Les tristes conséquences de ton ignominieuse joie à la chute de l'empereur et des perfides suggestions par lesquelles tu la facilitas; les froids débris des victoires de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna, de Wagram*, etc. »

Cette fin est ébouriffante, elle vaut son pesant d'or, elle est impayable, mais textuelle. Voyez page 12, *des journaux*, etc..... Qui diable se serait attendu à voir l'empereur *dans cette affaire?* Mais lisez la brochure et vous y *trouverez* bien d'autres merveilles. Vous connaissez les journalistes, passons maintenant aux orateurs :

« J'entends déjà les gens de la tribune m'interpeller et me dire : Vous avez tort d'accuser les journaux, leur utilité est indispensable; ils apprennent à la nation ses véritables besoins, par eux tout parvient à sa connaissance : *n'allez-vous pas aussi nous attaquer?* (Que cette transition est heureuse!) Nous faisons pourtant de fort beaux discours, nos exordes sont majestueux, nos péroraisons brillantes; jamais la France ne fut plus savante, *éclairée* par un corps *aussi lumineux*. »

Attention *aux corps lumineux!* Écoutez bien. J'aperçois monsieur le substitut monté sur son trépied, le voilà qu'il s'agite, son œil étincelle, ses cheveux se hérissent, sa bouche s'ouvre; ne perdons pas un mot :

« Les restes *usés* des ressorts de la sociabilité ne peuvent faire *circuler* chez nos écrivains actuels qu'une vie languissante et appauvrie. Ces élémens de destruction et de

ruine viennent en outre flétrir la plume des hommes *voués à la culture de l'esprit*, et porter de plus en plus atteinte à leur goût, par la *virulence croissante des passions qui outre-passe la juste mesure des choses, et est corrélative du manque de tact et de finesse*. (Quel galimatias!) Ils réveillent Lamartine de ce songe poétique qui lui prête ses illusions les plus *aimables*, et atténuent chez lui cet heureux don d'embellir la vie par l'imagination, en lui présentant les tristes réalités de l'état social; ils déplacent Casimir Delavigne de ce *tertre de méditation duquel* on observe les travers du cœur humain; altèrent chez Lacretelle, Daru, Ségur, Norvins et Thierry la physionomie de l'histoire, en substituant les traits des passions à ceux de l'immuable vérité; présentent dans Barante, Guizot et Thiers la figure *monstrueuse* de l'historien homme d'état, à la fois juge et partie des événemens politiques, devant lequel le passé réclame vainement la juridiction de l'impartialité; corrompent chez Manuel, Foy, Benjamin Constant, Berryer, les élémens de l'éloquence, en la mettant aux prises avec les sentimens individuels de l'amour-propre ou de la haine; arrachent un prêtre (La Mennais) au sanctuaire de l'autel, le dépouillent des habits sacrés de son ministère pour l'immiscer dans les affaires du gouvernement, de sa rébellion erronée contre le héros de la France, le font descendre de chute en chute à l'opinion de républicain, au rang de journaliste, et chez les philosophes dont la science est destinée à démontrer la dignité de l'intelligence, chez un apôtre de l'invasion, Royer-Collard, dégradent la raison en prêchant la préséance de l'ineptie sur le génie dans le choix d'un souverain. »

A votre tour, écrivains dramatiques!

« On ne sait quel est le *plus hideux* ou du spectateur qui court à cet affreux modèle ou de celui qui le lui présente; ainsi, la *diction* de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas s'empreint des souillures qu'elle retrace sans cesse. »

Savans, tenez-vous bien, voilà pour vous :

« Abattu par ces *tristes* considérations (on ne pouvait pas mieux les qualifier), je porte mes regards sur les sciences pour y chercher quelques sujets d'orgueil; (les sciences doivent en être bien fières!) mais qu'y vois-je? le génie de ces hommes

distingués qui existent encore, envahi par leurs fonctions politiques, l'intrigue pénétrant jusque parmi eux et y exerçant ses ravages; Arago détourne ses regards des astres pour envisager (le jeu de mots est charmant) la législation et les lois, DONT il est incapable.(Ce DONT est bien peu grammatical.) Thénard passe de l'analyse chimique à celle du corps politique, (très joli calembourg), *hétérogène avec la première;* Raspail sacrifie *l'éclat de l'histoire naturelle au délire* de son cerveau engoué d'une *liberté chimérique*, et consume dans les prisons une vie dont il doit compte à l'instruction publique. »

Encore un mot, c'est le bouquet :

« *J'ai essayé de prouver* (charmante modestie) que le journalisme corrompait l'art d'écrire, que la réunion à la tribune *des hommes à talens en tous genres portait aux lettres et aux sciences un préjudice grave, les entraînait à leur ruine,* (en voilà une idée de procureur du roi!) et, passant ensuite à l'analyse des productions en France, *dans chacun de ces attributs de nos idées,* que le style dès le commencement du dix-huitième siècle, le génie des découvertes après l'empire avaient subi l'empreinte des mœurs et s'étaient successivement dégradés. C'est là mon objet principal, je crois y avoir réussi. »

Parbleu! en doutez-vous? mais on réussit quelquefois au-delà de ses désirs, ô monsieur de Champlecy; et vous êtes dans ce cas-là : au lieu d'effrayer, vous rassurez votre monde. Vous voulez le faire pleurer, et il rit à s'étouffer. Quand je dis le monde, entendons-nous. C'est de moi que je parle, car j'espère bien être le seul après vous qui ait lu votre brochure. Je ne m'en repentirais pas trop si elle ne m'avait donné l'idée d'en faire une moi-même; inspiration funeste qu'on ne vous pardonnera jamais, ni à moi non plus peut-être; ce qui me désolerait, car je n'ai pas, moi, pour ma consolation, votre guerroyante devise : *furor arma ministrat.* Vous avez en effet une superbe *fureur*. Je ne vous l'envie pas, mais je la respecte, et je me permets de lui emprunter la plus bénigne de ses armes pour combattre un ennemi *social.* Cette arme, c'est une pauvre phrase, la plus sensée de votre brochure sans contredit : on place « *la recette du vendeur d'orviétan, l'écriteau même à côté des découvertes dans les sciences ou des pro-*

ductions littéraires les plus distinguées. » Et mon ennemi, vous l'avez deviné sans doute? — Les journaux? — Non, monsieur. C'est tout simplement leur quatrième page; c'est, en un mot, l'ANNONCE, ou mieux encore, le *charlatanisme de l'*ANNONCE.

II.

LES JOURNALISTES ENTRE EUX.

Eh! mon Dieu! que pourrais-je dire aux journaux? Depuis Mercier jusqu'à M. Dussaussoy de Champlecy, on a écrit contre eux bien des diatribes. On a dépensé bien de l'encre, sali bien du papier pour les vouer à l'exécration. Qu'en est-il résulté? qu'au lieu de deux ou trois journaux, il y en a maintenant plus de mille. A quoi servent donc les attaques!

Irais-je, malencontreux chevalier, lancer ma rossinante sur les journalistes! Hélas! je ne rencontrerais que des moulins, et au lieu de pourfendre mes ennemis, je me briserais la figure contre des pierres. Et d'ailleurs, ne vaut-il pas mieux laisser les journalistes se déchirer eux-mêmes? C'est mon avis. Jamais les chiens ne se battent si bien que quand ils se disputent un os.

En voulez-vous la preuve? lisez.

« Le dimanche est le jour des *Chroniques*. Pour se faire une idée juste de tout ce qu'un journal peut hebdomadairement *inventer* d'invraisemblable, et *mélanger de vrai et de faux*, il faut lire la *Nouvelle Minerve*. A la bonne heure!

voilà une revue qui fait honneur à l'opposition dynastique, qui prouve à la fois son imagination, sa dignité, sa réserve! La *Nouvelle-Minerve* est presque d'aussi bon goût que la *Mode.* Ces deux recueils dynastiques ont, pour la famille qui règne depuis 1830 sur la France, un égal respect; ils en parlent tous les deux avec le même esprit de convenance : on voit que la considération du nom français à l'étranger leur importe également!.... C'est à faire regretter que la chronique ne quitte pas quelquefois les cours monarchiques et les salons ministériels pour pénétrer dans les bureaux de journaux. Quelle chronique abondante en détails piquans il serait possible de faire à cette heure! Qu'il se passe en ce moment de curieuses scènes dans les coulisses de plusieurs feuilles quotidiennes! Qu'il *s'y joue* de singuliers drames et d'*étranges parodies!* Qu'il s'y exécute de rapides changemens à vue! Tel qui fait de l'opposition virulente PROPOSE aujourd'hui de SE VENDRE; — tel qui par un dernier effort proteste qu'il est plein de vie, est agonisant et râlait hier; — *tel médit du charlatanisme qu'il imite pour subsister*, mais trop tard. Ceux-ci, ne pouvant plus se soutenir séparément, méditent une fusion trinitaire; ces deux-là ont imaginé de réconcilier la presse à 80 francs et la presse à 40 francs par une miraculeuse combinaison financière; celui-là attend le 2 octobre pour augmenter son prix, et celui-ci la même époque pour réduire le sien; les intermédiaires vont et viennent; l'argent et la politique sont aux prises; le puritanisme se fait marchander, l'usure est le seul despotisme qui soit resté debout : il brave les lois, il soumet les partis, il fait fléchir les inflexibles. Une grande crise se prépare dans la presse quotidienne; la famine et l'anarchie y font de cruels ravages. Puisque la *Nouvelle Minerve* aime tant les chroniques, pourquoi se donne-t-elle la peine d'imaginer des fables, lorsqu'elle n'aurait qu'à recueillir tant de détails piquans pour être divertissante?.... *C'est que les journaux, quand on parle de ce qui les concerne, ne sont pas aussi tolérans que les gens qu'ils poursuivent de leurs attaques, de leurs accusations, de leurs mensonges.* Les journaux n'entendent pas la *chronique*, quand on parle des *marchés qu'ils font*, des combinaisons qu'ils rêvent, des croix

mystérieuses *qu'ils mendient*, de *certains tributs qu'ils prélèvent*, des étranges tyrannies *qu'ils exercent*, *de toutes les intrigues enfin qu'ils ourdissent à l'ombre des grands mots d'indépendance et de dignité de la presse.* »

C'est un furibond qui a écrit ces lignes, dites-vous. — D'accord. — C'est sans doute quelque vaudevilliste écloppé par une critique, ou bien un malheureux romancier écrasé sous un feuilleton ; à moins que ce ne soit un grave historien qu'un frelon a piqué dans des *variétés* ? — Point. C'est un journaliste *écrivant dans un journal*. Bref, ces lignes terribles sont extraites de la *Presse*. Voyez son numéro du 25 septembre 1837. Si ces accusations vous paraissent vagues, non justifiées, nous allons vous donner des faits, et des faits tout récens. Nous les empruntons au numéro de la *France* du 11 décembre 1837, feuilleton de M. Théodore Anne :

« C'est une chose bien divertissante que la critique, telle qu'elle est faite aujourd'hui. Le journalisme est une arche sainte, à laquelle il ne faut pas toucher. Les journalistes veulent bien attaquer tout le monde, mais ils voudraient qu'on ne dévoilât pas leurs petites et basses manœuvres. Leur plume est un sceptre redoutable, qui leur garantit une inviolabilité, dont il leur plaît de dépouiller jusqu'aux rois. *Ils veulent bien se vendre*, mais il ne faudrait pas donner *la cote* du marché. Et pourquoi donc, puisqu'ils sont industriels, puisqu'ils mettent l'éloge en *actions*, le public ne connaîtrait-il pas le bulletin quotidien de cette autre Bourse ? A côté de la vénalité est la camaraderie et surtout l'envie ?

Mais il ne faut pas que certains journalistes s'arment de la mauvaise querelle que Talma fit à Geoffroy pour réclamer le bénéfice d'une sauve-garde ; leur comptoir d'escompte est trop connu pour que leurs paroles aient la moindre valeur ; ils poursuivent le talent jusqu'à ce qu'il vienne placer une amende *dorée* dans leur main, et il n'y a que leur effronterie qui dépasse leur impudence. Le marché se fait sans pudeur, à la face de tous ; on n'y met pas même les procédés et le silence du cabinet dont on use envers les feuilles qu'il plaît au gouvernement d'acheter. Duprez a eu la bonhomie d'offrir MILLE FRANCS par an à un journaliste, pour ne pas être dé-

chiré par lui tous les matins. Le journaliste a refusé. Vous croyez que c'est par honneur? du tout : c'était parce que la somme n'était pas assez forte. En doublant l'enjeu, Duprez serait arrivé à conciliation; il n'a pas voulu le faire, et il a bien fait. On prend en pitié des injures quotidiennes que quelques pièces d'or eussent anéanties.

Quand la subvention de l'Opéra-Comique a été portée de 180,000 francs à 240,000 fr., un journaliste a approuvé cette mesure; quand on a fait relâche pour les répétitions de l'*Ambassadrice* ou du *Postillon*, il a trouvé cela convenable; quand le privilége de l'Opéra-Comique a été augmenté d'une nouvelle durée de dix ans, il n'a pas blâmé l'autorité de cette concession; c'est qu'alors ce journaliste avait TROIS MILLE FRANCS de subvention. Il en touchait CINQ MILLE à l'Opéra et QUATRE MILLE à la Comédie-Française. C'était un joli denier; aussi M. Véron, M. Crosnier et M. Jouslin de Lasalle étaient-ils d'excellens administrateurs. Aujourd'hui, tout va mal : pourquoi? voici le fait.

Dans une circonstance de sa vie, ce journaliste eut besoin de refaire le tiers de son cautionnement pour trois mois. Il s'agissait de 34,000 fr. Il pria un directeur de lui prêter cette somme, et réduisit de lui-même pour ce service, sa subvention, de mille francs par an. Le directeur consentit. La somme rendue, le théâtre, dès le lendemain, ou du moins fort peu de temps après, fut attaqué dans le journal que dirige *consciencieusement* ce critique. Un ambassadeur fut envoyé; on croyait que le journaliste voulait ravoir ses mille francs, et on les lui fit proposer. Il accepta : Mais quand le lendemain on les lui apporta, du plus loin qu'il aperçut l'ambassadeur :

« Ah! mon *ami*, s'écria-t-il, nous nous sommes mal en-
» tendus : je gage que vous m'apportez mille francs. — Oui,
» sans doute. — Ce n'est pas 3 mille francs par an que je
» veux, c'est 4 mille; et encore il me faut une avance : le
» théâtre...., m'en fait une de deux ans : de plus, j'ai là un
» vieux portrait de comédien que je lui vends : il m'en a of-
» fert 1,000 fr. : il est arrivé à 1,500; mais il ira à 2,000 :
» je viens d'acheter une propriété de 40,000 fr. : je n'ai pas
» de quoi la payer, non que je manque d'argent, mais je

» n'aime pas à déplacer ce que j'ai placé. C'est une fantaisie » qu'il faut que mes abonnés satisfassent : un peu d'un côté, » un peu d'un autre ; et on joindra les deux bouts. Tenez, » voyez mon livre de caisse. M*** m'a donné tant ; Mme *** » tant ; tels et tels théâtres, tant ; j'ai déjà une vingtaine de » mille francs : il faut que votre directeur se saigne à son » tour, et je suis tout à lui. — Mais je n'ai pas mission de » traiter sur ces bases. — Et moi je ne puis admettre que » celles-là. — Alors, je remporte mes 1,000 fr. : admettons » que je n'ai rien dit. »

Le directeur, qui est homme d'esprit, et qui ne s'était pas résigné sans combat à ce tour de passe-passe, instruit de l'issue de la conférence, courut chez ses confrères des théâtres royaux, conclut une ligue avec dédit ; et pour avoir voulu doubler une subvention, le journaliste en perdit trois!..... *Inde iræ.*

C'est dans cette feuille que Mme Cinti-Damoreau est constamment attaquée, parce qu'elle ne veut pas descendre à payer des éloges ; mais, en revanche, Mlle Olivier y est louée comme cantatrice et comme comédienne, et Mme Stoltz est un diamant. Quel diamant ? Le *strass* est d'une eau pure en comparaison de ce *beau* talent! Tout cela ne fait rien sur le public, heureusement ; mais le journaliste qui blâme M. Duponchel d'avoir accepté les services de M. Molinier, pour ne pas faire manquer une représentation de *Guillaume Tell*, a oublié qu'il avait loué, avant, l'habileté de M. Véron qui, n'ayant pas d'Isabelle pour *Robert le-Diable*, *fit un coup de maître* en se servant, *pour cette fois seulement*, d'une cantatrice de province, Mme Pouilley, qui se trouvait par hasard à Paris.

Ainsi donc, presse vendue à prix d'argent, presse vouée à la camaraderie, voilà la magistrature qui prétend imposer ses lois. »

Du reste, avez-vous oublié les sales débats, (*sales* est le mot) qu'a suscités l'apparition des journaux à 40 fr.? Je vous en féliciterais. Les feuilletons du *Bon Sens*, enfant perdu de la démocratie, avaient allumé une petite guerre civile dont Carrel a été la victime. Il y eut alors lutte de grossièretés. Tous les journaux se montrèrent plus ou moins hydrophobes :

les mots déception, duperie, charlatanisme, mensonge, brûlèrent le papier. On échangea de part et d'autre les jolies épithètes de groupeur de chiffres, *faiseur*, Cagliostro de la presse, de charlatan, d'éhonté, de voleur même, et, Dieu me pardonne, de faussaire. Ce fut un affreux scandale, un bruit d'injures à ne rien entendre.

Un journaliste, après avoir écrit et signé ces lignes de son nom :

« Que les hommes de talent et de cœur, qui ont pu se laisser prendre aux chiffres de l'industriel, cessent de chercher chez lui l'honorable salaire de leurs veilles; ils ne peuvent plus marcher avec celui dont ils n'ont pas osé prendre la défense; ils l'ont laissé seul dans la lutte, qu'ils le laissent seul après le combat : éloignez-vous, car l'honneur a été tué par l'argent..., et vous êtes gens d'honneur; car le courage du cœur a été tué par le calcul de tête..., et vous êtes gens de cœur. Place donc, place au cadavre de Carrel, et qu'il demeure attaché à cet homme comme un remords.... tant que cet homme vivra !!! » (1)

Ce journaliste, dis-je, après avoir invité tous ses confrères à *laisser seul* celui qui a tué Carrel, allait quelques mois après demander un feuilleton et le prix de son feuilleton à ce même homme qu'il venait d'appeler spéculateur, et qu'il déclarait indigne de *toute sympathie*, de *tout respect*, de *toute miséricorde*. Pauvres journalistes!

Et tout dernièrement ne venons-nous pas d'avoir la queue de cette affreuse mêlée? Le *National* n'a-t-il pas recommencé avec la *Presse* une guerre de provocations et d'insultes? Que pensez-vous d'un dialogue pareil à celui qui suit? — « Vous » êtes le type de la corruption publique et privée », dit le *National* au journal la *Presse* (2).

—« Monsieur, répond ce dernier, vous m'appelez corrompu, et moi, « mettant en parallèle la noblesse de ma conduite et la » lâcheté de la vôtre, je n'éprouve pour vous que du mé» pris. » (3)

(1) *Bon Sens* du 25 juillet 1836.
(2) *National* du 31 octobre.
(3) *Presse* du 4 novembre.

— Vous m'insultez, monsieur, vous m'en rendrez raison (1).

—Monsieur, je ne vous reconnais pas le droit de me provoquer, car ce serait abandonner celui que j'ai de me défendre contre vos attaques (2). Aux attaques écrites qui seront dirigées contre moi, je continuerai de répondre dans le journal que je signe. Aux guet-apens qui pourraient être tentés contre ma vie, je saurai opposer assez de sang-froid pour que l'arme que j'aurai dans mes mains n'y tremble pas plus que ma plume en ce moment. Je me sens capable de tous les courages, même de celui d'un dernier duel, d'un double homicide consommé avec deux pistolets chargés et tirés à bout portant (3). »

Quelle impression doit faire sur le public un acharnement pareil? Avec quel dégoût doit-il suivre d'aussi effroyables disputes? A-t-on jamais vu fureur semblable! Ah! détournons les yeux, ce tableau fait mal à voir. Arrière donc! Nous n'écrivons pas pour donner le cauchemar à nos lecteurs. Bien au contraire.

Pour résumer notre opinion sur les journalistes, nous dirons d'eux ce qu'Esope dit autrefois à son maître Xanthus :

Rien n'est meilleur que la langue, ou que les journalistes.

Rien n'est plus méchant que la langue, ou que les journalistes.

On me dispensera de prouver ces deux assertions, qui sont évidentes comme le soleil.

Venons donc à l'ANNONCE.

(1) Lettre du 7 novembre 1837.
(2) Lettre du 10 novembre 1837.
(3) *Presse* du 11 novembre.



III.

HOROSCOPE DE L'ANNONCE.

Il faudrait la plume de maître François Rabelais, plume trempée dans du fiel et du vinaigre, pour bien écrire cette longue et surprenante galerie de spéculateurs qui vivent, qui s'enrichissent de l'annonce. La tâche est longue, trop longue pour moi qui ai peu d'haleine. Je la dégrossirai seulement, priant Dieu qu'il suscite un nouvel Aristophane dont le fouet puisse faire justice de ce nouveau genre d'escroquerie. Puisque la police correctionnelle dort tranquille, que la satire fasse son devoir. Voici pour elle quelques matériaux.

D'abord, pour procéder méthodiquement, je dirai comment l'annonce vint au monde. L'annonce, aujourd'hui si grande dame, est de la plus humble origine. Elle n'existait pas il y a quarante ans. Elle naquit l'an VII de la république, c'est-à dire en 1798. Son père, le *Journal des Débats*, ne se doutait guère alors que cette frêle enfant serait pour lui la source d'une immense fortune. Si quelque sorcier de l'époque était venu lui dire à ce bon *Journal des Débats :*

— Cette fille, que vous venez de baptiser du nom *d'annonce,*

vivra modestement jusqu'à sa vingtième année, bien petite, bien timide, bien naïve, parfaitement inconnue. De vingt ans à trente, elle grandira subitement ; il se fera en elle un changement complet et effrayant, aussi bien au moral qu'au physique ; à son air timide et enfantin succédera un air hardi, effronté, impudent. Elle qui naguère était heureuse de vivre ignorée, qui se cachait avec délices dans de petits coins obscurs, recherchera le grand jour, ambitionnera les plus belles places. Elle ne sera pas seulement coquette, ambitieuse, menteuse ; la licence de ses mœurs sera digne de la perversité de son caractère. De son commerce honteux, il naîtra une fille bâtarde qu'on appellera *Réclame*. Ce fruit du libertinage marchera sur les traces de sa mère, dont il aura tous les vices.

Cependant la révolution de juillet augmentera la puissance et les débordemens de l'*annonce*. On verra alors celle-ci afficher une épouvantable licence. Reine aussi corrompue que Messaline, les courtiers d'annonces, ses ministres, flatteront ses caprices et favoriseront ses passions. Elle dépouillera toute honte, et se prostituera sans rougir.

Sa fille *Réclame*, plus adroite, plus rusée, mais plus hypocrite, cachant tous ses vices sous le manteau de la vertu, fera plus de mal encore, et surtout plus de dupes. Son beau langage, sa figure de sainte, ses protestations de loyauté, son air décent séduiront ceux que la voix rude et le style bouffi de l'*annonce* avaient mis en garde.

Seule, l'annonce sera redoutable ; aidée de sa fille *Réclame*, sa puissance sera irrésistible.

Ces étonnantes femmes feront vendre les drogues les plus détestables : à leur voix on achètera au poids de l'or des bouquins recouverts à neuf, des tiges de bottes percées, des remèdes empoisonnans, des pommades désastreuses. Elles mettront en émoi toutes les fortunes : elles inventeront les primes pour les niais, les sociétés en commandite pour les crédules. Appelés par elle, les capitaux accourront de tous les coins de la France. Elles feront des chemins de fer, des bateaux à vapeur, de la mort aux rats, de la poudre vermifuge ; des mines de houille ; des forêts de pins, des concerts, des briquets phosphoriques, du cosmétique, des voitures de tou-

tes sortes, de la bière, de la moutarde, des pains à cacheter, des fusils à vent, des ponts suspendus, des journaux, enfin elles feront tout ce qu'elles voudront avec deux mots retournés en tous sens, écrits en gros, en moyens, en petits caractères. Ces deux mots, nouveau Sézame d'une caverne de plus de quarante voleurs, seront intérêts et dividendes, *dividendes et interêts*, INTÉRÊTS ET DIVIDENDES, DIVIDENDES ET INTÉRÊTS, **INTÉRÊTS ET DIVIDENDES**, et ainsi de suite jusqu'à la lettre capitale-monstre.

Dieu a dit : que la lumière soit, et la lumière fut. L'annonce dira : que le vieux devienne neuf, et le vieux ne deviendra pas neuf, mais se vendra comme tel ; que cette eau teigne les cheveux en noir, et cette eau ne teindra pas les cheveux en noir, mais les fera tomber jusqu'au dernier, sans cesser d'être excellente ; que ce four à plâtre se change en mine de houille, et le plâtre restera plâtre, mais on le fera passer pour de la houille ; que ce fonds de boutique se remplisse de chefs-d'œuvre, et on n'y verra pas un seul chef-d'œuvre, mais tous ses livres se paieront comme tels ; que ce remède guérisse, et le remède ne guérira pas, bien au contraire, mais enrichira son charlatan ; que ce suif devienne bougie diaphane, et le suif restera suif, mais on l'achètera pour de la bougie, etc., etc., etc., etc., etc.

Au sorcier qui aurait prédit toutes ces choses en 1798, le *Journal des Débats* aurait dit : « Va, mon ami, tu es un sot, un imbécile et un fou ; fais-moi le plaisir d'aller conter tes sornettes aux pensionnaires de Charenton, si tu tiens à tes oreilles et si l'odeur de la trique est désagréable à tes épaules. Tu radotes, vieil insensé, détale vite, ou je t'assomme. »

Si tu avais fait cela, ô *Journal des Débats*, quel sujet de remords tu te préparais, à toi surtout que l'annonce a rendu si gras !...

Mais n'anticipons pas sur les événemens. Commencer par la fin serait ridicule. Voyons donc le commencement.

O Muse de l'histoire, prête-moi tes couleurs et tes pinceaux, je vais narrer.

Sainte Vérité, sois ma déesse ! Conduis ma faible plume à travers le labyrinthe que je veux parcourir. Montre-toi à mes

yeux telle que tu es, si tu as jamais été dans l'annonce, qui est si menteuse!

Et toi, bon public, si tu as des oreilles, entends; si tu as des yeux, vois; si tu as des mains, touche. C'est pour toi que je travaille.

Or donc, achète cette brochure; demande-m'en des milliers d'exemplaires; nous y trouverons l'un et l'autre notre profit, toi, car tu seras détrompé, et moi... Ah! puis-je l'avouer, c'est si franc, c'est si matériel! Et moi, oserais-je le dire? il le faut bien, car tu le devines, malin public, et moi, je gagnerai de l'argent!

IV.

HISTOIRE DE L'ANNONCE.

En 1797, le mot *annonce*, dans l'acception qu'il a aujourd'hui, n'existait même pas. On lit dans le Dictionnaire de Trévoux, à l'article *Annonce*, qu'on n'employait ce mot que dans les quatre circonstances suivantes : au théâtre, les comédiens faisaient l'annonce de la pièce nouvelle qui devait être jouée le lendemain ; à l'église catholique, le prêtre lisait l'annonce du martyrologe des saints ; au temple des protestans, le ministre proclamait l'annonce des publications de mariage ; à la maison, le laquais criait tantôt l'annonce des visiteurs, tantôt l'annonce des plats qu'il apportait sur la table de son maître.

Jusqu'en 1797, les journaux qui existaient alors, le *Mercure de France*, le *Journal des Débats*, le *Moniteur*, avertissaient ainsi le public de l'apparition des livres nouveaux :

Avis.

— Légitimité du serment civique, par M. Grégoire, curé d'Emberménil. Seconde édition, corrigée et augmentée. — Prix 8 sols.

(*Journal des Débats* du 7 février 1791, édition in-8°.

— Principes de l'organisation des jurés et réfutation du système proposé par M. du Port, par M. Robespierre. — Prix: 6 sols.

(*Journal des Débats* du 11 février 1791.)

Nos lecteurs voudront bien remarquer la brièveté et la simplicité de ces avis. Il y a un peu loin de leur laconisme républicain au ronflant, au pathos et au grotesque des annonces de notre temps. On ne voit encore ni caractère italique, ni cicéro, ni lettres capitales. Il y a surtout absence complète de commentaires. On se borne à inscrire purement et simplement le titre du livre, son prix et le nom de l'auteur. A-t-on bien gagné au progrès? Les annonceurs répondront oui. — Mais combien de personnes trompées leur crieraient : non ! non !

Supposez qu'un de nos éditeurs ait une de ces communications à faire au public, voici à peu près comment il s'y prendra :

LÉGITIMITÉ DU SERMENT CIVIQUE,

par M. **GRÉGOIRE**, curé d'Aubermén‍il.

SECONDE ÉDITION, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE,

Dans laquelle l'auteur, un de nos publicistes les plus distingués, a su aborder de front une des plus délicates questions qui s'agitent en ce moment à la tribune nationale. Il a prouvé avec un rare talent que le serment civique était obligatoire pour tous les citoyens sans exception. Rien n'est plus curieux ni plus intéressant que cette brochure, écrite par un prêtre aussi éminemment instruit que M. Grégoire. Tout le monde voudra la lire, aussi bien l'homme d'état que le simple citoyen. Le clergé surtout y trouvera de bons modèles et de sages enseignemens. — Prix : 40 centimes.

Nous confessons que nous n'avons jamais lu la *Légitimité du serment civique*, ce qui ne nous a pas empêché d'en faire, comme on voit le plus brillant éloge. Recette excessivement commode, dont usent et abusent nos vendeurs de livres, ou, si vous voulez, leurs rédacteurs de prospectus, qui se font gloire de ces aphorismes.

— Moins on lit un livre, et mieux on en fait l'éloge.

— L'éloge sera parfait si on n'ouvre pas le livre.

On n'était pas encore si avancé en 1791, comme le prouve le modèle que nous venons de citer.

Les avis continuèrent avec la même concision jusqu'en

1798, époque où ce mot fut remplacé par celui d'*annonce*; ce changement de nom n'en amena du reste aucun dans la rédaction. L'intitulé du livre nouveau, tel était le texte de l'annonce, qui se maintint dans cet état de modestie jusqu'en 1820.

Dans l'intervalle on avait annoncé, sans emphase et toujours avec la même simplicité de style, les *rapports* des représentans du peuple et les quelques rares ouvrages qui apparurent pendant la révolution française.

Le Directoire, le Consulat, l'Empire, ne furent pas capables, avec toutes leurs gloires, d'arracher l'annonce à ses habitudes tranquilles. La chose eût peut-être été difficile, car alors toutes les pompes du langage, toutes les exagérations du style s'étaient réfugiées dans les bulletins de victoires, dans les ordres du jour et dans les proclamations guerrières. Nous n'avons jamais pu nous empêcher de regarder comme exemptes du charlatanisme de l'annonce ces mémorables paroles de Napoléon :

—Soldats, du haut de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent !

Cependant la langue française s'était enrichie non pas d'un mot, mais d'une acception nouvelle. Le dictionnaire de l'Académie de l'an VII de la République (1798), définit le mot *annonce* un avis par lequel on annonce quelque chose *au public* verbalement ou *par écrit*.

Le dictionnaire général et grammatical de Napoléon Landais, qui doit se connaître en annonces, car il en a fait pour son usage particulier une assez grande consommation, donne à la fois le précepte et l'exemple dans cette phrase : faire une annonce dans un journal, c'est y faire mettre un avis relatif à ce qu'on doit publier.

Définition qui a le double avantage d'être inexacte et défectueuse. Inexacte, parce que non seulement on annonce *ce qu'on doit publier*, mais aussi ce qu'on *a publié*. Défectueuse, parce que les annonces ne regardent pas uniquement les livres, mais tous les produits des arts, des métiers et de l'industrie. Dira-t-on, par exemple : je viens de publier un *Encrier syphoïde*, le *Racahout des Arabes*, la *Pommade du*

Lion, je vais publier la *graine de moutarde blanche*, le *chou colossal*; j'ai grande envie de publier les *patins-nageoires* et le *Kaïffa d'Orient*. Si cela est *grammatical*, je n'en fais pas mon compliment à la grammaire (1).

Mais laissons la grammaire et revenons à l'annonce que nous avons quittée en 1820. Déjà celle-ci commence à prendre de l'importance, on la voit plus souvent dans les journaux. Elle s'y place où elle peut, personne ne s'en offense. Elle se trouve aussi bien avec les nouvelles de la cour, à côté de l'église où le roi va à la messe, qu'à côté du Palais-de-Justice où elle s'amuse à regarder les expositions. Bonne fille encore, elle n'ennuie pas par son bavardage, quatre ou cinq lignes lui suffisent. Si elle n'a plus cette innocence antique et ce cachet de vérité qui jadis la rendait si belle, elle conserve du moins encore sa simplicité native. Sa mise est décente, son air honnête, son maintien réservé. Certes on peut l'aimer beaucoup car elle n'a presque rien perdu des graces de sa jeunesse.

Ouvrez le *Constitutionnel* de 1818 à 1822, vous lirez ceci :

—M. le duc Decazes a fait sa cour au roi.

—On annonce comme devant paraître sous peu les cent fables de Faërne. Le talent de M. Boinvilliers, qui en est le traducteur, leur promet un accueil favorable.

—Le roi n'est pas sorti.—A huit heures du soir, S. M. a reçu les dames.

—M. Hertz jeune donnera dimanche soir, dans la salle Pape, un concert où l'on jouira du talent d'un grand nombre d'artistes distingués.

---

(1) Au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Napoléon Landais, se rangeant de notre avis, avait abandonné sa première définition pour reprendre celle de l'Académie de 1798. On lit page 105, de la troisième édition :

« ANNONCE, subst. fém. (*anonce*), avis par lequel on fait savoir quelque chose au public, verbalement ou par écrit; seulement il ajoute cette réflexion morale assez étrange dans un dictionnaire : « l'unique différence qu'on puisse remarquer entre certains auteurs » et les marchands d'orviétan, c'est que ceux-ci font de vive voix » l'annonce de leurs drogues, et que ceux-là font l'annonce de leurs » livres dans les journaux. » — Où diable la malice va-t-elle se nicher ?

—On annonce comme devant paraître sous peu de jours, un ouvrage très important, intitulé : *l'armée et la patrie*, ou histoire générale des institutions militaires de France pendant la révolution.

—On a remarqué que depuis quinze ans aucun mois de décembre n'a été plus humide que le dernier (celui de 1823), celui de 1819 fut plus froid, mais il n'y eut que 22 jours pluvieux.

— A propos de jésuites, on assure qu'ils sollicitent la permission d'établir une maison rue de la Ferronnerie. Serait-ce devant l'endroit où Henri IV est tombé sous le couteau du révérend père Ravaillac?

— Le libraire Ladvocat vient de faire paraître une deuxième édition des *Ermites en prison*, par MM. Jay et Jouy.

—La cour d'assises mettra en jugement le 13 février prochain le sieur Sauquaire-Souligné, contumace, accusé de complot contre l'état, et la dame Chauvet prévenue de non révélation du complot et qui est détenue depuis près de dix mois. Mme Chauvet n'est point épouse de M. Sauquaire-Souligné, comme *le prétend le journal des Débats* qui ne fait pas difficulté de mettre une femme en cause pour n'avoir pas été révélatrice contre son mari.

On reconnaît à ce trait le bon cœur du *Constitutionnel*.

—Un journal italien annonce qu'une masse de glace de 1,350 *milles* de surface (quelle masse!) s'est détachée de la côte orientale du Groënland (allez vérifier le fait!)

Arrêtons-nous un peu ici. N'admirez-vous pas avec quelle fraternité patriarcale tout est confondu : la librairie donne la main aux nouvelles politiques lesquelles ne se croient pas humiliées de marcher bras dessus bras dessous avec les faits divers, qui causent familièrement avec les vols et les accidens! on se croirait dans l'arche de Noé. Quel adorable pêle-mêle!

Mais que les temps sont changés!... et les journaux aussi. Maintenant il y a des divisions immuables, des compartimens immobiles, une charpente inébranlable. Un journal est devenu un échiquier à quatre faces, où toutes

les places sont distribuées comme des cases. Là c'est la case du FAIT PARIS, case du roi; ici la case du feuilleton, case de la reine; là-bas c'est la case des CHRONIQUES, cases des tours; plus loin les cases des DÉPARTEMENS MINISTÉRIELS, cases des cavaliers; plus loin c'est la case des ANNONCES, cases des fous. Il y a ensuite une infinité d'autres cases : cases des TRIBUNAUX, cases des VARIÉTÉS, cases des NOUVELLES DIVERSES, cases des DÉPARTEMENS, etc., etc., etc., avec filet et double filet.

J'aimais bien mieux l'enfance de l'art, pour les journaux en général et pour l'annonce en particulier. Méditez un peu celles qui précèdent. Elles commencent toutes deux de la même manière : *On annonce comme devant paraître*... l'une dit *sous peu*, l'autre *sous peu de jours*. La première promet timidement *au talent de M. Boinvilliers un accueil favorable*, la seconde ose à peine appeler *très important* un ouvrage anonyme.

Que dirait-on à l'heure qu'il est? vous le verrez un peu plus tard. Si vous êtes pressé de comparer, lisez page 52 l'annonce et la réclame *Milton-Opigez*.

Il faut rendre cette justice au *Constitutionnel*, c'est lui qui a pressenti le premier toute la portée de l'annonce. Je ne sais pourtant si c'est lui qui, nouveau Mahomet, est allé au devant de l'annonce, ou si c'est l'annonce qui est venue à lui, alléchée, l'habile renard, par l'odeur du gâteau de 10,000 abonnés. Je penche vers ce dernier avis. Le bruit court que le *Constitutionnel* a l'esprit peu inventif. On lui doit cependant l'araignée mélomane, la découverte des jésuites, les centenaires, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, ses derniers numéros du mois de décembre 1823 contiennent cet avis :

« Les abonnés au *Constitutionnel* recevront avec le numéro de ce jour le prospectus d'une nouvelle feuille d'ANNONCES GÉNÉRALES, destinée à publier les avis du commerce, les annonces des particuliers et toutes celles qui peuvent intéresser à la fois le public, les propriétaires, les commerçans, les consommateurs et tous les gens d'affaires.

» Les ANNONCES GÉNÉRALES formeront en quelque sorte

le complément de la *Feuille de commerce* qui continue à paraître quatre fois par semaine.

(Cette feuille du commerce était en raccourci ce qu'est aujourd'hui le bulletin commercial publié par le *Journal du Commerce*. Elle indiquait le cours des effets publics, français et étrangers, les variations dans les marchandises, les mercuriales des grains et des fourrages, etc., etc. Cette feuille fut publiée séparément pour la première fois le 1 octobre 1818. Auparavant elle occupait un petit coin de la quatrième page.)

» Les annonces générales seront envoyées gratis aux abonnés du *Constitutionnel* à Paris et à tous ceux des départemens qui paieront un supplément d'abonnement de 6 fr. par trimestre destinés à couvrir les frais de poste.

» Le premier numéro des ANNONCES GÉNÉRALES paraîtra avant le 1er janvier prochain, et, à compter d'aujourd'hui, on reçoit au bureau du *Constitutionnel*, rue Montmartre, n° 121, pour être insérés, les avis particuliers, les annonces commerciales et autres, celles des libraires et tous les avis quelconques qui peuvent intéresser le commerce et les relations privées.

» Les ANNONCES GÉNÉRALES seront tirées, chaque fois qu'elles paraîtront, au nombre de 10,000 exemplaires. Cette grande publicité est le garant de l'utilité de cette nouvelle feuille. »

Cette combinaison obtint sans doute un grand succès, car s'il faut en croire le *Constitutionnel*, les ANNONCES GÉNÉRALES se tiraient à *vingt mille* exemplaires deux ans après leur apparition. On lit dans le numéro du 20 février 1826, que « les abonnés de Paris et des départemens recevront avec ce numéro la feuille d'annonces générales. Cette feuille, tirée à vingt mille exemplaires distribués dans les cafés, cabinets littéraires de Paris et des départemens, se trouve répandue en outre dans toutes les classes de la société, étant adressée à tous les abonnés au *Constitutionnel* le 15 de chaque mois. Cette feuille d'annonces doit être appréciée par toutes les personnes intéressées à obtenir une grande publicité. »

L'annonce se traîna sans faire trop de bruit jusqu'à la fin de 1827. Elle s'était prudemment réfugiée dans la quatrième page, miroir confus des ventes immobilières, des fonds de commerce, des titres et clientelles à céder, des objets divers à vendre, des locations diverses et des spécifiques.

La loi du 15 mars 1827, en augmentant les frais de poste pour les départemens, de trois centimes par chaque numéro de journal, jeta la consternation dans le journalisme. Malgré ses protestations, ses réclamations et les consultations de ses avocats, il fallut passer sous le joug. La presse périodique prit son parti en femme habile. Fatiguée de crier contre la loi, elle en mit la charge sur le dos du public. Un beau jour elle fut unanime, ce qui ne lui était pas encore arrivé et ce qui ne lui arrivera peut-être jamais. Toutes les feuilles qui coûtaient alors 72 fr. par an portèrent simultanément leurs prix d'abonnement à 80 fr., mais chacune publia son programme à part.

Le 19 octobre, le *Constitutionnel* gratifia ses abonnés d'un prospectus-circulaire où il fut expliqué qu'*à partir du* 1er *décembre* une augmentation de deux francs par trimestre se trouvait indispensablement commandée par le prix du transport par la poste, augmenté des 3 cinquièmes *à partir du* 1er *janvier* 1828, et par la nouvelle forme qui allait être adoptée, forme au moyen de laquelle le *Constitutionnel*, soit en annonces *ou autrement*, contiendrait un tiers en sus des matières qu'il avait données jusqu'alors.

Nous remarquerons en passant, non le poli du style, mais la prévoyance du *Constitutionnel* qui, n'oubliant pas ses intérêts, prend bien soin d'augmenter son prix, avant que la poste augmente le sien.

La *Quotidienne* fut un peu plus discrète. Elle attendit jusqu'au 1er janvier pour faire sa déclaration. Toutefois cette déclaration mérite d'être conservée à cause de son originalité et de ses prétentions aristocratiques. La voici mot pour mot : — « La *Quotidienne*, s'imposant l'obligation de *faire un choix sévère* dans les annonces qu'on lui présentera,

n'a pas cru devoir augmenter son format. Nous ne consacrerons à ces annonces qu'une seule colonne à la fin du journal et nous prendrons des mesures pour resserrer dans nos autres colonnes la même quantité de texte que par le passé. Quant à nos annonces, elle seront consacrées à tous les objets qui intéressent la librairie, la propriété et la haute industrie.

» Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que la *Quotidienne* s'adressant *spécialement* aux grands propriétaires, le mode de publicité qu'elle offre aujourd'hui présente de nombreux avantages à *toutes les industries*. Nous n'accueillerons aucune annonce qui serait en opposition avec les principes professés dans ce journal. »

Suit un modèle d'annonces occupant la moitié de la quatrième page et pompeusement intitulé *feuilleton*. Ce feuilleton, qui doit faire un choix *sévère*, contient tout bonnement les avis des charlatans de l'époque, débitans brévetés des pommades merveilleuses, des eaux incomparables, des spécifiques souverains, toutes choses du domaine de la *haute industrie*, comme dit la *Quotidienne*, et « s'adressant » spécialement aux grrrrrands proprrrrriétaires. » Une des promesses curieuses de ce journal, c'est celle de *resserrer* en un espace moindre « la même quantité de texte, » sans changer les caractères. La recette nous a paru assez extraordinaire pour en constater le succès, et nous avons eu le plaisir de reconnaître que la *Quotidienne* avait la même quantité de texte . . . annonces comprises.

C'est en 1827 qu'apparaissent pour la première fois dans le corps des annonces les lettres capitales. Le *Constitutionnel* donna l'exemple. Ayant augmenté son format d'un tiers, il employa ce tiers de supplément aux « annonces générales » et à la « feuille du commerce » qui auparavant se publiaient séparément. Ces lettres capitales ne sont pas effrayantes à voir. C'est la naissance d'un art qui a pris des développemens immenses. On ne reculait pas de peur devant la hauteur de l'alphabet; le titre grandissait, mais suivant les règles de la nature, il n'était pas encore parvenu aux proportions du géant, et il ignorait les caractères-monstres.

Bref on pouvait s'arrêter devant des lettres ainsi disposées :

LITTÉRATURE : ENCYCLOPÉDIE.

SHAKESPEARE.

La vignette était aussi inconnue aux journaux de 1827 que l'imprimerie l'était à Romulus. C'est seulement pendant le premier semestre de 1828 qu'on la voit en scène, timide comme une débutante qui fait sa première entrée sur un grand théâtre. Quoiqu'elle ne soit déjà plus revêtue de sa belle robe originelle, elle a toutefois encore un grand caractère de naïveté. Il est vrai qu'il n'est plus question de pampre de vigne ni de grappes de raisins (1), mais il y a tant de modestie dans les toutes petites gravures des journaux, qu'il y aurait cruauté à leur faire reproche de s'être écartées de leur source. Ces vignettes, ou plutôt ces apparences, ces ombres, ces fantômes de vignettes sont si faibles, si minces, si microscopiques, que le moindre souffle les renverserait. N'y touchons pas du bout du doigt, car elles tomberaient en poussière.

Voyez-vous ces quatre ou cinq points noirs bizarrement entrelacés? Ils vous représentent, ne riez pas trop, une maison, ce qui veut dire aux amateurs : — Attention! voici un bien de ville ou de campagne à vendre ou à louer, ou une ferme-modèle, ou bien un riche hôtel, ou bien une humble chaumière, ou bien un n'importe quoi toujours à vendre ou à louer.

Et là-bas cette espèce de dessin qui ressemble à une miniature de cheval, qu'est-ce donc? Ah! c'est bien un petit cheval qui vous annonce que telle rue, tel numéro, il y a des chevaux *anglais* à vendre. Certes, si la marchandise ne vaut pas mieux que l'échantillon, malheur aux acheteurs.

Mais j'aperçois là-bas un petit tonneau, une petite voiture, un petit bateau à vapeur, une toute petite poupée, qu'est-ce que tout cela signifie? Pas autre chose, messieurs et mesdames, que des annonces diverses ; ce tonneau vous indique un ma-

(1) *Vignette* voulait dire, originairement, une gravure représentant des pampres de *vigne* et des raisins.

gasin de vins de Xérès, de Malaga, de Malvoisie, de Tokai; cette voiture, un atelier de charron, ce bateau à vapeur, un paquebot prêt à chauffer, cette poupée, une marchande de modes en vogue.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vignette de 1828, après sa naïveté, c'est la pauvreté de son répertoire. Peu riche encore, et surtout peu changeante, elle est la même pour toutes les annonces analogues. Ainsi, le même petit tonneau sert pour tous les marchands de vins, la même petite voiture pour tous les charrons, la même petite poupée pour toutes les marchandes de modes. On payait sans doute alors tant pour la ligne de texte et tant pour la vignette, à moins que le journal ne fît les frais de celle-ci. Chose croyable, parce que les clichés, du reste payés par le premier annonceur, occupaient une place qu'on payait aussi.

J'ai long-temps admiré un vrai bijou de vignette dans le numéro du 9 janvier 1828 du *Constitutionnel.* La gravure, large comme la moitié de l'ongle de mon pouce, représente, dans leur expression la plus raccourcie, deux personnages plus que liliputiens. Ils sont tous les deux debout et paraissent occupés à délibérer gravement. C'est un couple sans place. L'homme, les bras croisés sur son étroite poitrine, regarde d'un œil assez triste sa femme appuyée sur quelque chose qu'on peut croire un manche à balai; ils ont sans doute arrêté la rédaction de l'annonce suivante qui accompagne leurs *portraits* :

— M. et Mme Sousville, âge de 46 ans, ayant de bons papiers, désirent trouver une place de portier. Ils se proposent de faire tout pour l'emploi de la maison, pour faire l'appartement, frotter et aller en recette, rue du Rocher, n° 22.

Les derniers mois de 1829 montrèrent des vignettes déjà plus développées. Tantôt c'est une fabrique de tapis qui imprime le dessin d'une nouvelle fabrique, tantôt c'est le fondateur du journal la *Mode*, qui met ses annonces sous la protection d'une gravure représentant cinq jolies jeunes filles élégamment vêtues, dansant en rond et s'entourant de fraîches guirlandes.

La première vignette qui tint toute la largeur de la page

d'annonces dans les journaux fut celle du *Cabinet de Lecture*, journal-monstre, dont le format était double du *Moniteur universel*.

Cette vignette fit révolution dans la quatrième page des journaux; — ce fut son 1792. — L'annonce, qui jusqu'alors avait été une véritable Babel, prit une organisation régulière; le terrain de la république fut partagé en trois parts, l'une pour la librairie, l'autre pour l'industrie, la troisième pour les publications légales. Ces trois grandes divisions existent encore aujourd'hui; elles sont dans l'état social de l'annonce, la noblesse, le clergé et le tiers-état. S'il n'y a pas lutte entre ces trois puissances, il y a du moins rivalité de finesse, de duperies et de charlatanisme.

L'année qui avait inventé les vignettes gigantesques découvrit aussi les capitales grasses, les grosses lettres ornées. Mais il faut dire à sa louange qu'elle en usa avec sobriété. Ce n'est que de loin en loin qu'on voit surgir des titres comme ceux-ci :

THÉÂTRE DE RACINE.

HISTOIRE DE FRANCE.

Rien d'extraordinaire ne signala l'année 1830 dans les annales de l'annonce jusqu'à la révolution de juillet qui la fit disparaître complétement pendant quelques mois. Dans cet intervalle, la politique, plus forte que la spéculation, tint le sceptre absolu du journalisme. L'ambitieuse n'admit aucun partage. Les colonnes des annonces furent envahies par les interminables listes des héros de juillet, les élixirs cédèrent la place à leurs faits d'armes, les pommades reculèrent devant le roulement des tambours, les pavés lancés du cinquième étage assommèrent d'un seul coup la librairie et l'industrie. L'annonce fit relâche par force majeure, et fit bien; qui l'aurait lue? Qu'on ne perde pas de vue qu'il s'agit ici de l'annonce industrielle, car, Dieu merci, après la révolution de 1830, il y eut beau jeu pour l'annonce politique. On n'oublia pas alors de se tambouriner soi-même! Combien ne compta-

t-on point de vainqueurs entrés *le premier* au Louvre, aux Tuileries, à l'Hôtel-de-Ville? Qui n'avait pas pris un poste? Qui n'avait pas désarmé vingt gardes royaux? Qui n'avait pas été sur le point d'être fusillé? Qui n'avait pas reçu d'affreuses blessures? Qui n'avait pas mérité la croix de juillet? Qui enfin n'était pas un héros, un Turenne de vingt ans, un Condé à la mamelle, un Bayard en blouse, un Du Guesclin en chemise? Qui.....? mais revenons à l'annonce.

Ce fut en 1831 qu'elle s'éleva de degrés en degrés, et avec l'aide de sa fille *Réclame*, jusque sur le sommet le plus élevé de l'effronterie. Là, elle s'y est installée comme sur un trône. Assises à côté l'une de l'autre, l'annonce et la réclame se donnent affectueusement la main; du haut de leur piédestal elles dictent tous les matins leurs oracles menteurs, et les badauds accourent à leur voix perfide et se laissent prendre à leurs belles paroles. Le règne de ces fausses déesses durera-t-il long-temps? Nous le craignons bien. Il ne dépendra pas de nous du moins qu'on ne connaisse toutes leurs exagérations, toutes leurs ruses, tous leurs mensonges. C'est, autant que nous le pouvons, démolir leurs vieux autels. Puisse une main plus habile en arracher jusqu'à la dernière pierre!

Historien véridique, nous avons raconté la naissance de l'annonce, nous contentant de la suivre dans ses développemens physiques. Tout à l'heure nous dirons ses actes, nous la montrerons à l'œuvre, et l'on jugera de son adresse, de son savoir faire, de ses savantes combinaisons.

Auparavant, esquissons rapidement une courte biographie de la réclame.

V.

LA RÉCLAME.

Tant que l'annonce a été modeste, la réclame s'est fait distinguer par une candeur et une naïveté primitives. Alors comme aujourd'hui l'éditeur d'un livre appréhendait au collet le public, et lui disait d'un ton de voix convaincu : — Public, tu désires qu'on réimprime « l'Histoire merveilleuse » d'un rat sauvé par un chat. »

— Moi, je n'ai jamais entendu parler de cet ouvrage, répondait le public.

— Tu te trompes, public, tu le connais parfaitement bien.

— Je vous assure que je ne le connais pas.

— Raison de plus pour le réimprimer, je le réimprimerai.

En effet, le *Constitutionnel* annonçait le livre de cette manière : « Depuis long-temps on désirait une édition nouvelle de l'*Histoire merveilleuse d'un rat sauvé par un chat*. Le vœu du public vient d'être enfin accompli. » Ou bien de cette autre : « On se plaignait au Palais de n'avoir point une édition *in-4°* du *Manuel de Droit français*. Le libraire Porquet vient de combler heureusement cette lacune. »

En lisant ces lignes dans les journaux, le public se disait à lui-même : il paraît que décidément *je désirais* une réimpression de « l'Histoire merveilleuse d'un rat sauvé par un chat,» ça doit être en effet fort curieux. Achetons l'Histoire merveilleuse. Et le « Manuel de Droit français ! » Quelle bonne idée d'en avoir fait une édition *in*-4° ! J'en ai une excellente in-8°, mais une in-4°, quelle différence ! Achetons aussi le Manuel de Droit français.

Depuis quarante ans les journaux répètent la même phrase au public, et le public la lit depuis quarante ans avec le même plaisir. Et il achète, achète, achète.

Tu ne sais donc pas ce que c'est qu'une réclame, ô public Voyons, tâchons de te l'apprendre.

J'ouvre encore le « Dictionnaire général et grammatical de Napoléon Landais, » qui doit être aussi fort en réclames qu'en annonces, et je lis à l'art. réclame : Réclame, subst. fém. (*ré-klâme*), en terme de journaliste, annonce « en quelques lignes d'un ouvrage de littérature. » Cette définitiou a, comme celle que nous avons citée page 22, le double avantage d'être inexacte et défectueuse. Elle est inexacte parce que la réclame ne se renferme pas nécessairement dans *quelques lignes*, je vous le prouverai plus tard, et elle est défectueuse, car la réclame est le miroir de l'annonce ; si celle-ci reflêchit autre chose que «des ouvrages de littérature,» des paracrottes, par exemple, des hémisocques, des cheminées kapnofuges, des parapluies à vis, des sabots, celle-là renverra non des « ouvrages de littérature, » mais des paracrottes, des hémisocques, des cheminées kapnofuges, des parapluies à vis, des sabots. C'est évident, il n'y a rien de tel qu'un dictionnaire pour définir mal ce que tout le monde connaît le mieux.

La réclame, c'est l'annonce patronée par le journaliste; c'est le compte-rendu qu'il en fait ; c'est son opiniou consciencieuse. L'annonce, à sa place ordinaire, peut avoir un air suspect. La réclame remédie à cet inconvénient ; mêlée aux nouvelles diverses, elle est censée écrite par le rédacteur, qui ne l'a jamais lue. On sait que l'annonce paie, et l'on s'en défie; la réclame paie plus cher, mais on ne le sait pas, et l'on croit à tous ses mensonges. Car son style est ordinairement soigné,

plus intéressant, plus hypocrite; tantôt il affirme, tantôt il paraît douter; là, il distribue l'éloge si hardiment qu'il est impossible de songer à la fraude; ici, il affecte une sévérité qui aboutit toujours à des complimens. S'il fait quelques petits reproches, s'il remarque certains défauts, c'est avec les formes les plus bienveillantes, avec l'excuse en regard du reproche, adroite combinaison qui fait que l'éloge ressort toujours plus complet.

La réclame est une annonce déguisée.

Vous connaissez cet homme que M. de Belleyme a condamné au chapeau à claque, à l'habit uniforme, à l'épée et bien souvent à la croix d'honneur. Vous savez que sous le prétexte de veiller à l'exécution des ordonnances concernant les chiens errans, les cochers de fiacre et les porteurs d'eau avec ou sans voitures, ce fonctionnaire s'occupe de mille autres choses. Quand vous passez devant lui, vous lui ôtez votre chapeau, et vous dites : circulons, c'est un sergent de ville.

Mais quel est ce monsieur couvert de riches habits, décoré de plusieurs ordres, nonchalamment appuyé sur une belle canne à pomme d'or? quel air respectable il a! c'est sans doute quelque diplomate étranger. Ah! mon Dieu, le voilà qu'il arrête mon voisin, il lui montre un *œil*, il l'emmène. Comme je me trompais! mon diplomate, c'est un mouchard!

Le sergent-de-ville, c'est l'annonce.

Le mouchard, c'est la réclame.

Permettez-moi une autre comparaison. Lorsque, vous promenant aux environs de la Bourse, vous rencontrez une de ces femmes aux regards effrontés, à la toilette d'un luxe exagéré, au teint couperosé par le blanc et le rouge, vous détournez les yeux. Si elle vous appelle de la voix et du geste, vous fuyez vite; on aime peu le contact d'une courtisane.

Mais supposons que dans un bal public, ou que dans un élégant magasin de modes vous remarquiez une jeune personne, à l'air timide, aux manières réservées, au langage décent. Si vous vous laissez surprendre à ces dehors trompeurs, si vous ne devinez pas l'hypocrisie sous ce masque, malheur à vous, malheur à votre bourse et à votre santé! C'est une grisette.

La courtisane, c'est toujours l'annonce.

La grisette, c'est toujours la réclame.

J'aime bien mieux, ou plutôt je crains moins un sergent de ville qu'un mouchard, et une courtisane qu'une grisette.

Remontons à la réclame de 1823. Nous la voyons, à propos de littérature, mettre un pied dans la politique, et rire aux dépens des gouvernans. Ridicule habitude qui s'est fidèlement conservée jusqu'à nos jours. M. Panouille, rendant compte de l'ouvrage de M. Bonnemain *sur la culture des pommes de terre,* remonte nécessairement par une transition progressive de la culture des pommes de terre à la culture des hommes, c'est-à-dire à leur éducation morale, religieuse et politique. Champ immense où il trouve sans peine des récriminations éloquentes contre l'Université, contre les ministres et contre le roi, que celui-ci s'appelle Charles X ou Louis-Philippe Ier. Ainsi faisait en 1823 le rédacteur du *Constitutionnel* qui a écrit ces lignes :

« Il existe peu d'exemples d'un succès aussi complet que celui des *Ermites en prison*, par MM. Jay et Jouy. Le public, en lisant avec empressement leur ouvrage, les a dédommagés, autant qu'il était en lui, de la rigueur dont ils ont été l'objet (ces messieurs avaient été mis en prison), et l'on assure que le libraire Ladvocat (qui était sans doute pour quelque chose dans cette réclame) est prêt à dire, suivant l'expression de M. Laurentie, que c'est une *rigueur salutaire....*, etc.»

Il n'est pas inutile de rappeler que MM. Jay et Jouy étaient rédacteurs du *Constitutionnel* à l'époque où ce journal préconisait leur ouvrage. Cette circonstance explique mieux encore le désintéressement de la réclame. Il est probable que MM. Jay et Jouy l'avaient faite eux-mêmes. Cette recette ne s'est pas perdue. Tous les journaux sont remplis aujourd'hui de complimens que chaque annonceur se fait à lui-même à tant la ligne.

Quand on est auteur, joueur de violon, comédien, traducteur, chanteur, marchande de modes, giletier, cantatrice, on envoie aux journaux sa réclame respective :

— Rien de plus piquant que le roman intitulé : *une Page curieuse,* que publie M. Bonnivet, jeune écrivain plein de

verve et d'ame. C'est de l'histoire pittoresque, dramatique et pleine d'intérêt. Nous prédisons un brillant avenir à M. Bonnivet.

— M. Anatole, jeune artiste distingué, nous promet un concert qui réunira l'élite de Paris. M. Anatole est, *dit-on*, un élève de Paganini; il a hérité de quelques-unes des qualités de ce grand musicien. *On assure* que le jeu de M. Anatole, brillant, animé, rapide, éblouit, fascine et vous emporte à perdre haleine dans toutes les régions que les fantaisies de l'artiste ont visitées.

— Le nom de M. Grapin, ce puissant talisman du théâtre, avait attiré hier une affluence prodigieuse à la Comédie-Française. Dans Alceste du *Misanthrope*, son meilleur rôle, ce grand acteur a produit un effet prodigieux. Il a été admirable de passion et d'humeur chagrine.

— Il n'est peut-être pas, dans l'histoire, de faits plus remarquables et d'une plus grande conséquence que ceux qui se passèrent sous Grégoire VII. La vie de ce pape, une des plus curieuses qui existent, a été écrite par un protestant de l'Allemagne, M. Voigt. Son ouvrage a eu un grand succès en Allemagne. M. l'abbé Jager vient de nous le donner en français; l'introduction et les notes qu'il y a ajoutées lui donnent un nouveau prix.

— N.... est venu donner ici dernièrement une représentation de *Guillaume Tell*. Son admirable talent, sa verve entraînante a triomphé de la froideur du public de Versailles, qui se croit probablement toujours en face d'une cour devant laquelle l'étiquette empêche d'applaudir. Cette fois, la vieille tradition a fléchi. Le fameux *Suivez-moi*, ce *Qu'en dis-tu?* de N...., a été couvert d'applaudissemens; une couronne est venue tomber aux pieds du Rubini français, et pour cette fois, la couronne, méditée par un enthousiaste, a été décernée par la salle entière.

— Depuis quelques jours on remarque de charmans chapeaux en peluche et en satin, ainsi que de délicieuses capotes à baleines. Ces chapeaux, ornés de fleurs et de rubans les plus nouveaux, ne se vendent que 16 et 18 francs. Aussi la foule se porte-t-elle rue des Bons-Enfans, 26, au premier.

— Peu de magasins obtiennent une vogue plus méritée que celui du giletier Blanc, au Palais-Royal, 159; aussi rien de plus riche, de meilleur goût ni de plus varié que les étoffes qu'on y trouve; la perfection toute spéciale que M. Blanc a introduite dans la coupe du gilet, lui a valu le patronage des *princes de Wurtemberg*.

—Mme P... promène du nord au midi son talent fin et gracieux. Elle est en ce moment à Toulouse où elle n'a pas de peine à inspirer autant d'enthousiasme aux têtes méridionales que naguère aux flegmatiques Hollandais.

Vous pouvez savoir combien coûte une réputation de réclame. Comptez 2 fr. par ligne. C'est le prix pour tout le monde, mais il y a un rabais pour les amis. Si vous vous ennuyez d'être un homme de rien, un auteur inconnu, un artiste ignoré, un négociant problématique, un prédicateur dans le désert, prenez une plume, de l'encre et du papier, et donnez-vous à vous-même votre brevet d'immortalité. Chaque ligne vaut 2 francs, arrangez-vous sur ce chiffre. Vous vous donnerez de la gloire pour votre argent. Si vous êtes riche, vous ne regarderez pas à la dépense, vous vous étendrez sans gêne sur votre mérite. Mais, si vous êtes pauvre, soyez bref. Entassez les épithètes les plus louangeuses dans deux lignes et demie. Cela vous coûtera cent sous par journal. Ainsi donc pour 100 francs vous êtes le maître de faire dire à toute la France et à une partie de l'Europe et de l'Amérique, que vous êtes un grand homme, quel que soit votre *genre*, auteur ou giletier, artiste chanteur ou artiste coiffeur, savant ou ignorant, académicien ou serrurier. Entrez, messieurs, faites vous servir; 2 francs la ligne par personne!

VI.

L'ANNONCE TELLE QU'ELLE EST AUJOURD'HUI.

Ce ne fut guère que vers l'année 1834 que l'annonce devint incommensurable. Auparavant elle se contentait d'un cinquième ou d'un sixième de page; elle prenait, à la rigueur, un bon quart. Cette place lui suffisait pour lâcher toutes les écluses de son enthousiasme. Et en effet cela était bien suffisant. Mais l'enthousiasme est de son naturel communicatif, expansif, bavard; il lui fallut bientôt la page entière, et il la prit.

Il est vrai que les capitales-monstres aidèrent à la rédaction. On vit alors la moitié de la quatrième page des journaux absorbée par trois mots clichés d'une hauteur prodigieuse. Tantôt ces mots étaient : DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, OU COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS, OU ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE. Suivaient après cela, enfilés les uns au bout des autres, les éloges les plus complets, les plus alléchans, les plus étourdissans sur chacun des ouvrages, sur l'auteur, sur l'éditeur et sur l'imprimeur.

Quand le public fut accoutumé aux annonces d'une page, aux lettres d'un pied, aux vignettes effrayantes, aux gravures

inouies ; quand il fut las d'être attrapé par les caractères géans, par les couleurs de toutes sortes, par les mots à *ombre*, à *rébus* ou à *tableaux* ; quand il eut vu toutes les positions de l'annonce perpendiculaire, horizontale, à page pleine, à double ou triple colonne, de travers, au rebours, etc., etc. ; il fallut inventer un autre moyen de séduction. Ce moyen fut bientôt vulgaire.

Les primes firent irruption dans toutes les industries. La loterie royale venait d'être abolie : les particuliers en rétablirent une autre, et tout le monde se précipita dans leurs bureaux. Le dividende anticipé allécha les plus avares ; les bourses les plus serrées se délièrent pour se refermer avec des bulletins de primes. On courut en foule au tirage de la nouvelle loterie. Des garçons de ferme, des pairs de France, des négocians, des femmes centenaires, gagnèrent pour 5 fr. de mise des lots de 5,000 fr., de 10,000 fr., de 30,000 fr. Aussi l'engouement devint fureur. Les spéculateurs en profitèrent. On n'avait mis d'abord que des livres en loterie ; on y mit bientôt des immeubles, des établissemens de toutes sortes. La société de l'imprimerie Everat fut fondée sous le patronage d'une prime de 200,000 fr. Avec ce passeport tout-puissant, un million de capital fut placé en quinze jours. Le placement eût-il été aussi facile sans la prime ? Il est très permis d'en douter, et j'en doute.

Ce succès de M. Éverat fit surgir des essaims d'affaires analogues. Les librairies de Furne, de Gosselin, de Fournier, de Duclosel, et *tutti quanti*, jetèrent au public l'appât d'un dividende anticipé de 100,000 fr., de 200,000 fr. et même de 250,000 fr. Et le public mordait à l'appât comme un poisson, c'est-à-dire en aveugle, quand heureusement, averti par les représentations de la presse et le scandale de certaines estimations, le gouvernement intervint à temps pour empêcher la répartition de la prime Éverat et de la prime des éditeurs-unis. Le commissaire de police fit main-basse sur les roues et les numéros, et le procureur du roi avisa aux moyens de rendre impossible toute réunion d'actionnaires destinée à ces répartitions de dividendes spirituellement appelés *antichippés*, par le *Charivari*.

Enfin une belle et bonne loi donna le coup de grace aux primes et à leurs bulletins. Ce n'était pas dommage, il était temps. Si la nouvelle loterie eût vécu deux ou trois mois de plus, elle aurait ruiné des milliers de familles pour enrichir quelques faiseurs.

Un peu étourdie par ce vigoureux soufflet, l'annonce, tout en se frottant la joue, promit bien de reprendre sa revanche. Elle médita pendant quelques jours, appela toutes ses capacités à son aide, et interrogea toutes ses facultés. Il faut lui rendre cette justice, l'annonce est habile; hélas! elle est trop habile; elle a une imagination féconde, une puissance de conception rare, un cerveau inventeur; elle possède le génie des créations, mais toute sa force réside dans l'art de grouper savamment des chiffres; elle séduit par le riche tableau des *bénéfices probables.* Arithméticienne consommée, elle vous enveloppe de ses calculs, elle vous en fait vérifier la justesse; elle les étaie au besoin de certificats d'imprimeur, de rapports d'experts, d'architectes, d'ingénieurs: échafaudage plus brillant que solide. On achète tout avec de l'argent.

L'annonce, j'en suis sûr, ne rejète aucun auxiliaire. Tout lui est bon, pourvu qu'elle aille à son but. Or, son but c'est de vider le gousset d'autrui en échange d'une marchandise quelconque. Il n'y a que la manière d'y arriver qui varie.

Chassée de son camp de la prime, elle se retrancha dans l'exploitation des sociétés en commandite. C'est là du moins que son quartier-général est établi depuis deux ans; ce qui ne l'empêche pas d'avoir de côté et d'autre de petits corps d'armée, qui pour les maladies secrètes, qui pour les livres, qui pour les spécifiques. Nous verrons tout à l'heure et séparément les belles manœuvres de chacun de ces corps.

La grande spéculation du jour, celle qui enrichit depuis deux ans la quatrième page des journaux, c'est la société par actions. Il serait maintenant aussi impossible de compter les sociétés en commandite que le nombre des grains de sable de l'Océan. Dieu! que de dupes, que de déceptions, que de regrets! Que deviendront les promesses de 10, de 20, de 30, de 40, de 50 pour cent de dividendes? Que deviendront aussi ces fonds sociaux de un million, deux millions, trois millions,

dix millions? Faciles actionnaires, que Dieu ait pitié de vous!

Enfin cette grande question a réveillé de leur apathie tous les organes de la presse. Après avoir complaisamment vendu leurs colonnes à l'apothéose de toutes les sociétés; après avoir garanti en quelque sorte l'infaillibilité de telle ou telle spéculation, ils se sont regardés entre eux, et quelqu'un a dit: — mais si nous examinions la moralité de ces actes de société qu'on présente chaque soir à notre enregistrement. — Examinons, a été la réponse universelle; nous n'en enregistrerons pas moins.

Nous croyons qu'on ne verra pas avec déplaisir l'*examen* de la *Gazette des Tribunaux*, dont la spécialité judiciaire est assez bien établie.

« Des spéculateurs sans solvabilité, sans garanties morales ni pécuniaires, ont conçu le plan d'une entreprise: ils imaginent une société en commandite par actions. Ce qu'ils apportent, c'est une *idée*, bonne ou mauvaise, un établissement industriel ruiné ou prospère, un *fonds* quelconque. Ils l'estiment eux-mêmes ce qu'ils veulent; ils lui donnent une valeur décuple, centuple de sa valeur réelle; ils exagèrent aussi les frais d'exploitation : de là ressort un capital social en dehors de toute proportion avec l'objet à exploiter et avec les bénéfices que peuvent amener même les chances les plus favorables.

» Ainsi, les associés qui souvent sont hors d'état d'apprécier la juste valeur des choses, et dont la vue assez faible en général se laisse facilement éblouir par les lignes miroitantes d'un amas de chiffres artistement *groupés*, sont victimes d'un premier leurre, et ne s'aperçoivent pas que la mise sociale étant hors de proportion avec les bénéfices, l'intérêt de la mise ne pourra jamais être intégralement payé.

» Ajoutez que le créateur de la société pourra prendre, sous le titre d'actions industrielles, une valeur double, triple de la valeur déjà exagérée qu'il aura donnée à son apport. Il aura donc, dès le principe, doublement grevé la société, d'abord en élevant démesurément le prix de l'objet vendu, puis en prenant sur les fonds sociaux une valeur supérieure à ce prix.

» Ajoutez encore qu'à tout cela viennent se joindre les spé-

culations de l'agiotage; qu'il y a rarement, même avant la signature de l'acte, ce qu'on appelle des actions *au pair*, car souvent on ne les placerait pas ainsi, et le public ne les demande que parce qu'elles coûtent plus cher. Les actions se placent donc avec cinquante, cent pour cent de prime. Les actionnaires primitifs s'effacent, le fondateur qui a vendu sa chose plus qu'elle ne valait, qui se l'est fait payer au-delà de ce premier prix fixé, qui a doublé par l'agiotage le montant de ses actions, disparaît derrière un commis qu'on dévoue au rôle de gérant; et le jour où l'affaire commence à fonctionner, il se trouve que les porteurs d'actions, ainsi vendues et revendues, ont déboursé un capital plus que double du capital social primitif, lequel, avons-nous dit, était déjà vingt fois au-dessus de la valeur réelle de l'apport exploité.

» Que résulte-t-il de tout cela?

» C'est que l'excédant de valeur que le capital primitif pouvait avoir sur l'objet à exploiter et sur les frais d'exploitation a été absorbé dans ce qu'on appelle les frais de propagation: or, ces frais ne profitent pas à l'entreprise, mais aux actions; ils n'ont pas pour but de faire marcher la machine sociale, mais de hâter, de galvaniser l'agiotage. Ils n'ont profité qu'au fondateur, et ils retombent de tout leur déficit sur la société réelle.

» Et comme on ne s'est guère inquiété de savoir ce que pourrait en définitive produire cette société; dans le cas même de la réussite la plus belle, son capital amoindri par les exagérations du fondateur, par la mise en jeu de l'agiotage, ne suffit plus à l'exploitation; l'exploitation elle-même n'est plus en rapport avec le prix donné à l'entreprise: de là, des pertes inévitables, des liquidations, des faillites.

» Il y a encore un autre abus.

» Dans tous les actes de société qui se sont faits récemment, on lit une clause qui est devenue presque de style, et aux termes de laquelle, à compter du jour de la mise en société, chaque actionnaire a droit à l'intérêt de sa mise, et souvent même à telle ou telle partie mobilière de l'objet à exploiter.

» Avant donc la mise en activité de l'entreprise, avant qu'elle ait pu produire aucun bénéfice, les associés bénéficient.

Or, sur quoi se font ces prélèvemens? sur le capital social, qui se trouve diminué d'autant, et contrairement au principe qui veut que le capital reste intégralement la garantie des engagemens sociaux. D'où il suit, par exemple, qu'une société au capital de 5 millions qui serait dix ans sans bénéfices nets, se trouverait, après ce laps de temps, et par le fait seul du paiement anticipé des intérêts, grevée d'un déficit de 3 millions.

» Au préjudice de qui? Des actionnaires d'abord, qui n'entendent pas probablement faire un placement à fonds perdus; puis aussi et surtout au préjudice des tiers, qui voient échapper les garanties que l'acte social et la loi devaient leur assurer.

» Nous ne parlons pas ici des fraudes particulières qui peuvent se cacher derrière les élastiques stipulations du pacte social, des détournemens, des inventaires fictifs, des promesses illusoires, etc., toutes choses dont l'article 405 du Code pénal est chargé de faire raison; nous indiquons seulement les abus *légalement* permis contre lesquels la loi actuelle n'a pas de répression, et encore n'avons-nous fait qu'en énoncer quelques-uns. Nous y reviendrons plus spécialement, en recherchant la nature des réformes diverses qu'il est urgent d'adopter.

» — Qu'importe, dit-on, que des actionnaires imbécilles, que des créanciers imprudens se ruinent! en définitive, c'est leur affaire.

» A ceux qui tiennent ce langage un peu rigoureux, et qui pensent que la loi doit montrer tant de dédain pour les intérêts privés, nous dirons qu'il y a autre chose dans la question et que de plus graves intérêts s'y trouvent compromis. Il s'agit, en effet, de sauver l'industrie et le commerce de la crise où les ont jetés les déplorables tendances de la spéculation. Il s'agit de mener à bien cette maladie de l'argent qui dévore notre époque: au lieu de la laisser se développer en attaques impuissantes, au lieu de l'abandonner à elle-même, il faut voir si le mal, habilement dirigé, ne pourra pas aboutir à bonnes fins. La passion du gain, la soif des richesses, ces sources si puissantes qui jusqu'à présent s'éparpillent en filets inféconds, et vont se perdre on ne sait où, ne peuvent-elles, prudemment

contenues, servir à alimenter l'industrie véritable, cette indus trie qui rend les nations fortes, prospères, et dont nous avons tant besoin ? »

Examinons nous-mêmes quelques-unes des sociétés nouvellement fondées, et, hâtons-nous de le dire, nouvellement fondues. Pour ne pas sortir des journaux, nous prendrons ceux d'entre eux qui avaient été créés avec l'argent de bénévoles actionnaires. Ces petits exemples donneront une idée bien plus frappante de la vérité des annonces et des promesses de prospectus.

Je vois en première ligne le *Figaro*, malheureux journal qui, depuis 1831, a changé vingt fois de forme et quinze fois de propriétaires. Il se constitua en société au bon temps des primes. Le prospectus qu'il publia à cette occasion contient les passages suivans:

« Le fonds social est de 400,000 fr.

» Le capital de 400,000 fr., qui peut au premier abord sembler exagéré, ne l'est aucunement, car sur ces 400,000 fr.,

» Un quart, soit 100,000 fr., sont déposés au Trésor public pour faire le cautionnement du journal; ce cautionnement reste la propriété des actionnaires, qui s'en partageront le capital à l'expiration de la société.

Un autre quart, ou 100,000 fr., sont versés dans la caisse sociale ou employés à former un fonds de réserve: or, si les recettes balancent seulement les dépenses, ces 100,000 fr. sont encore à partager à la fin de la société.

» Ce n'est donc plus que 100 fr. environ que chaque actionnaire soumet aux chances commerciales, et cette faible mise de fonds lui donne droit:

» 1° A un intérêt de 6 p. 0|0, calculé sur 250 fr., valeur nominale de son action, et payable de trois mois en trois mois;

» 2° A un dividende proportionnel dans la répartition des bénéfices;

» 3° A un abonnement gratuit au journal pendant un an;

» 4° A une part proportionnelle dans la propriété du journal, outre sa part dans le fonds de réserve et dans le cautionnement;

» 5° A courir les chances de la répartition d'un premier dividende. »

C'est toujours le prospectus qui parle :

« On voit 1° que chaque actionnaire n'engage qu'une très faible somme dans laquelle il a beaucoup de chances pour rentrer, et qui peut lui produire immédiatement, par la répartition du premier dividende, une somme beaucoup plus forte.

» 2° Que les 400,000 fr. de capital social sont ainsi répartis :

» 100,000 fr. déposés au Trésor ;

» 100,000 fr. d'actions appartenant aux propriétaires primitifs ;

» 100,000 fr. versés dans la caisse sociale « et qui peuvent » faire marcher le journal SIX ANS quand même il n'aurait pas » un abonné » ;

» 100,000 fr. distribués comme premier dividende aux actionnaires. »

Les 100,000 fr. versés dans la caisse sociale, et qui pouvaient faire marcher le journal *six ans*, quand même il n'aurait pas un abonné, n'ont pu le faire vivre un an. Et cependant le Figaro a eu des abonnés !

Et les 100,000 fr. déposés au Trésor, que sont-ils devenus ? Il a été constaté à l'assemblée qui a prononcé la dissolution de la société, que la plus grande partie était engagée pour dettes. Nous ne savons pas ce qu'en retireront les actionnaires; mais ce sera peu de chose, sans doute, puisque nous tenons de bonne source que M. Alphonse Karr, ayant proposé les actions pour 1 fr. 50 l'une, n'a pu en obtenir ce prix, *proh pudor !*

O société en commandite !

Voyons maintenant celle de la *Loi*, dans les annonces qu'elle a faites elle-même.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS DE 250 FRANCS POUR L'EXPLOITATION DU JOURNAL

LA LOI,

Journal général de Législation et de Jurisprudence.

40 fr. par an pour Paris et les départemens.

Les actions de la *Gazette des Tribunaux* émises à 500 fr. valent 24,000 fr., et rapportent plus de 3,000 fr. par an; celles du *Droit*, créées à 250 fr. valent 550 fr.

(Le *Figaro* citait aussi ce succès des actions du Droit, mais le Droit, à qui ou à quoi devait-il la hausse de ses actions? A l'agiotage de ses patrons. La preuve, c'est que ce journal, qui prospérait si bien avant d'exister, a mangé aussi son capital. S'il paraît encore aujourd'hui, c'est parce qu'il a été acheté par une société nouvelle. Nous ne souhaitons pas à ses derniers actionnaires que leurs actions de 250 f. en *valent* 450).

Tels sont les précédens financiers qui ont déterminé la formation d'une société en commandite au capital de 500,000 fr. pour l'exploitation d'un journal, LA LOI. – Le capital de 500,000 f. est représenté par 2,000 actions de 250 f. chacune. — Les actions sont au porteur. — Les actionnaires sont de simples commanditaires qui ne peuvent être passibles que du montant de leurs actions. — Tout appel de fonds est interdit.

« Chaque action donne droit à ... (Suit la longue nomenclature des avantages de l'actionnaire).

» En cas de dissolution de la société, le remboursement
» des actions serait encore assuré par les intérêts du caution-
» nement, dont le capital serait placé par les soins du gérant
» sur première hypothèque ou en rentes sur l'état; de là,
» l'impossibilité absolue pour le preneur d'actions de
» perdre sa mise de fonds. »

« Il y a un CONSEIL DE SURVEILLANCE composé de neuf membres choisis par les actionnaires.

Confians en « cette impossibilité de perdre leur mise de » fonds, » de débonnaires rentiers prirent des actions de la *Loi*, reçurent le journal pendant quelques mois, et puis un beau jour l'avis que la société était dissoute.— Oh! oh! dirent-ils, déjà! pourvu que notre cautionnement de 100,000 fr. n'ait pas le sort de celui de *Figaro!* Attendons la liquidation.

Je ne sache pas que la liquidation ait laissé de quoi faire un gros partage; et de deux!

Passons à un troisième journal, le *Monde*. Voici ce qu'en lisait dernièrement l'*Actionnaire*, feuille spéciale: « Dans

une assemblée extraordinaire des actionnaires du journal *Le Monde*, tenue le samedi 4 novembre 1837, la dissolution de la société a été prononcée à l'unanimité : Lorsque le journal *Le Monde* s'est formé, il a eu la prétention de prendre une place inoccupée dans la presse; il se constituait, disait-il, l'interprète des intérêts généraux de l'Europe, le journal cosmopolite appelé à établir la fraternité universelle. A son apparition, il ne fut en effet d'aucun parti; et on doit lui rendre la justice de dire qu'il tenait aux termes de son programme par une insignifiante politique, et par une littérature plus insignifiante encore. Son gérant s'aperçut que le cosmopolitisme, comme il l'entendait, était fort peu goûté en France, et après quelques mois d'essais infructueux, il pensa qu'un écrivain célèbre assurerait beaucoup mieux que certaines idées mal dirigées le succès du journal. M. de Lamennais, en acceptant la direction politique du *Monde*, éveillait pour ce journal l'attention publique jusqu'alors indifférente. Son arrivée fut une bonne fortune pour le gérant, qui put, au moyen de ce nom honorable et populaire, opérer le placement d'actions, qui jusqu'alors paraissait très difficile; car, quelqu'imprudens que soient ordinairement les actionnaires, lorsqu'il s'agit d'affaires de presse ils s'inquiètent, et ils se hasardent difficilement.

» Il est vivement à regretter que M. de Lamennais, en entrant au journal, ne se soit pas enquis de sa position financière, et il doit se reprocher d'être, bien involontairement sans doute, une cause de ruine pour beaucoup de personnes que son nom seul a engagées à entrer dans la partie commerciale du journal. »

Et de trois. Ce n'est pas fini. La *Presse* du 1er décembre enregistrait de nouveaux sinistres.

« La *Gazette des Tribunaux* annonce aujourd'hui que la dissolution du journal le *Droit* a été prononcée.

» M. Patris, gérant de la société, a été investi de la qualité de liquidateur, avec pouvoir de vendre l'actif au mieux des intérêts de la société.

» Le *Droit* existe depuis deux ans environ; le gérant

actuel du *Siècle* fut son fondateur et son gérant pendant assez long-temps. Il a eu pour rédacteurs en chefs MM. Lherminier, professeur au collége de France, et Ledru-Rollin, avocat. Autant qu'un journal de tribunaux peut recevoir une couleur politique par le choix de ses rédacteurs, par le tri des causes et par l'esprit de ses comptes-rendus des débats judiciaires, le *Droit* appartenait à l'opinion démocratique que défendent le *National*, le *Bon Sens* et le *Siècle*.

» Trop de personnes se souviendront que, créées à 250 f., les actions du *Droit*, par l'effet de l'agiotage, s'élevèrent rapidement à 700 fr. , grâce à l'actif concours que lui prêta la maison de banque de M. Delamarre Martin-Didier, régent de la Banque de France, qui n'a pas été heureux dans ses préférences, car c'est également sous son patronage que le *Monde*, qui a cessé de paraître, fut publié.

» La *Gazette des Tribunaux* contenait hier une autre annonce ainsi conçue :

» D'une résolution prise à l'assemblée générale du *Journal général des Tribunaux* en date du 14 novembre il résulte ce qui suit :

» L'assemblée a adopté, à la majorité voulue par l'acte de société, un article additionnel audit acte ainsi conçu :

» Il sera formé une commission de six membres (auxquels il sera adjoint deux membres suppléans), qui décideront à la majorité des deux tiers des voix et seront munis de tous les pouvoirs qui appartiennent à l'assemblée générale, pour statuer sur les propositions faites par le directeur-gérant, soit pour acheter un autre journal et créer au besoin une nouvelle société au moyen de la liquidation de l'ancienne, soit pour traiter du *Journal général des Tribunaux* avec une compagnie qui voudrait en faire l'acquisition, soit enfin pour prononcer purement et simplement la dissolution de la société.

» Le *Journal général des Tribunaux*, qui compte à peine une année d'existence, a été fondé avec 300,000 fr. de capital le 1er novembre 1836, par les soins de la maison Duclosel et de Rostaing, à laquelle le *Journal général de France* doit également le jour. »

Nous nous arrêtons ici. Laissons en paix les journaux tombés aussi bien que ceux dont la chute est prochaine, et bornons-nous à dire que des résultats si déplorables devraient prémunir les capitaux crédules contre les mensonges de l'annouce et des prospectus.

Ce que nous disons ici des journaux mis en commandite s'applique bien mieux encore aux entreprises industrielles de toutes sortes qui ont surgi de terre comme par enchantement. Que de morts subites! que de liquidations! que de convois à conduire! quelle triste énumération il y aurait à faire, si l'on voulait seulement dire le nom des sociétés nouvelles dissoutes au bout de quelques mois. Ce serait une chose par trop monotone que de répéter toujours ce mot de Robert-Macaire :—*flouée!*

Ainsi : Société du *Figaro*,—flouée.
Société de la *Loi*,—flouée.
Société du *Catholicisme*,—flouée.
Société du *Physionotype*,—flouée.
Etc., etc., etc., etc.

Viennent donc enfin les chambres et avec elles une bonne loi qui arrête ce honteux tripotage, fils de l'aunonce. Celle-ci du moins sera bornée aux exagérations des éditeurs et des charlatans brévetés. Alors son influence ne sera plus aussi pernicieuse; alors du moins les capitaux ne se précipiteront plus à l'appel des faiseurs dans des gouffres pires que Charybde et Scylla. Alors nous pourrons rire du style ridicule et du pathos indécent de ceux qui ne craignent pas d'employer, pour séduire les niais, tout ce que la langue a de plus élogieux, tout se que l'hyperbole a de plus incroyable, tout ce que l'enthousiasme a de plus empoulé. Les hommes primitifs qui avaleront ces énormes couleuvres en seront quittes pour quelques pièces de cinq francs; cela les empêchera de croire ensuite à des réclames comme celle-ci qui peut passer pour le modèle du genre.

« Edition-monument grand in-folio.

» Un fait de la plus surprénante témérité s'accomplit en ce moment. M. Opigez publie le *Paradis* de Milton, en uu

volume, illustré de cinquante-cinq gravures, d'après les magnifiques compositions de Flatters. La beauté de cet ouvrage tient de la révélation. Figurez-vous la traduction de Châteaubriand en regard de l'original, et cela sur une surface in-folio, orné d'un majestueux frontispice, paré de riches culs-de-lampes, émaillé enfin de lettres ornées, et par-dessus tout enrichi de cette magnifique série de gravures qui, à elles seules, feraient l'ornement d'une galerie princière. L'accomplissement de cette entreprise sera le plus beau fait-d'armes de la typographie des temps passés et présens. Le *Paradis perdu*, édition-monument, restera comme les colonnes d'Hercule du vrai beau. Toutes les célébrités de Paris et de l'étranger ont été appelées à concourir, chacune pour sa spécialité, au parfait achèvement dé cette hardiesse. Le Milton-Opigez est le roi des livres, et se place aujourd'hui à la tête des chefs-d'œuvre. »

Pesez bien les termes de cette curieuse réclame, ils sont tous d'une audace rare. Il faut que celui qui l'a faite ait feuilleté le dictionnaire depuis A jusqu'à Z pour accumuler ainsi, les unes sur les autres, tant d'expressions hyperboliques qui se pressent dans ces quelques lignes. Les métaphores, les antithèses, les apostrophes, toutes les figures, toutes les fleurs de la réthorique sont prodiguées ici. Voyez : *publier* le *Paradis* de Milton, ce n'est pas un fait ordinaire, c'est *un fait de la plus surprenante témérité. La beauté de cet ouvrage* (du *Paradis* ou bien du papier et des vignettes ?) *tient de la* RÉVÉLATION. De la révélation ! n'est-ce pas révoltant ? *figurez-vous* un *in-folio*, ORNÉ *d'un* MAJESTUEUX *frontispice*, PARÉ de RICHES *culs-de-lampes*, ÉMAILLÉ (charmante expression !) *enfin de lettres ornées, et par-dessus tout* ENRICHI *de cette* MAGNIFIQUE *série de gravures qui, à elles seules, feraient l'ornement d'une galerie princière* (et vous ne serez pas étonné que l'éditeur s'enorgueillisse d'un pareil *monument*, et qu'il ajoute avec son emphatique porte-voix que *l'accomplissement de cette entreprise sera le plus beau fait-d'armes de la typographie des temps passés et présens* (et futurs), Maintenant que les imprimeurs s'illustrent par des faits d'armes, nos guerriers vont apprendre à faire la casse et à mettre

en page. Ils tireront sur Constantine non à coups de canons ou de fusils, mais à la presse mécanique. Écoutons le plus joli morceau de la réclame : le *Paradis perdu restera comme les colonnes d'Hercule du vrai beau;* il restera aussi comme les colonnes d'Hercule du plus incroyable charlatanisme. Si le *Milton-Opigez* (Milton et Opigez, quelle réunion !) *est le roi des livres et se place à la tête des chefs-d'œuvre*, certes il est aussi, avouons-le, le roi des.... blagueurs.

Au style héroïque et transcendant de la réclame Opigez, passons au roucoulement romantique et phosphorescent, l'un n'est pas plus modeste que l'autre, mais il est non moins grotesque et non moins amusant. Il a de plus le mérite d'être tout neuf, il date du 11 décembre 1837.

« Le Magicien, par Alphonse Esquiros, dont le succès est, dit-on, aussi rapide que mérité, restera comme une création forte et insolite qui déplace toutes les questions littéraires. Ce livre est tout à la fois païen et chrétien, classique et romantique; il touche au passé par les grands souvenirs qu'il réveille, et à l'avenir par les idées profondes et humaines qu'il contient. C'est l'inquiétude d'une jeune ame et comme une initiation aux destinées futures de l'homme et de la société. Cette œuvre sérieuse, sombre, agitée, nous donne bien une image de notre siècle, qui cherche, dans l'ombre et la douleur, la solution de tous les problèmes humains et qui, dit M. Alphonse Esquiros, ne la trouvera que dans l'amour. Ce livre a de grands défauts, mais ils sont rachetés par de telles beautés, et ces défauts sont d'un ordre si élevé, si rare et si étrange, qu'on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer ici, de l'écrivain habile qui colore si fortement sa pensée, ou du jeune homme qui ose de telles audaces avec tant d'étude et de poésie. »

La vie est quelque chose de si bon que tout le monde y tient. Le Milton-Opigez, vous vous le rappelez, se donne à lui-même un brevet pompeux d'immortalité, le magicien a soin de ne point oublier la recette. Le premier «restera comme les colon- » nes d'Hercule du vrai beau;» le second «restera comme une création forte et insolite. » Qui ne serait tenté d'acheter ce livre, tout à la fois « païen et chrétien, classique et roman-

» tique, touchant au passé et à l'avenir, dont les idées sont
» profondes et HUMAINES, qui est sérieux, sombre, agité, qui
» cherche dans l'ombre et la douleur la solution de tous les
» problèmes humains, et dont les défauts sont d'un ordre si
» élevé, si rare et si étrange, qu'on ne sait vraiment ce qu'on
» doit le plus admirer. »

Oui, écrire une pareille réclame, c'est « oser une audace » bien étrange. » Il est probable que le « magicien » l'a dictée lui-même; car, par sa barbe ! le style est magique, romantique, mirifique, méphistophélique et pas le moins du monde classique.

Voilà comment on proclame et on réclame les livres. Voici à son tour comment se recommande la drogue.

« En parcourant les vieilles chroniques de France, touchant les règnes de Louis XII et de François Ier, on remarque que les naïfs chroniqueurs de ce temps étaient unanimes à faire l'éloge de l'HYPOCRAS, cette divine liqueur dont nos bons aïeux faisaient leurs délices. Mais voilà que notre dix-neuvième siècle, éminemment industriel, a voulu se rendre compte de la grande vogue dont jouissait cette liqueur, et a compris qu'elle pouvait être utile à la société moderne, en lui appliquant le cachet de son époque, c'est-à-dire en la dotant de propriétés remarquables contre la pituite, les maux ou faiblesses d'estomac, les digestions lentes ou pénibles, et en outre d'une action très dissolvante des graviers des reins et de la vessie, tout en lui conservant un goût agréable qui la fasse rechercher comme liqueur de table. En obtenant de tels résultats après de longues recherches, la maison Goisier et compagnie (1) a suivi fidèlement tous les préceptes de l'illustre Sydenham. « Il est avantageux, disait ce célèbre praticien, d'accorder quelque chose à l'instinct et au goût dans les maladies et de flatter ainsi la nature. » (*Dissert. epistolic.*, p. 456.) L'hypocras ayant pour but évident de mettre en pratique la philantropique théorie de ce savant, nous lui accordons franchement notre recommandation. »

(1) Le dépôt d'hypocras est à la pharmacie, rue de l'Arbre-Sec, n. 42.

N'admirez-vous pas l'érudition de l'hypocras, qui compulse et les vieilles chroniques de Louis XII et de François Ier, et les *dissert. epistolic.* ! (Ces deux mots sont sans doute latins.) L'eau, ou plutôt une *divine liqueur*, ne vous vient-elle pas à la bouche quand vous entendez dire que l'hypocras faisait les délices de vos aïeux? Et d'ailleurs, jugez de l'avantage : le vin de champagne, qu'on appelle hypocras, « guérit les pituites, » les maux d'estomac, les digestions pénibles, dissout les gra- » viers des reins et de la vessie », et guérit sans doute aussi la migraine, les fluxions de poitrine et les coups de pied de cheval.

Nota. Si la maison Goisier et compagnie était curieuse de remonter à des chroniques plus anciennes que celles du temps de Louis XIII et de François Ier, je la prie de s'adresser à mon ami Achille Jubinal, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société des Antiquaires de France, et qui serait enchanté de faire connaissance avec l'*hypocras*.

Maintenant que nous avons suffisamment et peut-être trop parlé de l'annonce en général, nous allons donner des modèles de telle ou telle annonce en particulier. Qu'on veuille bien suivre avec nous les mille et une transformations de ce caméléon qui ne dévore pas les hommes, mais qui voudrait bien les détrousser, *quærens quem devoret*.

Signalons auparavant un nouveau débouché de l'annonce : vous avez vu combien elle avait *profité* depuis 1798. Mais toutes ses ressources ne suffisent pas à son ambition. Ne pouvant plus tapisser les bâtimens publics et les maisons particulières, on vient de créer le long des boulevarts et des quais des candélabres portant un appareil propre à apposer des affiches sur huit faces différentes, disposées de manière à ce que la lumière du gaz, placée dans l'intérieur de l'appareil, les rende aussi lisibles la nuit que le jour.

Cette idée, qui avait déjà reçu un commencement d'exécution sous une forme un peu différente, vient d'être reprise, et une compagnie en commandite, au capital de 180,000 fr., représenté par 360 actions de 500 fr., et qui pourra de plus être porté à 240,000 fr., si le gérant le juge nécessaire, a été créée pour l'exploiter,

C'est un capitaine de l'ancienne garde royale, M. de Forestier, qui a eu cette idée lumineuse. Il a eu soin de s'en assurer le monopole par un brevet d'invention. Il est présumable que si la société des *candélabres-affiches* ne réussit pas, ce ne sera pas faute de *lumières* ni d'*annonces*.

VII.

LES MÉTAMORPHOSES DE L'ANNONCE.

Si nous nous lançions aussi dans les comparaisons végétales et autres, nous dirions que l'annonce est un grand arbre dont le large tronc, séparé en deux branches principales qui se divisent elles-mêmes en une multitude de petits rameaux, et que l'arbre, les branches et les rameaux poussent beaucoup de feuilles. Ceci ressemble à un mauvais calembourg, car il est de fait que sans le produit des annonces, beaucoup de feuilles politiques ne pourraient pas vivre, notamment la *Presse*, le *Siècle* et tous leurs frères les journaux à 40 fr. par an. Mais n'oublions pas notre belle comparaison. Les deux branches principales de notre arbre s'appellent, la première, l'annonce proprement dite; la seconde, la réclame. Les rameaux sont les innombrables divisions et subdivisions qui tiennent à la souche commune, l'annonce, et qui, pour cela, en portent le nom avec une épithète distinctive.

Ainsi on remarque l'annonce politique, l'annonce littéraire et l'annonce industrielle. A l'une de ces trois divisions se rattachent l'annonce théâtrale, l'annonce par titres, l'annonce mystérieuse, l'annonce philantropique, l'annonce par procès, l'annonce indirecte, l'annonce homéopathique, l'annonce religieuse, l'annonce enseigne, l'annonce affiche, l'annonce circulaire, l'annonce prêchée, l'annonce criée.

Faisons connaître chacune de ces annonces.

1° L'Annonce politique.

Il n'est pas besoin, je pense, de définir l'annonce politique, elle est assez connue; les journaux en sont remplis, non dans la 4e page, mais dans les trois premières. L'annonce politique est leur thème obligé et indispensable. Tout le monde peut l'y chercher facilement et suivant ses goûts; soit qu'elle soit légitimiste, républicaine ou juste-milieu. L'annonce politique fleurit principalement aux époques des élections, des changemens de ministères, des promotions aux grands emplois administratifs, judiciaires ou militaires. On voit alors dans tous les journaux les professions de foi, les déclarations de principes, les confessions publiques, les *lettres au rédacteur*, les réponses, les dénégations, les accusations, les dénonciations. C'est un tohu-bohu de reproches, de récriminations, de démentis et souvent d'injures. Pour plus amples renseignemens, lire un jour les feuilles de toutes couleurs.

L'annonce politique la plus hardie et qui n'a pas été la moins productive pour ses faiseurs, c'est la médaille que se sont décernée messieurs les journalistes signataires de la protestation contre les ordonnances du 25 juillet 1830. On peut dire que c'est une annonce frappée au bon coin. La médaille, gravée en bronze par M. Caqué, a deux pouces et demi de diamètre. La face représente la liberté de la presse tenant d'une main la trompette de la publicité et de l'autre un flambeau, avec cette inscription en gros caractères :

EN PUBLIANT ELLE ÉCLAIRE.

Sur le revers de la médaille on lit cette pompeuse dédicace :

LA FRANCE AUX SIGNATAIRES DE LA PROTESTATION CONTRE LES ORDONNANCES DU 25 JUILLET 1830.

Et, au milieu de la dédicace, les noms qui suivent :

Ader, A. Année, Avenel, Barbaroux, J.-J. Baude, Bert, A. Billiard, Bohain, Buzoni, Carrel, Cauchois-Lemaire, Chambolle, Chalas, Châtelain, Coste, B. Dejean, Dubochet, E. Dumoulin, J.-F. Dupont, Dussard, A. Fabre, Fazy, Gauja, de Guizard, Guyet, Hausman, de Jussieu, Delapelouze, Larreguy, Leroux, Levasseur, Mignet, Moussette, Peysse, Léon Pillet, Plaignol, C. de Rémusat, Rolle, Roqueplan, Sarrans jeune, Senty, Albert Stapfer, Thiers et Vaillant.

Jamais annonce ne rapporta davantage. Graces à elle, MM. Billiard, Bohain, A. Carrel (1), Dejean, Gauja, de Guizard, Larreguy devinrent préfets ; MM. Mignet et Thiers académiciens, M. de Rémusat député, sous-secrétaire d'état ; MM. Année et Léon Pillet maîtres des requêtes ; M. Thiers ministre, président du conseil des ministres ; M. Baude, préfet de police, conseiller d'état, presque tous chevaliers, officiers ou grands officiers de la Légion-d'Honneur ; tous, si je ne me trompe, décorés de juillet.

Aux puritains qui n'ont rien obtenu, il reste du moins la consolation, sinon la gloire, de voir leur nom coulé en bronze et par conséquent impérissable.

Quelquefois l'annonce industrielle emprunte un caractère politique, afin de se glisser, à l'aide de ce manteau, dans certain parti. Exemple curieux :

PRUNES D'ALGER.

Quoique ce ne soit pas pour des prunes (délicieux jeu de mots !) que la vaillante armée d'Afrique ait été à Alger, et que pour prix de la victoire un grand trésor en lingots d'or et d'argent arriva à point nommé dans les coffres du *gouvernement à bon marché* (la plaisan-

(1) M. Armand Carrel refusa la préfecture du Cantal.

terie vient bien à propos); néanmoins l'arrivée de ce fruit si extraordinaire en bonté, en économie, vient nous rappeler chaque année un des *principaux bienfaits de la légitimité* (comme ce compliment est adroit et plaisamment tourné!) et pour que chacun en conserve le souvenir et puisse jouir du *fruit* de cette brillante conquête (ceci est un calembourg) qui fait la gloire du vénérable monarque qui en conçut le projet, l'honneur de l'illustre capitaine qui la dirigea, et le triomphe de la vaillante armée qui l'exécuta. (Cette phrase est d'un beau style, mais elle n'est pas française.) Ayant acquis la conviction, par la prise de Mascara et celle de Constantine, que ce fruit merveilleux ne se récoltait en Afrique que sur le territoire d'Alger (blâme indirect des expéditions de Mascara et de Constantiue), c'est avec satisfaction que nous nous empressons d'annoncer l'arrivée de *celles* (des prunes sans doute) de la nouvelle récolte, avec espérance de les recevoir pendant de longues années, au grand désappointement de nos bons voisins et alliés, MM. les Anglais, qui auraient bien voulu s'en charger à cause des prunes, si on eût voulu les *lui* confier, et pour prévenir cette mutation, nous croyons qu'il suffira d'annoncer que les premières prunes qui furent mangées, aussitôt qu'elles euret touché le palais, échauffèrent la verve d'un bon et simple Marseillais, qui n'était rien moins que poète, et cependant il s'écria en vers, *sans s'en douter*, dans son transport de reconnaissance envers la belliqueuse armée et la personne de celui qui l'avait dirigée (Ouf! voici donc la fin de cette interminable phrase, qui est écrite en je ne sais quelle langue):

Hâtons-nous de courir au-devant du soldat;
Il vient, couvert d'honneur, de lauriers et de gloire;
Le doux parfum des lys l'enivrait au combat;
Son triomphe est écrit au faste de l'histoire.

(On s'attendait à trouver dans ces vers l'éloge des prunes, mais il n'en est pas question. L'annonce l'a oublié. Elle n'avait garde d'en faire autant pour l'adresse de ses magasins):

Bazar provençal, 106, rue du Bac; boulevard des Capucines, 23, et rue du Temple, 37.

(Numéro de la *France* du novembre 1837.)

2° L'Annonce littéraire.

L'annonce littéraire est celle qui rend compte des livres nouveaux. Elle a son domicilé élu au bas de la troisième page. On la place immédiatement sous le double filet qui sépare le journal de la feuille-affiche. Elle procède presque exclusivement par la réclame ; elle est d'ordinaire brève et concise. Quelques lignes lui suffisent; mais ces lignes sont toujours formées des épithètes les plus ronflantes et des complimens les plus boursoufflés. Le livre qu'on annonce est véritablement le chef-d'œuvre qui doit faire révolution dans le monde.

L'annonce littéraire ne se voit pas seulement en réclame, elle se métamorphose parfois en fait-Paris, parfois en article.

Voici le fait-Paris littéraire : — M. le ministre de l'intérieur vient de souscrire à vingt exemplaires de l'excellent roman de M. ....

— Le Roi, qui encourage toutes les bonnes publications, vient de faire prendre, pour toutes ses bibliothèques, l'Histoire de France de M. ....

— La Reine, dont le patronage est assuré à tout ce qui est bon et utile, a souscrit à quatre exemplaires de l'Alphabet musical de M. ....

— M. le ministre de la guerre vient d'écrire la lettre suivante à M. ....

« Monsieur, votre *Te Deum* est divin. C'est un véritable chef-d'œuvre. »

Ou bien : « Madame, vous dansez mieux que David. Vos pirouettes et vos entrechats sont adorables. »

Ou bien : « Monsieur, votre opéra-comique est on ne peut plus soigné, je vous en donne ma parole d'honneur. »

Ou bien : « Mon cher ami, je vous serre les mains et mets les deux miennes au service de votre tragédie. »

Et ainsi de suite.

C'est surtout dans l'annonce littéraire que le charlatanisme est impudent. Dans ce siècle-ci, ce n'est rien que d'avoir du talent, qui n'en a pas? L'essentiel est de le persuader aux autres, et pour cela il faut le dire, il faut le crier, il faut l'écrire, le faire dire, le faire crier, le faire écrire et principalement le faire imprimer.

«S'agit-il d'un roman? un éditeur *bien payé* fait son office et l'auteur se trouve soudain sur le *certain pied* voulu, sa position est établie, c'est un critique de canapé. Innocente folie, direz-vous. Innocente! si ceux qu'elle fait mourir de faim pouvaient parler, l'épithète ne passerait pas. Un ouvrage est loin de s'offrir tout entier comme un tableau à un premier coup-d'œil. Le public souvent achète sur un titre ambitieux et perfide. Puis il bâille, il peste, il se dégoûte de toute lecture et par suite, de bonnes choses demeurent manuscrites. Bientôt, les revues littéraires reçoivent des élucubrations qui ont payé leur insertion, et les auteurs qui vivent de leur plume sont écartés par économie. Le savant ou le poëte jeûnent, le public s'impatiente, le public se désabonne. Ce n'est rien encore, le noble auteur aristocratique peut payer à TANT la ligne des RÉCLAMES et des articles de journaux qu'il a faits lui-même, comme il a payé son libraire. Alors son livre est baigné de louanges. « DEUX COEURS ENTRELACÉS est une œuvre » de poésie intime et actuelle, où M. le baron de *** a su » répandre ces dernières angoisses d'une âme désabusée par » des épreuves prématurées, du tourbillon imposteur des » chimères de la société, etc... » Viennent ensuite les éloges sur un style impétueux et chaud comme la lave de l'Etna. On se hâte d'acheter, on soulève la couverture, on lit des choses stupides et l'on demeure indigné. Sur ces entrefaites, une CÉLÉBRITÉ publie deux volumes. Voici venir la critique im-

partiale que l'artiste n'a pas rétribuée ni faite; elle prouve que l'ouvrage nouveau est pitoyable et bien au-dessous du dernier livre du même auteur. — Oh! oh! dit le public, ignorant ces circonstances, si les COEURS ENTRELACÉS du baron de quatre ****, si fort admirés et prônés, n'ont rien valu, cette nouvelle publication doit être exécrable, puisqu'on ne peut s'empêcher de la bafouer.

Voici le résultat. On oublie le baron de **** étoiles en jurant de ne plus s'exposer aux déceptions, le poète pauvre reste en feuilles, reçoit le chagrin et les quolibets, le public n'achète plus et l'éditeur fait banqueroute.

C'est là du charlatanisme, sans contredit (1). »

Il n'est si mince écrivain qui n'ait ses prôneurs, et quels prôneurs! Nous avons lu dans le *Figaro* un charmant article intitulé « les satellites de la gloire. » Cet article, quoique s'écartant un peu de l'annonce littéraire, s'y rattache pourtant assez pour qu'il ne soit pas déplacé ici.

« Toute gloire a ses satellites, tout grand homme compte autour de soi une demi-douzaine de petits jeunes gens faisant la roue et la cabriole, moucherons qui s'agitent et qui bourdonnent dans chaque rayon de soleil. Ce sont d'aimables amis, au cœur vain, à la tête vide, et qui pour ne pas s'exposer à mourir célibataires, épousent la gloire de leurs voisins. De toutes les calamités qu'engendre le génie, celle-ci n'est pas la moindre, à coup sûr, et tout ce que la fréquentation des grands hommes en a gâté de petits, est incalculable à cette heure. Je sais une foule de gens que j'ai long-temps connus pour les meilleurs enfans du monde et qui, en se faisant porte-queue de la célébrité, sont bien devenus les êtres les plus insupportables de la création. Vous les avez rencontrés partout, cortége obligé de tout génie qui se promène. M. Hugo a ses satellites, madame Sand a ses satellites, M. de Vigny a ses satellites : ils revêtent impudemment les habits de leurs maîtres, s'illuminent effrontément de l'éclat de l'astre qu'ils desservent et vous saluent à peine, depuis qu'ils sont laquais

(1) (Francis Wey), *Presse* du 17 octobre 1837.

de grandes maisons. Anes chargés de reliques, ils marchent la tête haute, relèvent le pas et font carillonner leurs clochettes.

Par quelle œuvre ont ils conquis le droit de se glorifier de la sorte? Je ne saurais trop vous le dire. Médiocres et nuls, ils ne sont guère connus que par leurs prétentions. L'avenir est gros de leur génie et le présent de leur sottise.

Au reste, ils ont un art merveilleux pour parer leur médiocrité avec les plumes de l'oiseau qu'ils adorent. Ce sont des valets assez habiles à chausser les bottes vernies de leurs maîtres. A chaque nouveau triomphe du patron, ils se couronnent de lauriers, absolument comme chez cette peuplade sauvage où le mari se met au lit le jour où sa femme accouche.

Le satellite ne dit pas, comme pourrait le dire un simple mortel : — J'ai vu M. Hugo; — j'ai dîné avec M. de Vigny; — j'ai fumé avec Mme Sand. — Il prend un air avantageux et dit d'un ton fat et prétentieux : — J'ai vu Victor; — j'ai dîné avec Alfred; — j'ai fumé avec Georges. — Ce nom de Georges est celui dont tous les satellites ont le plus niaisement abusé : — Je quitte Georges; — je vais chez Georges; — je soupe avec Georges; — cette cigarette m'a été donnée par Georges. — Georges, qui? Georges quoi? Eh! vous me ferez prendre en horreur tous les saints du calendrier!

Ils sont parvenus à croire à leur valeur, grace à la facilité qu'ils ont de faire tourner à leur profit les éloges qui s'adressent à l'idole de leur choix. Louez *Stello*, admirez *Notre-Dame de Paris*, écriez-vous que *Lélia* est un beau livre, le satellite s'incline, rougit et remercie d'un air modeste. Le satellite ressemble à ces malins enfans de chœur qui mangent les raisins, prémices de l'automne, que les fidèles apportent en offrande à leurs saints.

Il est vrai de dire qu'ils prennent également à leur compte les rigueurs de la critique : c'est dans le derrière de ces serviteurs complaisans que le génie reçoit les coups de pied des Zoïle et des Aristarque.

3° L'Annonce industrielle.

L'annonce industrielle est réellement omniforme. Son domaine est sans limites, il embrasse tout ce qui est industrie. Essayer de la suivre dans toutes ses branches, ce serait vouloir compter les gouttes d'eau de la mer. Nous nous bornerons à faire connaître les principales annonces industrielles, et nous choisirons de préférence celles qui jouent le plus grand rôle dans la quatrième page des journaux, savoir : les eaux et pommades merveilleuses, les spécifiques, les maladies secrètes et les remèdes secrets, les spécifiques de toutes sortes, etc.

De même que l'annonce politique cache souvent un but industriel, de même aussi l'annonce industrielle se mêle de temps en temps aux desseins politiques, comme celle-ci, par exemple :

EMPRUNT D'ASSURANCE DE DON CARLOS.

Une prime de 7 pour 0/0, qui n'est qu'une avance faite pour s'assurer le droit d'avoir de la rente 5 p. 0/0, au prix de 30 p. 0/0, lorsque Don Carlos sera arrivé à Madrid, est d'autant plus avantageuse qu'elle assure, à partir du 1er juillet 1836, les intérêts sur le capital de 100, comme si le prix total d'acquisition en avait été acquitté intégralement. Par conséquent, si les porteurs de certificats ne sont appelés à solder les cinq autres termes qu'à partir du 1er janvier 1838, ils n'auront que 22 1/2 p. 0/0 à payer au lieu de 30, ce qui ne portera donc en

réalité qu'à 29 fr. 1|2 le prix auquel ils seront devenus propriétaires de 5 fr. de rentes.

Outre ces chances favorables, le présent emprunt offre encore aux détenteurs de la DETTE ACTIVE ESPAGNOLE le seul moyen de s'assurer contre la ruine inévitable et totale qui les attend lorsque la cause de la REINE aura succombé. Il leur présente en ce cas une garantie certaine contre l'annulation qui les menace, vu le décret de DON CARLOS, en date du 17 mai 1835.

LES CALCULS SUIVANS ÉTABLISSENT CES FAITS D'UNE MANIÈRE INCONTESTABLE.

Un capitaliste qui a 100,000 f. de Dette active, a dans ce moment, au prix de 20 p. 0|0, une valeur de	20,000 f.
S'il achète 100,000 en certificats de l'emprunt de DON CARLOS, sur lesquels il a à payer 7 p. 0|0, il aura à débourser	7,000
Il se trouvera donc avoir constitué un OMNIUM de 200,000 fr. pour	27,000 f.
Lorsque la cause de DON CARLOS aura triomphé:	
Les 100,000 fr. de Dette active tomberont à 5 p. 0|0, et ne pourront se vendre qu'environ	5,000
Les 100,000 f., certificats de l'emprunt de DON CARLOS, monteront à 72 p. 0|0, dont 22 1|2 p. 0|0 à payer pour les cinq derniers termes, déduction faite des semestres échus, ce qui permettra d'opérer une vente qui produira	49,500
	54,500
Ces valeurs ayant coûté	27,000
Il en résultera un bénéfice de	27,500
« Si, au contraire, et malgré toutes les probabilités, DON CARLOS éprouvait des revers, le » cours de la Dette active espagnole monterait à » 72 p. 0|0, et les 100,000 fr. de Dette active » pourraient se vendre	72,000
Les 100,000 fr., certificats de l'emprunt DON	

CARLOS baisseraient, et les 7 p. 0/0, payés pour le premier terme, ne vaudraient que	2,000
	74,000
Ces valeurs ayant coûté	27,000
Il en résulterait un bénéfice de	47,000

Ainsi, dans les deux cas, un porteur de DETTE ACTIVE ESPAGNOLE aura trouvé dans l'emprunt de DON CARLOS, non seulement une sécurité complète contre tout événement, mais encore, pour une modique PRIME D'ASSURANCE de 7,000 fr., la certitude de réaliser un bénéfice de 27 ou de 47 mille francs.

Inclinez-vous devant le génie de cette savante combinaison, capable d'allécher les moins friands. Il est impossible de donner des chiffres plus éloquens. Je défie barême de combiner avec autant de talent les additions et les multiplications. Mais gare aux soustractions!

Des hauteurs des spéculations financières nous tombons sans préparation sur les pommades philocômes.

Une chose éternellement admirable, c'est la prospérité toujours croissante, c'est le succès toujours florissant des remèdes qui ne guérissent pas certaines incommodités réputées incurables.

On invente chaque jour, avec d'égales chances de vogue, des antidotes pour les cors aux pieds.

Il y a des milliers de pommades, d'huiles, d'élixirs pour faire croître les cheveux, les épaissir et en empêcher la chute.

Toutes ces compositions se vendent, s'arrachent, fournissent à d'énormes frais d'annonce et enrichissent leurs propriétaires.

Or il ne s'est jamais vu d'exemple d'un cor aux pieds guéri.

De mémoire d'homme on n'a pu produire une seule nuque, prédestinée à la nudité, qui ne soit devenue invinciblement chauve.

Les plus doux résultats qu'on ait pu obtenir jusqu'à ce jour à l'aide de ces médicamens onctueux, sont:

Pour les cheveux qui tombent de tomber avec plus de facilité;

Pour les cheveux qui ne tombent pas, de tomber;

Pour les blonds qui veulent teindre les leurs en noir, de les avoir pour la vie d'un beau cramoisi.

Le succès, d'après ces considérations autrement inexplicable, s'appuie sur le vague espoir, cet ange qui quitte le malheureux le dernier, et la ferveur inquiète de toute créature qui se sent minée à sa base, ou honteusement dépouillée à son sommet. Les superstitions médicales ont remplacé de notre temps les superstitions religieuses d'autrefois.

Il est certain que s'il est déjà affligeant pour un homme mûr de perdre ses cheveux avant le temps, il est atroce pour un jeune front de se voir plumer vif à la fleur de son âge. C'est la plus terrible façon dont la main de Dieu puisse s'appesantir sur la tête d'un homme. La victime d'ailleurs peut considérer cette punition ignoble, imprévue, irrévocable comme une lâcheté. De plus, elle peut la considérer comme une petitesse de sa part, et il est à croire qu'elle se donne cette consolation. Il serait moins cruel de faire tomber la tête tout entière, et il n'en coûterait pas plus.

Elle est en droit de lui dire, comme le vieux don Diègue ou comme Chapelain :

Achève et prends ma tête après un tel affront.

Mais que fait ordinairement la victime? elle garde sa tête, et elle s'en va chez un coiffeur pour laquelle démarche cette précaution est indispensable; le coiffeur lui vend une perruque si artistement fallacieuse que tout le monde lui en fait compliment.

Les faux toupets, c'est encore reconnu, n'imitent parfaitement que les perruques, et les perruques les faux-toupets.

Et cependant s'usent les uns après les autres, tous les onguens, toutes les pâtes, tous les résidus qu'il plaît à chacun d'inventer. On croira éternellement aux paroles des empyriques et des faiseurs d'annonces. On ne remarque pas que toutes ces préparations se prétendent les *seules infaillibles*, et déclarent toutes les concurrences d'abominables drogues,

ce qui devrait être, à notre avis, pris à la lettre comme un article de foi. Comparez, s'il vous plaît :

POMMADE

MÉLAINOCOME.

L'usage de cette célèbre Pommade devient de jour en jour plus fréquent. Son succès toujours croissant, les éloges publics qu'elle a mérités nous dispensent à l'avenir de nous appesantir sur ses *innombrables* qualités ; nous nous bornerons à rappeler qu'elle teint les cheveux, favoris et moustaches du plus beau noir, blond et châtain sur-le-champ et sans aucune préparation ; les fait croître et épaissir, et les empêche à jamais de blanchir et de tomber. Le seul dépôt à Paris est chez Mme veuve Cavaillon, Palais-Royal, 133, au deuxième, l'entrée par l'allée de l'horloger. (*Ne pas confondre avec la boutique du parfumeur à côté*). Le prix des pots est de 5 fr., 10 fr. et 20 fr. (Affranchir.)

Découverte! Prodige de la chimie!

POMMADE DU LION.

Pour faire pousser en un mois les CHEVEUX, les FAVORIS, les MOUSTACHES et les SOURCILS. (Garanti infaillible.) — Prix : 4 fr. le pot. — Chez l'AUTEUR, à Paris, rue Vivienne, 4, *allée de la pharmacie Colbert*, près le Palais-Royal. Et chez M. FRANÇOIS, SEUL DÉPOSITAIRE, même maison, à toute heure. — Six pots, 20 fr. — (On expédie). — *AVIS ESSENTIEL :* les coiffeurs et autres TROMPENT JOURNELLEMENT en vendant DE VILES CONTREFAÇONS sous notre titre. NOUS N'AVONS AUCUN DÉPOT CHEZ EUX NI AILLEURS. Le public doit acheter DIRECTEMENT chez nous, SANS EXCEPTION AUCUNE, pour avoir la véritable Pommade du Lion composée par l'auteur lui-même ; 4 années de réussites toujours infaillibles sont des garanties. — Tous nos pots portent nos marques de responsabilité : ils sont revêtus de la signature *à la main* de M. FRANÇOIS, du cachet de l'auteur sur cire rouge, et accompagnés d'un prospectus. (*Se défier notamment d'une boutique en face notre porte.*)

Quel mépris souverain il y a dans ces mots dédaigneux : ne » pas confondre avec la boutique du parfumeur! » La *boutique* vend sans doute la Pommade du Lion, qui, à son tour, avertit bien de *se défier notamment* d'une boutique en *face sa porte*. Il est évident que cette autre boutique vend la pommade Mélainocôme.

LE

TAFFETAS GOMMÉ

pour les

CORS, DURILLONS ET OIGNONS,

Préparé par M. P. GAGE, pharmacien, rue de Grenelle-St-

TOPIQUE COPORISTIQUE.

Il est peu de personnes qui n'aient à se plaindre de l'incommodité des cors aux pieds, il en est peu aussi qui n'aient cherché à se débarrasser des souffrances qu'ils occasionnent, les remèdes les plus efficaces n'avaient jamais suffi que pour le soulagement de quelques

Germain, 13, à Paris, est *le seul qui détruise* ces sortes d'affections, en peu de jours, *sans douleur* et sans salir la chaussure. — *Dépôts:* chez MM. Roussel, à Metz; Soulacroix, à Brest; Courtois, au Mans; Nivart, à Châteauroux; Demange, à Nancy; Jolicœur, à Reims, Thumin, à Marseille; Lecocq, à Clermont-Ferrand; Léger à Angers; Bertaux, à Saint-Quentin; Fleury, à Larochelle, et dans toutes les villes de France et de l'étranger.

jours, les cors ne tardaient pas à reparaître avec plus de force, il en est même qui prenaient une telle excroissance et qui occasionnent de telles douleur qu'ils constituent une véritable infirmité. L'action des remèdes jusqu'à ce jour n'avait donc porté que sur l'exubérance et jamais sur la racine. Les nombreux essais faits à Paris, les rapports des journaux et les certificats de médecins, prouvent que *c'est le seul remède* qui soit parvenu à détruire les cors, oignons et durillons, d'une manière constante; il en attaque la racine et la fait tomber en quelques jours, sans nul danger *ni douleur*. Les pots non revêtus de la signature et cachet *Saissac*, à Paris, seront désapprouvés. Principaux dépôts chez les pharmaciens.

Remarquez-bien que le Taffetas gommé est le *seul* qui détruise les cors, durillons et oignons *sans douleur*, et que le topique coporistique n'en est pas moins le *seul* qui détruise ces infirmités *sans douleur*. La seule différence c'est que le premier remède opère « sans salir la chaussure », avantage dont ne jouit pas le second.

Les pectoraux ne se livrent pas une guerre moins terrible. La pâte de Regnauld a fait constater sa supériorité sur les autres pectoraux par un « brevet d'invention », le mou de veau a obtenu un brevet d'invention et de plus une « ordon-» nance du Roi pour qu'on le préfère à tous les autres pectoraux. Vivent les brevets d'invention!

Brevet d'invention.

PATE PECTORALE

de

REGNAULD AINÉ,

Pharmacien, rue Caumartin, 45, à Paris.

SUPÉRIORITÉ CONSTATÉE SUR LES AUTRES PECTORAUX.

Pour guérir les rhumes, catarrhes,

Trésor de la poitrine.

PATE PECTORALE

DE MOU DE VEAU,

DÉGENETAIS, *pharmacien, rue Saint-Honoré, 327, au coin de la rue du 29 Juillet, à Paris.*

Cette pâte, autorisée par *brevet d'invention et ordonnance du roi*, est employée de préférence à tous les pectoraux pour la guérison des

coqueluches, toux, asthmes, enrouemens et maladies de poitrine.

Dépôt dans toutes les villes de France et de l'étranger.

rhumes, toux, catarrhes, asthmes, enrouemens et toutes les maladies de poitrine, surtout pour la phthisie. — Dépôt dans toutes les villes de France et à l'étranger.

S'adresser, pour les demandes et envois dans les départemens, rue du Faub.-Montmartre, 15, à Paris.

Les eaux merveilleuses ne font ni plus ni moins que les pommades et les pectoraux, chacune demande la préférence pour elle seule.

EAU ANGLAISE.

Seul liquide avoué par la chimie pour teindre les cheveux et favoris à la minute, en toute nuance et d'une *manière indélébite*. L'unique dépôt, en France, est à Paris, chez Mme MA, Palais-Royal, galerie de Valois, 173, au premier. Prix des flacons: 6 et 8 fr.; par douzaines: 50 ou 64 fr. Envois en province (affranchir).

LE DÉBIT immense et toujours croissant de l'Eau Indienne de Mme CHANTAL, rue Richelieu, 67, au premier, *constate pleinement sa supériorité*. Elle teint les cheveux à la minute, en toutes nuances, d'une *manière indélébile* (et *sans danger*), leur donne une nuance naturelle qui ne s'altère jamais, sans rien leur ôter de leur souplesse. — On teint au dépôt. — Flacons de 6 à 8 fr. — Envois (affranchir). — *Se défier des contrefaçons.*

Vous plaît-il maintenant de savoir à quoi vous en tenir sur leur infaillibilité « avouée par la chimie », et de vous assurer si leur usage est en effet « sans danger », lisez le compte-rendu qui suit :

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE (6e chambre).

(Audience du 7 décembre.)

Blessures par imprudence. — De madame Ma et d'un blondin qui désirait avoir les cheveux noirs, et de ce qui lui en arriva.

C'est sans doute pour que le public et la postérité retinssent plus facilement son nom que la célèbre marchande de cosmétique a voulu s'appeler madame Ma ; son mari ne lui avait donné que le nom plus vulgaire de Rousseau. Ma a quelque chose de simple et de distingué, quelque chose d'Italien, et l'on sait que c'est à l'Italie que nous devons les découvertes

les plus importantes en chimie cosmétique aussi bien qu'en chimie toxicologique.

Va donc pour madame Ma. Je n'ai besoin de vous dire son adresse ; tout le monde sait qu'elle demeure galerie de Valois, n. 157. (Les personnes en voiture arrivent par la rue de Valois.) Allez-y donc acheter l'EAU ANGLAISE, spécifique unique, seul approuvé par la chimie pour teindre les cheveux d'une manière indélébile, et ce en blond, en noir, en châtain, à la volonté des personnes. Allez donc acheter l'eau anglaise, vous qui aspirez à plaire et croyez n'avoir contre vous que la neige ou le feu de votre chevelure, mais auparavant écoutez ce qu'il advint d'un jeune blondin qui désirait devenir brun.

Ce jeune homme eut grand tort pour deux raisons; la première, c'est qu'il avait de forts jolis cheveux blond-cendré; la seconde, c'est qu'il était employé à la comptabilité des Quinze-Vingts, et qu'ainsi peu importait la couleur de ses cheveux, tout le temps du moins qu'il passait dans l'exercice de ses fonctions. Mais, à vingt-deux ans, un gentil jeune homme n'est pas toujours dans l'exercice de ses fonctions, et les dames ont parfois de singuliers caprices. « Ce que femme veut, Dieu » le veut. » — Vive madame Ma! en avant les cheveux noirs! Vive à jamais l'eau anglaise! s'écria Jules. Mais écoutons les débats.

M. le président Périguon. — Ainsi, monsieur, dans le courant du mois de juin, vous êtes allé chez madame Ma pour qu'elle vous teignît les cheveux en noir? Mais pour quelle raison, s'il vout plaît? Il me semble que vous avez une chevelure qu'on vous envierait.

M. Jules. — Pour aucune raison.... J'avais les cheveux blonds, je désirais les avoir noirs, voilà tout.

M. le président. — Fort bien, continuez.

M. Jules. — Madame Ma me vendit deux petites bouteilles pour 8 fr. avec la manière de s'en servir; j'ai su depuis que cela pouvait valoir huit sous. Ce n'est pas le tout, lui dis-je, vous allez me donner la première couche pour que j'apprenne. Elle s'y refusa à cause de son sexe, et me renvoya chez l'autre prévenu, M. Baille, coiffeur, rue de Valois, 8, qui me fit d'a-

bord donner 6 fr. Il me teignit les cheveux, puis les sourcils, la moustache, les cils.

M. Baille. — Voilà le tort de monsieur; l'eau anglaise n'est faite que pour les cheveux.

M. le président. — Cependant cela me semble fort raisonnable, si tant est qu'il y ait rien de raisonnable dans toute cette affaire : monsieur ne pouvait pas porter des sourcils blonds avec des cheveux noirs.... Quant aux moustaches, je vous les abandonne, et pour cause.... mais les cils, comment n'avez-vous pas compris toute l'imprudence qu'il y avait à les imbiber de cette drogue de madame Ma?

M. Baille. — J'en ai fait l'observation à monsieur; il a insisté; bien plus, il voulait que je lui teignisse aussi tout le visage.

M. l'avocat du roi. — Allons donc! à qui ferez-vous croire cela? Passe encore si c'eût été dans le carnaval, mais au milieu du mois de juin!

M. Baille.—J'en appelle à monsieur.

M. Jules. — Du tout, du tout; je ne vous ai pas dit de me teindre la figure entière : ça n'allait pas jusque là. Seulement, comme mes moustaches n'étaient pas égales, et qu'elles n'étaient peut-être pas assez fournies, je vous ai dit que vous pourriez bien par dessus le marché, me les compléter avec un peu de noir.

M. le président. — Passons : quel a été le résultat du spécifique unique!

M. Jules. — Le résultat a été que j'ai perdu les cils d'abord, et qu'ensuite j'ai failli perdre la vue. J'ai été trois semaines au lit avec des douleurs atroces à la tête, des excoriations partout où avait touché cette drogue infernale.

M. le président. — Mais du moins, à cet inconvénient près, aviez-vous atteint votre but? aviez-vous les cheveux noirs?

M. Jules. — Eh! non, parbleu! je les avais acajou-ronceux.

M. Baille. — J'ai une observation importante à présenter : l'Eau anglaise est un cosmétique innocent; mais il n'en faut mettre que ce qu'il faut; rentré chez lui, monsieur aura voulu

réitérer l'opération, il ne s'y sera pas pris comme un homme de l'art, comme je venais de le faire, par exemple, et c'est ainsi que le malheur sera arrivé.

M. Jules. — J'en suis fâché pour votre observation importante, mon cher coiffeur; mais c'est impossible, puisque j'avais laissé les deux drogues dans votre boutique, et que je ne les ai reprises que pour les déposer avec ma plainte chez le commissaire.

On introduit deux témoins d'un noir superbe, et nous croyions que c'étaient deux cliens de madame Ma qui venaient par reconnaissance jeter l'ébène de leur chevelure dans la balance de la justice. Pas du tout, c'étaient deux coiffeurs et tous deux portaient perruque!

Premier témoin. — J'ai été chargé souvent par des dames et des messieurs de la plus haute distinction d'acheter de l'eau anglaise de madame Ma. Elle m'a toujours recommandé de ne m'en servir que pour les cheveux et non pour les favoris et les soureils.

M. le président. — Ainsi vos pratiques portaient des favoris blancs avec des cheveux noirs?

Premier témoin. — Oui, monsieur; cela fait très bien surtout pour les militaires.

M. le président. — Et vos dames, des cheveux noirs et des soureils rouges, est-ce que vous trouvez que cela fait bien aussi?

Premier témoin. — C'est une affaire de goût; vous savez que des couleurs.....

Deuxième témoin. — J'ai souvent employé l'Eau anglaise de madame Ma.

M. le président. — Pour vous?

Deuxième témoin. — Non, pour mes pratiques; et je rends un hommage éclatant à ce spécifique unique. Du reste, il est connu depuis cent ans; tous les parfumeurs en vendent sous différentes dénominations.

M. le président. — Vous vous en êtes servi pour les cheveux seulement?

Deuxième témoin. — Pour tout, monsieur, pour tout le système pileux. Qu'on me donne un homme blanc ou rouge,

je lui noircirai tout. Mais... il faut des précautions, ce n'est pas le premier venu qui peut exécuter l'opération ; c'est délicat, très délicat. Ce n'est pas pour me vanter, mais je puis dire que moi, moi seul, je...

M. le président. — Nous ne vous demandons pas votre annonce. Il résulte de votre déposition, qu'employée sans précaution, l'Eau anglaise peut être dangereuse.

Deuxième témoin. — Indubitablement, très-dangereuse.

Madame Ma. — Dangereuse! Ah! mon Dieu! Dieu! dangereuse! Je voudrais en avoir là, je m'en frotterais les deux mains. Que je suis donc fâchée de n'en avoir pas apporté! j'en boirais devant vous.

M. l'avocat du roi Anspach donne des éloges à M. Jules, qui ne réclame pas de dommages-intérêts, et qui a eu le courage de braver le ridicule de son action, dans l'intérêt de la vindicte publique, et qui vient à l'audience, de Boulogne-sur-Mer, pour que la justice ait son cours, et qu'éclairés par son exemple, ses concitoyens ne se laissent plus empoisonner par cette drogue de madame Ma. MM. Olivier (d'Angers), Chevalier et Henry, experts, ont déclaré qu'elle contient une quantité notable d'acide arsénieux et de nitrate d'argent. Madame Ma et M. Baille doivent être reconnus coupables de blessures par imprudence, et punis des peines portées en l'article 320.

Chargé de la défense des prévenus, Mᵉ Laterrade a lutté de gravité contre le comique de la cause. Nonobstant ses efforts chaleureux, le tribunal a condamné madame Ma en 50 fr. et M. Baille en 25 fr. d'amende.

Il serait trop long de passer ainsi en revue tous les mensonges imprimés et stéréotypés des marchands d'orviétans. Nous nous contenterons de donner une mention honorable au Kaïffa d'Orient, ou l'Art de prolonger la vie, la jeunesse et la santé, analeptique pectoral doué des plus honorables certificats ; au Racahout des arabes, au Nafé d'arabie, son frère ; au Sirop de salsepareille, au Paraguay-Roux, à l'Osman-Iglou, aux Pilules stomachiques, au Chou colossal, au Taffetas-Leperdriel, aux Cols-Oudinot, mais ce serait manquer aux devoirs de la sainte humanité que de ne pas

citer textuellement les cures étonnantes et incontestables de la moutarde blanche, surnommé le *remède béni*.

Moutarde blanche dépurative.

Mme de Saint-Martin, rue Saint-Christophe, au coin de la rue du Marché-Palu, était, à son retour d'âge, réduite à un état digne de pitié. Son médecin soutenait qu'elle avait un polype à la matrice et qu'il fallait l'opérer. Elle s'y était décidée, préférant succomber plutôt que de continuer à supporter les douleurs cruelles qu'elle éprouvait. *La veille du jour arrêté pour cette opération, elle entendit raconter les effets merveilleux produits par la Graine de Moutarde blanche*, et elle en commença l'usage à l'instant même. Peu de jours après elle éprouva du soulagement: l'opération n'eut pas lieu; elle continua le traitement qu'elle avait adopté, et chaque jour elle allait de mieux en mieux. Au bout de cinq mois de persévérance, elle se trouva si bien qu'elle cessa l'usage de la Graine, malgré les conseils de ses amis, qui voulaient qu'elle continuât encore. Deux mois après, elle eut une rechute dont elle fut très affectée. Elle recommença le traitement, et quatre mois d'une nouvelle persévérance ont suffi pour la guérir parfaitement; elle se porte très bien aujourd'hui, après en avoir cessé l'usage depuis plus de six mois. Son mari, frappé de ces résultats, a fait usage de cette Graine, pour se guérir des étourdissemens qu'il éprouvait, et qu'il attribuait à une affluence de sang qui se portait à la tête, et qui lui donnait des craintes d'apoplexie. Tous les symptômes effrayans ont disparu, il n'éprouve aujourd'hui aucun malaise et se porte bien. Un chanoine respectable, de Saint-Denis, près de Paris, était très échauffé et constipé, ce qui le rendait lourd et mal portant; il a pris de la Graine de Moutarde blanche, et au bout d'un mois il s'est trouvé débarrassé de sa constipation; il est maintenant plus léger, plus dispos, nullement échauffé et se porte beaucoup mieux; il prend encore de la Graine, mais par précaution seulement; il en conseille l'usage à ses amis et *va en faire prendre à Mlle sa nièce.*

M. Jean Pirère, rue de Lappe, n. 8, avait des dartres au visage: il s'est mis à l'usage de la Graine de Moutarde blanche, et les dartres diminuent sensiblement; il transpire maintenant beaucoup, et depuis dix ans il ne transpirait pas du tout, du moins en apparence.

M. Delatour, rue de la Lanterne, n. 15, avait un écoulement depuis long-temps; il s'en est guéri en deux mois et quelques jours en faisant usage de la Graine de Moutarde blanche; il a permis de publier ce fait.

Mme Jeanvrius, rue Caumartin, n. 35, avait depuis six ans un catarrhe qui la faisait beaucoup souffrir; elle s'est mise à l'usage de la Graine de Moutarde blanche; après avoir employé inutilement divers traitemens fort coûteux, et cette Graine l'a parfaitement guérie. — Plus de cent personnes guéries de catarrhes attestent l'efficacité de cette Graine pour cette maladie.

Ces nouveaux faits, joints à une multitude presque incroyable de guérisons de maladies de la peau et autres, forment une collection de preuves en faveur de la méthode adoptée par un grand nombre de praticiens, laquelle consiste à tenir le ventre libre et à favoriser ainsi l'expulsion des humeurs viciées qui causent ou aggravent toutes

les maladies ; effet que produit constamment la Graine de Moutarde blanche.

Prix de la Graine : 1 fr. la livre ; ouvrage : 1 fr. 50 c. — Chez DIDIER, Palais-Royal, 32.

Il ne nous reste plus qu'à dire deux mots des remédes secrets des docteurs Albert et Giraudeau, dit de Saint-Gervais, qui empoisonnent tous les journaux de leurs promesses fanfaronnes de guérir radicalement les malades réputés incurables, sur la simple indication de l'âge, de la profession et du tempérament du consultant. Nous nous garderons bien de servir de trompette à leur traitement et à leurs consultations gratuites, nous prions ces messieurs de lire et de méditer l'article suivant écrit par le docteur Beaude :

Charlatan (*pol. med.*), s. m. Il faudrait un livre si l'on voulait décrire toutes les formes de charlatanisme qui sont employées aujourd'hui. Les charlatans ont marché avec le siècle, et ce n'est point à eux qu'il faut reprocher d'être retardataires et de ne point s'élever à la hauteur des progrès de leur époque. Autrefois le charlatan vêtu d'un habit d'une couleur éclatante, se posait sur la place publique où il débitait ses remèdes, fruits des secrets merveilleux qu'il avait arrachés aux contrées les plus lointaines.

Aujourd'hui le charlatanisme est plus habile : il dédaigne ces vieilles formes classiques, et c'est muni d'un diplôme authentique et assis dans le cabinet du docteur qu'il se livre à ses spéculations ; les journaux sont les trompettes qui l'annoncent au public, trompettes dont l'effet s'étend bien audelà de la distance où parvenait le son du bruyant instrument ; tous les murs sont couverts d'affiches immenses dans lesquelles il n'y a qu'à choisir pour savoir par quel remède on peut se guérir infailliblement de l'affectiou dont on est atteint : car le propre du charlatan est de dire qu'il doit guérir toujours, même les maladies au-dessus des ressources de l'art. Rien n'arrête ces éhontés spéculateurs, ni les dangers que peuvent causer les médicamens appliqués par des mains ignorantes, ni les résultats graves qui peuvent être la suite de maladies traitées par des moyens inefficaces, et souvent, pour ne pas dire presque toujours, dangereux. Il n'est pas

de maladies qui ne soient exploitées par ces vendeurs de remèdes, depuis l'affection la plus simple jusqu'à ces maladies qui, par leur nature, obligent celui qui en est atteint à dissimuler son état et à cacher son traitement; toutes sont de leur domaine, et ce sont surtout celles qui font le plus de victimes qui sont le plus exploitées. L'un guérit toutes les dartres par un procédé qu'il prétend avoir inventé, et qui est toujours supérieur à toutes les méthodes connues; un autre guérit la maladie vénérienne avec des médicamens également de sa composition, qu'il vend à un prix dix fois plus élevé qu'ils ne lui coûtent : car il est à remarquer que tous les médicamens vendus par ces charlatans, sont des substances simples et connues de tout le monde; l'étiquette et le nom nouveau font tout le merveilleux de la composition. Il est vraiment déplorable de voir l'espèce d'indifférence que l'autorité apporte dans la répression d'un si honteux trafic; car, aujourd'hui il n'est pas de maladie qui n'ait son remède, et la page d'annonce des journaux est tous les jours remplie des prospectus de ces médicastres qui spéculent sans pudeur sur la crédulité et l'ignorance.

Le danger de ces manœuvres frauduleuses est bien moins dans l'argent que l'on extorque au public, que dans les graves inconvéniens qui en résultent pour la santé; car c'est lui, public ignorant, qui se fait juge de la maladie dont il est atteint, et qui prononce sur la nature du médicament qui doit le guérir, quoique ce fait de diagnostic soit un des points les plus difficiles et les plus délicats de l'art médical. Il résulte de ces circonstances que souvent une maladie légère dans le début, et qui aurait cédé à des moyens simples et convenables, devient grave, quelquefois mortelle, parce qu'elle a été accrue par un mauvais traitement, sans efficacité et souvent complétement opposé à celui qu'il aurait été convenable d'administrer. (Extrait du *Dictionnaire de Médecine usuelle* publié par la Société des Dictionnaires.)

4° L'Annonce théâtrale.

L'annonce théâtrale se fait au profit de deux classes d'individus. Des directeurs et des acteurs. C'est à qui l'exploitera de son mieux.

Tantôt c'est une représentation extraordinaire au bénéfice d'un acteur qui se retire *définitivement* du théâtre pour la sixième fois.

Tantôt les journaux annoncent qu'il n'y a plus de places, que tout est loué, tant la pièce fait courir tout Paris. Vous vous empressez d'y aller, la salle est vide ; on y gèle depuis le paradis jusqu'au parterre; les acteurs ne sont ni plus échauffés ni plus échauffans.

Une fois c'est un succès de pièce nouvelle si prodigieux que les spectateurs font trois énormes *queues* qui se prolongent à droite et à gauche et vis à vis la porte.

Une autre fois on annonce la *dernière* représentation d'une pièce en vogue, et on la donne encore dix fois de suite.

A ce théâtre on appose sur le fronton un transparent qui embrasse toute la façade et sur lequel on lit en lettres de feu longues de deux pieds, le titre du mélodrame qui fait fureur ; PAUVRE MÈRE! L'IDIOTE.

A cet autre, toutes les fenêtres sont pavoisées de drapeaux tricolores pour fêter la rentrée d'un acteur aimé du public.

Le théâtre voisin placarde des affiches à rébus, enrichies de vignettes et de logogriphes. A certaines époques de l'an-

née, M. Comte ne manque jamais de faire surmonter l'affiche de ses séances de magie blanche d'un épouvantable dessin représentant des têtes de morts, de grands fantômes blancs, des figures diaboliques, des gibets embrâsés et autres diableries. Je regrette beaucoup de n'avoir pas copié, il y a quelques mois, une longue affiche du petit théâtre des Folies-Dramatiques ou de madame Saqui. Cette affiche était curieuse, elle était ornée de têtes de singes, de queues de chats figurant des lettres de l'alphabet.

En fait d'affiches, nous en avons recueilli une qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, quoiqu'elle date de cinq ans.

THÉATRE D'AVIGNON.

Entrées et billets de faveur généralement suspendus.

—

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION

d'**ATAR-GULL**, ou la révolte des nègres,

Par MM. MASSON et ANICET-BOURGEOIS.

Cette pièce, tirée du fameux roman de M. Eugène Sue, le grand romancier, en est à la 100e représentation. Jamais succès ne fut aussi brillant; jamais pièce ne fut aussi productive. On a reconnu dans l'ouvrage la plume brûlante de l'auteur; jamais caractère n'a été mieux tracé. Atar-Gull était digne de sa race, de son nom; M. Hugo l'a surnommé l'*Intrépide*, le *Vindicatif*. Les notes recueillies de Byron, de M. de Châteaubriand, qui ornent le roman de M. Eugène Sue, feraient volontiers comparer Atar-Gull au soldat parvenu de Ducis, Othello l'Africain.

M. Alexandre Dumas a écrit qu'*Atar-Gull* était la conception la plus vaste, le roman le plus sublime de l'époque. Sa vengeance est sourde, méditée, ses gémissemens laissent assez voir combien son ame est ulcérée par la perte d'un père qu'il chérissait. Notre héros Atar-Gull intéressera sans doute en province comme il intéresse à Paris.

(Affiche copiée textuellement à Avignon en 1832.)

Si nous avons bonne mémoire, il y avait un *nota* ainsi conçu : « Les personnes qui désireront des places à moitié

prix trouveront chez le portier du théâtre des billets à toutes places jusqu'à quatre heures. »

A Paris, l'acteur en réputation exploite l'indisposition subite qui nécessite relâche, et le lendemain les journaux annoncent que la représentation de .... a été retardée par suite de l'indisposition de M. ... ou de Mme ...

Mais c'est surtout en province que l'acteur fait résonner toutes les grosses voix de l'annonce. Le *Vert-Vert* a consacré quelques lignes à leurs expédiens :

« A Paris, un acteur joue ou le vaudeville, ou l'opéra-comique ou le drame échevelé.

» Ce même acteur arrive en province, exploite tous les genres à la fois, et se livre même à une infinité d'autres exercices.

» A Châlons-sur-Saône ou Joigny, Mme Albert chante dans les entr'actes *mon Petit François*, *Tu n'auras pas ma rose*, et diverses romances.

» Mme Volnys, oubliant qu'elle est à la Comédie-Française, se jette à voix perdue dans le couplet de vaudeville.

» M. Frédéric quitte les haillons de Robert-Macaire pour usurper la veste brodée du Misanthrope ou la tunique à carreaux de l'ambitieux Macbeth.

» On rencontre souvent sur tous les murs d'un chef-lieu de département des affiches ainsi conçues :

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE.

Avec la permission de M. le maire et des autorités constituées.

(Abonnement généralement suspendu.)

« Aujourd'hui... M N..., du théâtre royal et national des
» Folies-Dramatiques, boulevart du Temple, à Paris, désirant
» faire connaître son talent aux habitans de cette ville,
» jouera :

» *Piquillo*, opéra-comique en trois actes, paroles de l'il-
» lustre Dumas, musique du mélodieux Monpou.

» M. N... chantera le rôle de Piquillo.

» 2° Le *Joueur*, superbe drame de feu Victor Ducange.

» M. N... déclamera le rôle du Joueur.

» 3° *Suzanne*, vaudeville, par MM. Mélesville et Eugène » Guinot.

» M. N... chantera et parlera le rôle du capitaine Guérin.

» Dans un entr'acte, M. N... imitera le cri de divers oi-» seaux et enlèvera un poids de 1,500 livres à bras tendus.

» MM. les bourgeois sont priés de n'amener avec eux ni » enfans ni militaires. »

» Bientôt, pour piquer encore davantage la curiosité, les acteurs de Paris élèveront des animaux savans qu'ils feront voyager avec eux. Les puces travailleuses, le lièvre intrépide, le caniche intelligent, alterneront avec les comédiens et les vaudevilles! voilà où les vertus domestiques ont conduit le théâtre. On est épouse et mère, on a besoin de faire aller le pot au feu; on met à la caisse d'épargne, et l'art devient une spéculation avec tous ses accessoires! — Grand bien lui fasse! »

Le *Vert-Vert* a oublié de parler de ces affiches merveilleuses qui cachent aux myopes des déceptions voilées sous des caractères microscopiques :

M. . . . . ,

PREMIER COMÉDIEN DE PARIS,

jouera ce soir

L'AMBASSADRICE,

DÉLICIEUX OPÉRA-COMIQUE, PAR MM. . . .

Les couplets et la musique sont remplacés par un dialogue vif et intéressant qui rend l'intrigue plus animée.

Quand l'acteur est en représentation à l'étranger, il prend des mesures pour que Paris ne l'oublie pas. L'absence est un grand défaut, les acteurs le savent; pour qu'on ne prenne pas l'habitude de se passer d'eux, ils envoient à un journal anglais, au *Birmingham advertiser*, par exemple, une réclame comme celle-ci :

« Une violente attaque a été dirigée vendredi dernier contre la voiture de Mlle Grisi, au moment où elle quittait Birmingham. Après la représentation, sa voiture l'avait conduite à la porte de son hôtel, dans Paradise-street. La curiosité

avait amené sur ces lieux une foule immense, empressée de voir cette admirable cantatrice avant son départ. Le domestique, monté derrière la voiture, voyant qu'il était impossible de fendre cette foule, et ne connaissant pas les habitudes du peuple anglais, commença à frapper les curieux avec un bâton dont il s'était armé. Craignant les suites de ce rassemblement pour sa maîtresse, il présenta même au peuple le canon d'un pistolet. A cette vue, le peuple, furieux, saisissant des pierres, en fit tomber une grêle sur la voiture. Sans l'intervention de la police, et surtout sans la rapidité avec laquelle les postillons descendirent New-Street, on aurait eu à regretter peut-être les événemens les plus déplorables. Mlle Grisi se rendait en toute hâte de Birmingham à Paris. »

Les journaux de Paris ne manquent pas de copier la nouvelle. L'événement fait sensation. On en parle en tous sens, les uns pour nier, les autres pour affirmer. On s'en occupe enfin, c'est ce qu'on a voulu. L'annonce est faite. Cela étant, qu'importe à l'auteur les récriminations de certains esprits moroses qui, comme M. Alphonse Karr, signalent les abus partout où ils les voient. On rit des lignes suivantes :

« Mlle Grisi n'a pas voulu rentrer d'une façon moins brillante que Mme Dorval. Mme Dorval a fait annoncer par les journaux qu'elle avait écrasé un enfant.

» Mlle Grisi pouvait écraser deux enfans ; mais la chose était connue, usée ou racontée, et vous avez, monsieur, donné dans le panneau qu'elle a failli être déchirée, dévorée, etc., par le peuple anglais, « comme elle se rendait de Birmingham » à Paris où elle joue mardi soir », etc., etc.

» Permettez-nous, monsieur, de vous louer du désintéressement qui vous porte à ne pas exiger 1 fr. 50 c. pour chaque ligne d'un semblable récit. »

Les petits théâtres ont une manière toute particulière pour faire croire à une vogue qu'ils n'ont pas. Ils distribuent pour rien chez les coiffeurs, chez les restaurateurs, chez les limonadiers, des billets de faveur. Quand la distribution a été assez abondante, elle leur amène quelques centaines de nouveaux

visages qui paient 15, 20 et 30 sous par place. Le lendemain la réclame est retentissante; elle signale la présence d'une foule inouie pour tel théâtre, pour telle représentation ; elle rappelle les queues incroyables qui serpentaient à un quart de lieue à la ronde. Avec ces queues-là, le théâtre perd et ses recettes et sa considération.

Nous aurions tort d'oublier une autre ruse que le charlatanisme vient d'employer tout nouvellement. Une jeune actrice, appelée Joséphine Hugot, est engagée sur un de nos petits théâtres des boulevards. Son début est assez heureux. Avec du temps et de l'étude elle pourra peut-être devenir une comédienne passable. Mais on va plus vite de notre temps. Quelqu'un s'aperçut de la singulière analogie qui existe entre le nom Hugot, appartenant à l'actrice, et le nom de Hugo appartenant à un grand poète. Il y avait toutefois peu de ressemblance entre le prénom de Joséphine et le prénom de Victor. La difficulté fut bientôt résolue. On débaptisa l'actrice et on lui donna le nom de Victorine. De cette manière il y avait similitude parfaite : Victor Hugo ; Victorine Hugo. On se hâta de tirer parti de tout cela. On inscrivit sur l'affiche, en grosses lettres, la continuation des débuts de Mlle Joséphine Hugot métamorphosée en VICTORINE HUGO. On voulait ainsi faire croire à la parenté de l'actrice avec le poète, comme si la sœur d'un poète devait être nécessairement une grande comédienne. Les journaux ont réclamé contre cette usurpation de noms, mais l'affiche ne lit dans les journaux que les réclames qu'elle y envoie toutes faites.

L'Opéra-Comique vient de donner tout récemment, à l'occasion du *Domino noir*, un nouveau perfectionnement à l'annonce théâtrale. Le préfet de police a jugé à propos de régler, dans une ordonnance *ad hoc*, les mesures d'ordre à prendre concernant l'arrivée, le stationnement ou le départ des voitures qui se rendent sur la place de la Bourse. Vite le théâtre s'empare de ce fait et le métamorphose en annonce triomphale : « Considérant que la foule encombre les abords » de l'Opéra-Comique, attendu que les voitures pourraient » causer mille et mille accidens ; vu enfin le succès inoui et » surprenant du *Domino noir*, M. le préfet de police a rendu

» l'ordonnance dont voici les principales dispositions : — Il est » défendu aux voitures d'écraser les piétons ; afin de faciliter » l'exécution de cette disposition paternelle, il est expressé- » ment interdit de venir à pied au théâtre. — Les équipages » stationneront sur la place de la Bourse tant qu'il y aura de » la place. — Les hommes à cheval pourront monter sur les » trottoirs, mais ils devront laisser leurs montures au bureau » des cannes, etc. » Eh bound ! eh bound ! eh bound bound bound !

Voilà où en est l'annonce théâtrale au 31 décembre 1837. Nous constaterons ses progrès à la Saint-Sylvestre prochaine.

5° L'Annonce par titres.

Le charlatanisme, qui dicte les annonces *par titres*, est de la même famille que celui des annonces littéraires. Il exploite au profit des auteurs et des éditeurs, classe bien nombreuse depuis que tout le monde se mêle d'écrire. Il n'est pas de portier, de bottier, de bonnetier et autres industriels qui ne soient plus ou moins écrivains, depuis que le perruquier, dédaignant le titre assez joli de coiffeur, s'intitule sérieusement *artiste*, depuis qu'il donne des *leçons* de coiffure, depuis que le maître de danse s'appelle *professeur*, depuis que les épiciers traitent leurs garçons de *commis*. Par le temps qui court, ce n'est plus dans la chose vendue qu'est le mérite, c'est dans son titre. Plus un titre est baroque, plus il est incompréhensible, plus il a de chances. Aussi voit-on toutes les industries s'ingénier à trouver des titres à effet. Les plus estimés sont ceux qu'on emprunte au grec, au latin, à l'arabe, à l'indou, au chinois, à l'anglais, à l'allemand, à toutes les langues enfin, excepté à la langue française.

Ainsi dans les spécifiques, nous avons :

Le racahout des Arabes.

Le kaïffa d'Orient.

Le beurre de Cacao.

L'osman-iglou.

La pommade philocôme, mélaïnocôme, etc.

La pâte onicophane,

L'eau anglaise.
L'eau indienne.
Le nafé d'Arabie.
Le sirop de Thridace.
Le Paraguay-Roux, etc., etc.

Savez-vous ce que c'est que du racahout? Non : ni moi non plus; du kaiffa? pas davantage; du beurre de Cacao? du nafé d'Arabie, du Paraguay-Roux? non plus; de l'Osman-iglou? encore moins. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que ce sont des drogues.

Dans la littérature, nous avons :
A-Z, par Alphonse Karr.
Deux Têtes sous un Bonnet, par le même.
Tout ce qu'on voudra.
La Coucaratcha, par Eugène Sue.
Priez pour elles! par Alphonse Brot.
Le Toulourou, par Paul de Kock.
Crac, Pcht, Bound!
Pensées d'Août.
Le Crapaud.
Sans cela, elle serait ma femme.
Une famille, s'il vous plait!
Les deux cadavres.
Sous les Tilleuls, etc., etc.

Faites-moi l'amitié de me dire quelle idée ces titres vous donnent des sujets? Embrassez-vous d'un seul coup-d'œil toute la pensée de l'auteur? Si vous répondez affirmativement, je vous en fais mon compliment bien sincère. Pour ma part, j'avoue que je n'y comprends rien du tout et que je ne me sentirai jamais le courage d'aller regarder sous le titre pour voir les merveilles qu'il cache. J'aime mieux qu'on intitule un ouvrage Pierre, Paul, Jean, Virginie, Mathilde, Marie, du nom du principal personnage, parce qu'au moins je sais d'avance que j'aurai à m'intéresser aux malheurs d'un héros ou d'une héroïne qui s'appelle, suivant son sexe, ou Pierre, ou Françoise; tandis qu'avec nos titres d'aujourd'hui je ne puis réellement pas m'y fier. Je suis exposé à acheter les *Deux cadavres* pour un ouvrage de médecine sur l'art de disséquer, le

Crapaud pour un traité d'histoire naturelle, *Sous les Tilleuls* pour un ouvrage sur la culture, l'horticulture ou l'agriculture.

Je me rappelle avoir vu un titre de livre qui mérite une mention particulière. Ce titre est un peu long : misophilanthropopanutopies. Ce mot, infiniment trop prolongé, signifie *toutes* sortes d'utopies philanthropiques et misanthropiques. Vous voilà bien avancés! Vous ouvrez le livre et vous remarquez des pensées décousues et des maximes paradoxales disposées à la Pascal et à la Montesquieu. En voici un échantillon : — La femme est une cheminée à dessus de marbre. L'auteur des misophilanthropopanutopies a, dit-on, emprunté ce titre la science du bibliophile Jacob. Ce n'était pas la peine de chercher si loin pour faire si mal!

En général, un titre à effet est un mensonge d'une rare perfidie. Ce titre recouvre ordinairement de vieux bouquins que les vers rongeaient depuis cent ans de père en fils. Voici la manière de rendre neuf un livre habitué à faire tapisserie. Vous déchirez l'ancien intitulé et sa couverture; vous faites un titre nouveau et une couverture neuve, et vous lancez dans le commerce votre œuvre rajeunie. Un autre moyen qui commence à s'user, c'est de refaire une nouvelle édition. Notez bien ceci : plus un livre se vend et moins il a d'éditions. Retournez maintenant la maxime et vous serez encore dans le vrai : moins un livre se vend et plus il a d'éditions.

Le mystère est facile à expliquer, il ne faut pas être un sphinx pour cela. Quand un livre a du débit, on le tire tout de suite à un grand nombre d'exemplaires. Quaud, au contraire, il n'en a pas, on annonce une seconde édition pour faire croire qu'il en a, puis une troisième, puis une quatrième. Chaque édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, ne diffère que par la couverture. Mais qu'importe, si cette toile peut attirer quelque mouche imbécile.

Voyez l'excellence d'un titre. Mon coiffeur avait inventé une excellente préparation pour adoucir le coupant des rasoirs. Toutes ses pratiques, moi surtout, bénissaient la bienheureuse préparation qui évitait à la partie velue de leur face des douleurs atroces. J'avais engagé le nouveau Figaro à faire

jouir le public des avantages de sa découverte, l'assurant qu'elle ne pouvait manquer d'être favorablement accueillie de tous les mentons barbus. Le coiffeur écouta mon conseil et annonça la pâte en question. Mais ô douleur! ô désespoir, il n'en vendit pas une boîte! Je le vis un jour venir chez moi tout pâle, tout effaré, sa magnifique chevelure en désordre.

— Qu'avez-vous donc? lui dis-je, épouvanté de son air désespéré.

— Je suis un homme perdu.

— Que vous est-il donc arrivé?

— Rien.

— Alors?

— Eh bien! que voulez-vous que je devienne si je ne vends rien. J'ai fait des frais énormes pour cette maudite pâte, et personne n'en achète. C'est une malédiction! Je serai ruiné, et par votre faute.

— Comment faire?

— Je n'en sais rien.

— Ni moi non plus.

— Savez-vous le grec?

— Un peu. Mais qu'a de commun le grec avec votre pâte?

— Vous allez voir. Voici mon idée: Savez-vous pourquoi on n'achète pas de ma pâte? parce qu'elle s'appelle tout bonnement de la pâte pour faire couper les rasoirs. Si je lui donnais un surnom grec, quelque bêtise, on se l'arracherait.

— Vous croyez cela?

— J'en suis sûr.

— S'il ne faut que cela pour réussir, vous êtes sauvé.

— Vous avez mon affaire, homme estimable!

— Je l'espère; tenez.

Et je donnai deux mots grecs à mon coiffeur, qui les inscrivit partout dans sa boutique, sur ses vitres, sur son enseigne, dans les journaux, dans les affiches, dans les circulaires. La pâte fit aussitôt fureur. On accourut l'acheter des quatre coins de Paris; la province en fut inondée, on en expédia à l'étranger, en Espagne, en Autriche, en Russie, et je crois aussi en Amérique. Aussi depuis long-temps le coiffeur a fait fortune; c'est aujourd'hui un rentier fort arrondi qui ne passe

jamais la main dans son ondoyante chevelure sans répéter avec satisfaction :

Oh! un titre, voyez-vous! un titre, c'est tout!

Nos éditeurs, qui ont inventé le format in-8° et les couvertures beurre frais, savent quel profit on peut tirer d'un titre, fût-il mensonger. Aussi ne se font-ils pas faute d'arranger à leur manière celui des ouvrages qu'ils vendent. On lisait dernièrement dans les journaux :

VALERIE, roman, avec une notice par **SAINTE-BEUVE.**

Si vous connaissez le talent de Sainte-Beuve, vous vous dites : voilà un roman de lui, je vais l'acheter. Vous ouvrez le livre, que voyez-vous? que le roman est de Mme de Krudner, et que la notice seulement est de Sainte-Beuve. Vous criez à la fourberie, vous maudissez l'éditeur. Mais qu'est-ce que cela lui fait à lui, vous avez *payé!*

Après cette mésaventure vous lisez à la partie des annonces ce titre bizarre et pittoresque : *Tout Paris pour quinze sous.* Qu'est-ce que c'est que cela, tout Paris pour quinze sous? ça doit être curieux. Vous envoyez 75 centimes chez l'éditeur, qui vous donne *Tout Paris* en échange. C'est une brochure de quelques feuilles, un chef-d'œuvre de typographie sorti des presses de Firmin Didot, c'est un vrai bijou, vous l'ouvrez et vous tombez sur des indications aussi intéressantes que celle-ci :

Cabinets d'aisances (prix : 15 centimes), Galerie Montesquieu, rue Richelieu, 48; passage de l'Opéra, etc., etc.

Vous fermez le livre avec colère, et vous jurez bien de ne plus vous laisser prendre à la glu des titres pittoresques. Mais une heure après, en flânant au Palais-Royal, vous remarquez un joli volume in-12, intitulé :

DIEU POUR TOUS
et la France pour témoin (1).

Enfin voilà un ouvrage sérieux, dites-vous *in petto*. Je ne

(1) Paris, imprimerie de madame Lacombe, Faubourg-Poissonnière, 2.

risque pas cette fois d'être attrapé. Bref, vous achetez encore *Dieu pour tous*, et au lieu de prendre «la France pour témoin,» vous courez vous enfermer dans votre cabinet, vous en défendez la porte, de peur qu'aucun importun ne vienne troubler votre sérieuse lecture. Vous tournez le premier feuillet, et vous vous applaudissez de votre achat en lisant les premières phrases que voici :

« Lorsque l'arbitraire se met à la place de la loi ;

« Lorsque la violence s'appelle force légale, etc., etc. » Suivent trois pages de *Lorsque;*

« Que reste-t-il à faire à un malheureux citoyen ?...

« PROTESTER !... Élever ses regards vers DIEU !... vers celui qui peut tout ; vers celui qu'on n'implora jamais en vain, vers celui qu'on n'aima jamais sans en recevoir de consolations ; lui dire :

« VOILA MES OPPRESSEURS ! VOILA MES SPOLIATEURS !... .

« Et attendre que l'équité reprenne sa force tutélaire. »

Mais que ne devenez-vous pas lorsqu'après avoir dévoré ce premier chapitre, vous rencontrez le passage suivant :

« Je formai au commencement de l'année 1831 un grand établissement sous le nom de fabrique de l'ANTI-TABAC.»

Ouf ! vous voici tombés d'un peu haut. Vous pensiez en ouvrant le livre qu'il ne s'agissait pas moins que d'un « duel judiciaire » réclamé par le plaignant, avec les anciennes paroles usitées à cet effet ; ce qui n'aurait pas été une médiocre curiosité pour le dix-neuvième siècle, la France n'en ayant vu aucun depuis celui où périt La Chataigneraye, il y a trois siècles.

Mais il ne s'agit ici que d'anti-tabac.

Dieu vous bénisse !

L'auteur de cette brochure est le même qui a inventé la poudre..... en question.

L'ouvrage même n'est autre chose que l'histoire complète et détaillée de l'anti-tabac en Europe, des guerres qu'il a soutenues contre le *tabac de régie*, de ses conquêtes parmi les nez de la France et de l'étranger, et de sa chute glorieuse

sous les coups réunis de l'arbitraire fiscal et du despotisme ministériel.

Un jour, M. Boursy, l'Agamemnon de cette Illiade, et le directeur des contributions indirectes, conçut l'idée de « détruire radicalement » la fabrique de l'anti tabac.

Nous demanderons ici à l'auteur si le tabac n'était pas dans son droit en attaquant l'anti-tabac : du moment qu'on se pose comme CHAMPION, par un titre pareil, il faut se disposer à donner des coups et s'attendre à en recevoir.

Mais un instant; M. Boursy n'est pas, lui, un champion loyal; pour détruire l'anti-tabac, il fallait, dit l'ouvrage, un « moyen ingénieux. »

Disons qu'il en aurait fallu un autre bien plus ingénieux encore pour détruire le tabac.

Voilà le moyen de M. Boursy :

« Après avoir inutilement cherché dans le vaste cercle des « ritournelles » et des ruses fiscales, son audace lui inspira tout à coup un moyen presque incroyable!... celui de rédiger un projet de loi qui, « surpassant tout ce qui avait été » fait de plus remarquable dans les plus beaux temps de la » féodalité, » accordait de nouveaux priviléges à la régie, tellement exorbitans que toute poudre « susceptible d'entrer » dans le nez, » serait désormais comprise dans son domaine... »

Ce paragrage de l'inventeur de la poudre.... d'anti-tabac, nous paraît d'autant plus exact, que non seulement la féodalité n'avait pas songé à défendre qu'on se mît dans le nez aucune poudre autre que le tabac; mais même qu'elle n'avait pas prévu sans doute qu'on y mettrait jamais quoi que ce soit, ou par contrebande, ou même officiellement.

Maintenant quel ministre donnera la victoire à M. Boursy? Quel Dieu soutiendra l'agresseur? — Voilà où nous entrons dans le merveilleux nécessaire à toute épopée : le dieu ennemi, le dieu fatal à Troie, le dieu de M. Boursy..... Ce fut M. HUMANN (ne pas confondre avec le tailleur.)

« M. Humann ne recula devant rien!... Pas même devant l'inscription qui décorait les paquets des produits de la fabrique de l'anti-tabac : « Sous la protection de la CHARTE. »

Que dites-vous de la charte ici? N'est-ce pas Vénus présidant aux destinées d'Illion et blessée par le dieu Mars (M. Humann), dans cette lutte inégale.

Quelque fière du reste que soit uotre littérature moderne de l'invention des titres pittoresques, elle est dépassée par la littérature anglaise. Oui, la perfide Albion vient une fois encore de piquer une épingle rivale dans le ballon de la gloriole des éditeurs français. (Vous verrez tout-à-l'heure si la métaphore est ou non hors de saison.)

Le *Morning Chronicle* annonçait, ces jours derniers, qu'on venait de découvrir à Londres un opuscule religieux imprimé du temps de Cromwell, et publié avec le titre suivant que nous copions et traduisons fidèlement au profit de nos lecteurs : « Eggs of charity, layed by the Chickens of the convent, and boiled with the water of Divine Love. — OEufs de » charité pondus par les poulettes du couvent et bouillis dans » l'eau de l'amour Divin. »

Ce curieux volume porte pour épigraphe ces mots : «Take and eat. — Prenez et mangez! » C'est le *tolle et lege* de saint Augustin, arrangé pour le faire cadrer aux circonstances.

Pends-toi, littérature moderne, tu n'aurais jamais trouvé ce titre-là.

6° L'Annonce mystérieuse.

Il n'est pas nécessaire de définir l'annonce mystérieuse. Les exemples suivans suffiront pour la faire connaître et pour apprécier sa moralité :

1° AUX PERSONNES

QUI ONT DES FONDS A PLACER.

CINQ POUR CENT D'INTÉRÊT,

Remboursement double du capital placé,

ET POUR GARANTIE

IMMEUBLE DE 3,600 ARPENS EN PLEIN RAPPORT

Plus une valeur superficielle de DEUX MILLIONS.

Dans l'intérêt des personnes qui auraient quelques économies á placer, nous croyons devoir leur faire connaître une « grande et magnifique opération », aussi morale que lucrative, aussi solide qu'avantageuse... Cette entreprise, honorée des suffrages les plus flatteurs, dirigée par des personnes connues et distinguées, « secondée » par tout ce que le clergé, la noblesse, la magistrature, le com» merce ont de plus recommandable, n'a aucun rapport avec les » entreprises industrielles annoncées par divers journaux. » Nous nous empresserons de communiquer aux personnes qui nous en manifesteront le désir, les documens dont nous sommes dépositaires, et qui établissent d'une manière claire et précise la situation de l'affaire. Qu'il nous suffise de dire qu'on peut s'y intéresser pour 1,000 fr., 2,000 fr., 5,000., etc., etc. En versant une de ces sommes, MILLE FRANCS, par exemple, l'administration délivre deux titres de pa-

reille somme, une OBLIGATION et une DÉLÉGATION. L'OBLIGATION porte intérêt à 5 pour cent, donne droit aux dividendes annuels, et se trouve « garantie par une première hypothèque sur » une terre de plus de 3,600 arpens, et d'un produit d'environ cent » mille francs ». La DÉLÉGATION ne donne droit à aucun intérêt, mais assure une somme égale à celle qu'on a versée, qui se trouvera ainsi remboursée deux fois. Cette délégation est remboursée par une valeur superficielle (en peupliers), qui peut être évaluée à deux millions. « Les avantages qu'offre cette entreprise, la connaissance » intime que nous en avons, la haute moralité des personnes qui la » dirigent, les garanties réelles et nombreuses qu'elle présente », sont autant de motifs qui nous déterminent à la recommander d'une manière particulière.

S'adresser (sans affranchir), pour de plus amples renseignemens, à M. EDOUARD G. de CHAMBREUIL, rue de Vaugirard, 58, à Paris ;

Le Notaire de la Société est M. DESHAYES, quai de l'École, 8;

L'Agent de change, M. BOLLAND-GOSSELIN;

Le Conseil judiciaire, M. DESPREZ, avocat à la cour royale;

Le Banquier, M. MICHEL JESSÉ.

La Société est en outre assistée d'un Comité de surveillance et d'un Conseil d'administration.

2° AUX PERSONNES

QUI ONT DES FONDS A PLACER.

Une « grande opération », dont la « haute moralité » résout un problème intéressant d'économic sociale, a été créée depuis plus d'un an. Le succès le plus complet, constaté par des rapports authentiques, a justifié les prévisions et les promesses des fondateurs. Nous nous empresserons de communiquer sans frais, aux personnes qui nous en feront la demande, les documens nombreux qui établissent d'une manière claire la situation de l'affaire. Qu'il nous suffise de dire que « cette entreprise est honorée des suffrages les plus flatteurs », et qu'elle est secondée par les personnes les plus recommandables : toutefois nous devons dire qu'elle n'a « aucun rapport » et ne ressemble en rien « aux entreprises industrielles » et par actions annoncées dans les journaux; elle n'émet pas d'actions. On peut s'intéresser dans cette opération pour 1,000 fr. et au-dessus. « La somme » qu'on verse est garantie par une propriété rurale d'une valeur de » plus de 2 millions et d'un produit actuel de 60,000 fr. » qui augmentera chaque année. Les intérêts sont de 5 pour cent payables par semestre et en province. On jouit en outre de dividendes, et l'on reçoit l'assurance garantie que le capital qu'on a versé sera remboursé double; c'est-à-dire que si l'on place 5,000 fr. on retirera 10,000 fr. « Les avantages qu'offre cette entreprise », la position des personnes qui la dirigent, les « garanties réelles et nombreuses qu'elle ren- » ferme », méritent de fixer l'attention du public. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails, « pour ne pas imiter les annonces » ordinaires », et parce que nos documens, qui forment plus de 20

pages in-4o, ne peuvent être abrégés sans perdre quelque chose de leur ensemble.

S'adresser, pour les renseignemens, à MM. Bigot et compagnie, place du Louvre, 22, à Paris.

Nous ne pourrions dire si ces deux annonces sont faites dans l'intérêt de deux affaires distinctes ou d'une seule. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a une ressemblance parfaite entre leur rédaction. Si la première est « une grande » et magnifique opération », la seconde est une « grande opé» ration » seulement. Mais l'une et l'autre se vantent de leur « moralité et sont honorées des suffrages les plus flatteurs. » Tout ce que le clergé, la noblesse, la magistrature, le com» merce ont de plus recommandable » seconde celle-là ; les personnes « les plus recommandables » secondent celle-ci. Libre à vous de croire qu'elles appartiennent au clergé, à la noblesse, à la magistrature et au commerce. Les deux entreprises craignent avec la même horreur d'être confondues avec les autres entreprises industrielles, et crient bien haut qu'elles n'ont aucun rapport avec elles. Une chose le ferait croire assez volontiers: c'est, d'un côté, cette terre de 3,600 arpens qui rapporte 100,000 fr. de revenu annuel, et de l'autre cette propriété rurale de 2 MILLIONS, qui est d'un produit actuel de 60,000 fr. Certes on n'a pas tous les jours des garanties comme celles-là. Nous félicitons les deux avis d'avoir osé dire que des garanties aussi réelles et aussi nombreuses méritent de fixer l'attention du public.

Nous partageons l'opinion de M. Edouard G. de Chambreuil, rue de Vaugirard, 58, et nous pensons tout à fait comme MM. Bigot et compagnie, place du Louvre, 22: des entreprises qui offrent de donner d'un coup 2,000 fr. pour 1,000, et 10,000 fr. pour 5,000, sans compter les intérêts, « méritent de fixer l'attention du public ». C'est pour la fixer que nous enregistrons ici leur annonce qui, sous son apparence mystérieuse, montre un but désintéressé et complétement philanthropique. 2,000 fr. pour 1,000 fr.! 10,000 fr. pour 5,000 fr.! et les intérêts par-dessus le marché! Certes, quel placement de fonds! Vous avez bien raison de dire, annonces mystérieuses, que vous n'avez rien de commun avec

les autres entreprises industrielles. Les sociétés en commandite ne promettent au maximum que 40 pour 0/0 de bénéfice. C'est de la plaisanterie auprès de vous. 2,000 fr. pour 1,000! 10,000 fr. pour 5,000! sans compter les intérêts. Peste!

Nous classons avec les annonces mystérieuses l'avis suivant, inséré dans le numéro du *Constitutionnel* du 5 novembre dernier. C'est à notre avis l'annonce la plus extraordinaire et la plus curieuse qui ait paru dans un journal français. (1) Citons-le d'abord textuellement, nous ferons ensuite nos annotations :

---

(1) Voici un modèle d'annonce anglaise qui peut passer pour extraordinaire. Elle porte ce titre singulier: *The black appeased by blacking*. Espèce de calembourg qui signifie : les noirs apaisés par le noir (le cirage); ce qui peut se traduire ainsi : LES ANGLAIS SAUVÉS A PROPOS DE BOTTES.

« Le navire anglais ...., capitaine Jones, ayant échoué sur les rochers d une île déserte, le capitaine et les matelots se répandirent dans l île pour y chercher de l'eau douce dont ils étaient totalement dépourvus. Quand ils eurent fait quelques milles dans les terres, ils reconnurent qu ils étaient sur une île considérable et habitée. Ils s'avancèrent alors avec confiance; mais quelle ne fut pas leur surprise quand, arrivés sur le plateau d'une petite colline, ils se virent entourés par une bande d'insulaires qui se précipitèrent sur eux en poussant de grands cris. Toute résistance était inutile. Le capitaine Jones et ses matelots n'en firent aucune; ils se laissèrent garotter par les sauvages qui les attachèrent séparément a des troncs d'arbres. Nos compatriotes s'aperçurent facilement que les chefs des insulaires différaient entre eux sur le sort de leurs prisonniers. On devine avec quel intérêt ils cherchaient a comprendre leurs gestes pressés, leurs signes passionnés, et combien ce conseil les inquiétait. Mais jugez de leur douleur quand ils s aperçurent que les chefs faisaient mettre devant eux des branches d arbres et des feuilles sèches. Il était évident que c était leur bûcher qu'on dressait. On commença par le capitaine Jones. On l'amena devant le principal chef des sauvages qui se leva pour examiner son costume. L'insulaire recula, frappé de surprise à la vue des bottes à l'écuyère du capitaine. Ces bottes étaient d'un noir si brillant que l'on s y voyait représenté tout entier comme dans une glace. Le sauvage montra de la main les bottes à ses amis, leur dit quelques mots étranges, et revint ensuite vers le capitaine à qui il fit signe de retirer sa chaussure. Les bottes passèrent de main en main, et tous les sauvages s'y mirèrent en faisant force grimaces et d'indignes contorsions. La chose leur parut si extraordinaire qu'en sa faveur ils abandonnèrent la résolution de faire mourir leurs prisonniers, et les renvoyèrent sains et saufs à leur navire et leur aidèrent même à le radouber et à le remettre à flot.

Le cirage dont s'était servi le capitaine Jones se vend chez *Day* et *Martin*, 97, *high Holborn, London*. (Affranchir.)

AVIS CONSOLANT

Pour les personnes riches qui n'ont pas d'enfans.

Si tant de pauvres parens, accablés sous le poids de l'entretien d'une nombreuse famille trouvent une bien grande compensation à leurs tribulations dans la délicieuse jouissance de se contempler dans leurs enfans, quelle consolation n'éprouveut pas ces époux opulens qui n'ont pas de descendans et qui « donneraient même la moitié de » leur fortune pour en avoir », lor qu'ils auront maintenant la certitude d'en obtenir avec un bien moindre sacrifice.

Un Piémontais, professeur dans une université d'Italie, a découvert, après de soigneuses recherches, de nombreux essais et de longues études, la vraie cause de la stérilité de la femme; il a ensuite trouvé le moyen, *sur et efficace*, de paralyser ce défaut et de lui « rendre l'accomplissement du principal des devoirs conjugaux bien » plus agréable en lui-même », de lui faire entrevoir non seulement la flatteuse espérance de devenir mère, mais même de lui donner la certitude de s'entendre appeler par un nom si flatteur, et d'empêcher de son côté l'extinction de sa famille.

Quoique les professeurs de physiologie parlent de stérilité relative, la stérilité humaine est dans la femme; mais cette stérilité n'est qu'apparente ou dépend d'un obstable amovible que l'époux peut faire disparaître pourvu que la femme soit réglée et d'une santé médiocre. On peut en dire autant de la femme qui n'étant pas originairement stérile a cessé trop tôt d'engendrer, pourvu qu'elle soit encore à la fleur de l'âge.

Le moyen dont se serviront les époux « est si prodigieux dans ses » effets », qu'il ne leur permet plus de doute sur l'efficacité de la découverte. Il ne consiste pas en potions, pilules, onguent ni aucun autre procédé médical, et l'astuce, la sorcellerie et la superstition y ont moins de part encore. Enfin, l'application de l'expédient est assez honnête pour que l'opinion des personnes les mieux élevées, des mœurs les plus pures et les plus religieuses ne s'y refuse pas.

L'auteur « garantit l'efficacité » de sa découverte, qui est appuyée sur diverses expériences qui furent faites par plusieurs époux et qui furent toutes couronnées du succès le plus heureux. Il entend *de* ne découvrir le mystère « que sur la promesse du plus inviolable secret, » et sur l'assurance d'une récompense qu'on établira d'accord et qui » sera proportionnée à la fortune et au rang des personnes qui vou- » dront en profiter, et aux avantages qu'elles pourront en retirer ». Certain de ce qu'il avance, l'auteur déclare qu'il est prêt à se rendre lui-même, et à ses propres frais, dans quelque pays que ce soit où il pourra être appelé, aussitôt que les conditions auront été réglées.

Si quelque académie, université ou autre corps respectable désirait faire l'acquisition d'une découverte aussi importante, il offre aussi de se rendre où on le demanderait et à y faire les expériences requises sur un nombre d'époux jusqu'alors crus stériles qui seront choisis et d'en attendre le succès, duquel dépendra seul l'accomplissement de l'obligation contractée par l'autre partie. « Il professe de ne pas deman- » der une obole » jusqu'à ce que la femme soit évidemment enceinte, et de ne prétendre aucun dédommagement pour ses dépenses de voyage, de séjour, et pour quelconque perte qu'il ait à endurer.

Pour faciliter la détermination du personnage le plus difficile,

quel que soit le rang qu'il occupe, il offre même de se soumettre à la condition qu'il lui plaira de lui imposer dans le cas que l'application de la découverte n'eût pas son effet.

« Maintenant que la fraude règne dans tant de classes », une découverte aussi extraordinaire pourrait être « taxée de charlatanisme », mais les garanties proposées excluent ici tout soupçon de duperie, et mettent l'auteur dans le cas de se promettre la confiance honorable et l'appel des grands auquel cet avis est principalement adressé.

Les personnes qui seront déterminées à profiter du secret ci-dessus, pourront diriger leurs demandes à l'adresse des personnes suivantes qui les feront passer à la source.

A Paris, au bureau du *Galignani's Messenger;* à Londres : à M. R. D. Mercer, 5, Chapel Yard Spital Square; à Turin : à MM. Vertu et fils, banquiers; à Milan : à M. le docteur Gabriel Appiani, à Sant-Ambrogio ad nemus fuori di porta Tenaglia; à Urbino, Marche d'Ancône, à M. le professeur français Cima.

Admirez l'adresse du docteur qui insinue dans l'esprit des personnes riches, que le bonheur des descendans vaut la moitié de leur fortune. C'est une manière de leur en suggérer l'idée. Estimable Piémontais! il ne s'est pas borné au moyen sûr et efficace de guérir la stérilité de la femme; mais il s'engage à rendre l'accomplissement du principal des devoirs conjugaux « bien plus agréable en lui-même. » O sainte pudeur! voile-toi le visage. Jamais le charlatanisme n'a osé afficher ni plus d'audace, ni plus d'immoralité. Et cependant il a bien peur qu'on ne lui en fasse reproche; il s'en défend d'avance; les garanties qu'il propose excluent « tout soupçon de duperie. » Il confesse que la « fraude règne dans tant de classes » qu'on pourrait imaginer qu'il y en a dans son secret; mais il répond de son efficacité et offre sa tête en dépôt « jusqu'à ce que la » femme soit enceinte. » Seulement il entend *de* ne découvrir le mystère (c'est le véritable mystère de l'incarnation) que sur la promesse « du plus inviolable secret », et, s'empresse-t-il d'ajouter, sur « l'assurance » d'une récompense proportionnée au rang et à la fortune des personnes qui voudront en profiter. Le farceur de docteur n'oublie pas ses intérêts. On voit que s'il présente des garanties il n'en exige pas de moins solides. Ce n'est pas, je pense, la précaution inutile.

7° L'Annonce philanthropique.

Le mot de *philanthropie* est aujourd'hui synonyme, ou à peu près, d'hypocrisie. On a tant abusé de la philanthropie que les gamins de Paris s'en moquent. Tout le monde se pique d'être philanthrope; tout le monde agit par pur motif de philanthropie. L'intérêt n'a plus la moindre petite part dans les actions des hommes. Tous les commerces ont un but philanthropique.

Le bonnetier est philanthrope. S'il ne vendait pas ses bonnets de coton et ses gilets de flanelle, les trois quarts des hommes s'enrhumeraient.

L'éditeur est philanthrope. S'il n'éditait pas, tel auteur mourrait de faim, tel imprimeur irait à l'hôpital, tel marchand de papier ferait faillite.

L'acteur est philanthrope. C'est pour le plaisir du public qu'il se démène et qu'il s'enroue.

L'empirique est philanthrope. C'est pour le bien de l'humanité qu'il l'empoisonne avec ses drogues.

Le perruquier est philanthrope. Sans lui vous verriez les barbes s'alonger, les cheveux tomber, le système pileux tout bouleversé.

La moutarde blanche est philanthrope, l'eau anglaise est philanthrope, les pommades sont philanthropes, les pectoraux sont philanthropes; le mou de veau n'est pas moins philanthrope que le taffetas gommé; le racahout des Arabes ne le

cède pas en philanthropie au kaïffa d'Orient, quels que soient les certificats de ce pectoral analeptique.

Mais qu'est-ce donc qu'un philanthrope?—C'est juste, j'oubliais de vous le dire; avec un peu de grec je me retirerai de la définition.

φιλος, ami, et ανθρωπος, homme; c'est-à-dire homme-ami, ou bien ami des hommes. Le philanthrope est donc celui qui veut et fait du bien à ses semblables sans intérêt, et par bonté de cœur.

Il y a profit à se faire passer pour philanthrope. Aussi avons-nous à Paris :

Un société philanthropique.

Une banque philanthropique.

Un cercle philanthropique.

Des canards philanthropiques.

Des briquets philanthropiques.

Un journal a décrit les mœurs et les habitudes de l'animal domestique appelé philanthrope. « Cet animal, dit-il, va au spectacle pour secourir les pauvres, au concert pour les sourds; il danse pour les infirmes, chante pour les affligés, rit pour ceux qui pleurent, mange pour ceux qui ne mangent pas; de telle façon que si personne n'avait faim personne ne mangerait.

On cite des individus qui ont gagné des indigestions au profit des Polonais, ou commis de mauvais livres au profit des détenus qu'on ne détient plus, d'autres qui se sont grisés pour le compte de quelques héroïques d'on ne sait où.

On rencontre des philanthropes qui font profession d'adorer l'humanité, et qui effectivement la portent dans leur cœur, surtout pendant et après les repas.

Quoique la philanthropie soit un métier, elle n'exclut pas les états de médecin, d'avocat, d'épicier, au contraire.

Un philanthrope est tenu d'avoir fait sa première communion et le projet d'un chemin de fer, d'avoir conquis deux enfans mâles et trois brevets d'invention.

Le philanthrope doit être membre de tous les conseils municipaux, de toutes les gardes nationales possibles, comme aussi des sociétés dites utiles, progressives, économiques.

Le philanthrope bat ses enfans et s'attendrit jusqu'aux larmes inclusivement si l'on conte qu'un soldat allemand a reçu la schlague, ou que des horions ont été administrés à un Topinambou.

A son lever, le philanthrope demande, outre ses pantoufles, le bulletin de la santé et l'état des affaires du Grand-Turc; sollicitude qui ne l'empêche pas de laisser mourir ses malades s'il est médecin, ou de perdre ses causes s'il est avocat.

Trouvez le moyen de vous présenter chez lui avec le titre d'habitant du Malabar ou du Congo, il vous accueillera à merveille et vous offrira volontiers... une prise de son tabac de Tonneins.

Le philanthrope assaisonne ses phrases des mots suivans: sympathie, — progrès humanitaire, — émancipation, — décentralisation, — amélioration, — conscience, — dévouement, — apostolat, etc.

Le philanthrope fait éditer à 50 exemplaires des brochures embellies de ces titres: PLUS DE SANGSUES! PLUS DE MAUX DE DENTS! PLUS DE CORS AUX PIEDS! PLUS DE VOLEURS! PLUS DE BAGNES, PLUS D'ÉCHAFAUDS! Le tout accompagné de plusieurs points d'exclamation et *suivi* des moyens de *remplacer* ces susdites choses.

Le philanthrope protége la veuve et l'orphelin. — L'orphelin se dit un peu pour la redondance de la phrase; mais on vous répond de la veuve.

Le philanthrope est de sa nature *utilitaire*. Il a inventé des chandelles qui se mouchent toutes seules et meurent sous un éteignoir mécanique.

Depuis long-temps il cherche les moyens de nous faire arriver à la lune par des chemins suspendus, et d'apprendre à lire aux orangs-outangs.

Il a découvert qu'en imposant des aquéducs à toutes les rivières, et en desséchant les marais on parviendrait à augmenter la valeur foncière de l'Europe; il a démontré que pour se garantir de la grêle il suffisait de recouvrir les champs d'une plus ou moins vaste toile cirée. Toutes ces théories, il les applique en petit dans sa chambre. Il cultive un jardin dans une assiette, des vignes dans un pot, des champs de blés et de

maïs dans une vieille écritoire. Il laboure ses possessions avec une charrue à vapeur et les arrose à l'aide d'un système mécanique d'irrigation alimenté par l'eau de sa carafe. Sa table de nuit est rayée de quatre ou cinq chemins de fer. D'après les expériences multipliées sur ses domaines, il a prouvé que le sol de la France, administré comme ses biens territoriaux, produirait au centuple; de la même manière qu'on pourrait abolir la mendicité en donnant 55 fr. à chaque indigent.

Le philanthrope ne suit pas à la lettre le précepte de l'Évangile qui recommande à l'homme charitable de cacher à sa main gauche les bonnes actions que fait sa main droite. Il aime à être vu distribuant des soupes économiques, des trognons de chou en salade, des pelures de pommes de terre en ratatouille. Il ne va pas modestement porter ses secours dans les mansardes, sous les toits, dans les recoins ignorés. Il fait ses largesses au grand jour, sur les quais, sur les places publiques; Il n'ose pas crier : « Je suis un tel le philanthrope, » mais il porte un vêtement qui le fait aisément reconnaître : un petit manteau bleu par exemple. On l'appelle d'abord le petit manteau bleu. Renom superbe! Puis peu à peu on apprend son véritable nom, puis on lui donne la croix d'honneur, puis on l'emploie à enchaîner les émeutes, à écrire des affiches, à soutenir des mesures politiques à coup de placards, à les signer de son vrai nom, puis le philanthrope demande un titre de noblesse. Ce n'est pas assez pour lui d'être appelé le *petit manteau bleu* par la reconnaissance publique, il lui faut l'enregistrement au *Moniteur universel,* des lettres-patentes, des armes, un blason, un cachet, tout l'attirail aristocratique. Ses amis l'en blâment, les journaux l'en plaignent, mais l'*ami des hommes* se fâche, il persiste dans sa demande, et non content de la publicité de sa pétition au garde-des-sceaux, il affiche sur les murs de la capitale la déclaration suivante :

Réponse à certains journaux et aux lettres anonymes.

« Orphelin, arrivé à Paris dès l'âge de sept ans, j'ai été élevé par la charité publique. En 1776, j'ai fait ma première communion à Saint-Sulpice avec les vêtemens que j'ai reçus de la bienfaisance parisienne; je lui dois mon état; je ne suis et ne peux être l'agent salarié de personne; mon caractère,

qui est bien connu, me met à l'abri d'une calomnie infâme. Tout ce qu'on imprimera, ou tout ce qu'on m'écrira d'injurieux ne me fera pas oublier la reconnaissance que je dois à la charité publique. Je regarde comme un devoir de rendre à autrui ce que j'ai reçu d'elle; c'est par elle que j'ai prospéré, que j'ai acquis ma position actuelle; ma carrière sera trop courte pour que je puisse m'acquitter de tout ce que j'ai tenu de la générosité publique.

« Oui, je désire ajouter à mon nom celui de *Petit-Manteau-Bleu*.

« Je suis fier qu'il m'ait été donné, il y a onze ans, par une classe que j'aime et d'où je suis sorti; je le transmettrai à mes petits-enfans avec l'espoir qu'ils comprendront son origine et qu'ils suivront l'exemple qu'il leur laissera.

« CHAMPION-LE-PETIT-MANTEAU-BLEU. »

« 5 décembre 1837. »

O philosophe, tu te poses vainement en philanthrope, la vanité humaine perce malgré toi à travers les trous de ton manteau.

L'annonce philanthropique enregistre les bienfaits princiers et autres qu'on proclame à son de trompe dans les journaux ministériels.

Envoi de 150 fr. à une famille entière qui a perdu dans un incendie ses meubles, ses bestiaux et sa maison.

Envoi de 100 fr. à une malheureuse veuve dont le mari a été tué au service.

Envoi de 50 fr. à un ouvrier qui s'est cassé les deux bras et les deux jambes.

Envoi de 25 fr. à un autre ouvrier qui ne s'est cassé que les deux bras.

Généralement (1), la partie des accidens est exploitée d'une manière très fructueuse par l'annonce philanthropique. Les malheurs ne sont que trop communs dans l'immense cohue d'une ville comme Paris, sans compter ceux qui se fabriquent

---

(1) Le reste de cet article est emprunté à un feuilleton de la *Quotidienne* signé Th. Muret.

suivant la recette indiquée ci-dessus. Vrais ou faux, il est une profession qui les exploite avec un art infini. C'est le docte corps de MM. les médecins. Non pas, certes, les grands noms de la Faculté, les médecins vraiment honorables, mais ceux qui veulent arriver à tout prix, *per fas et nefas*, à la célébrité, et par la célébrité à la fortune. Il est une classe de docteurs qui prennent leur clientelle sur le pavé de Paris, qui exercent particulièrement en plein vent et dans les lieux publics, qui se trouvent toujours présens, soit qu'un maçon tombe d'un échafaudage, soit qu'on repêche un noyé, soit qu'un ivrogne en colère joue du couteau en sortant du cabaret, soit qu'un coup de sang, une attaque de nerfs, ajoutent une émotion nouvelle aux émotions du théâtre ou de la Cour d'assises. On dirait que ces docteurs philanthropes se tiennent tout exprès en embuscade, par une secrète prescience, partout où doit arriver une catastrophe. Aussi ne manquez-vous jamais de lire dans les feuilles publiques, après le récit d'un accident quel qu'il soit, que les soins les plus empressés ont été prodigués au blessé par le célèbre docteur Z...., praticien aussi savant que modeste, qui, par un heureux hasard, s'est trouvé sur le lieu de l'événement. Avec un peu de réflexion, vous jugerez que la révélation du nom de ce célèbre docteur Z..., n'a pu venir de l'infortuné moribond, et que la nouvelle officieuse est émanée, par conséquent, du praticien aussi savant que modeste, l'accident a servi de prétexte pour l'annonce. Pourquoi les docteurs qui travaillent la spécialité des accidens n'auraient-ils pas même des compères qui se feraient, en apparence, casser la jambe tout exprès pour être secourus sur place par le célèbre médecin. Nous nous garderions bien de répondre qu'on ne s'en soit point avisé.

Il n'est pas jusqu'à la fièvre jaune, jusqu'au choléra, qui ne servent de piédestal pour l'annonce philanthropique. Une épidémie n'éclate jamais en quelque lieu que ce soit sans que la publicité enregistre les noms de plusieurs docteurs, dignes émules du dévouement de Mazet, à Barcelone, qui ont sollicité la permission de M. le ministre pour se rendre sur le théâtre du fléau. Notez que ces docteurs philanthropes, s'ils sont poussés par le généreux désir d'imiter l'héroïque dévoue-

ment de Mazet, n'ont aucune permission à solliciter pour prendre un passeport, et peuvent se mettre en route sans confier leur nom à la trompette de la Renommée. Mais, après avoir carillonné leur départ, la Renommée carillonne leur retour, qu'ils soient ou non réellement partis , anuonce double et double bénéfice.

3° L'Annonce par procès.

L'anuonce devient plus belle encore si, de votre attaque peut naître un procès retentissant. Le procès, de nos jours, est un des prospectus employés avec le plus de fruit. Demandez plutôt au directeur d'un de nos théâtres de boulevart. Ce directeur est fameux par son habileté à manier l'annonce, non moins que par sa singulière adresse à soutenir, depuis six ans, une entreprise toujours prête à tomber. Homme d'esprit et de ressources, vrai Figaro capable de défrayer à lui seul un *ana* de bons mots aussi heureux que ceux de M. de Talleyrand, cet *impressario* a toujours à propos quelqu'un de ces procès qui n'arrivent qu'à lui. Une fois ce fut le propriétaire de la maison voisine du théâtre qui se plaiguait juridiquement du tort que lui causait la queue des spectateurs qui se prolongeait chaque soir en longs replis devant son immeuble, depuis le succès prodigieux de la pièce nouvelle. Dans un autre procès plus récent, il s'agissait de la construction du foyer supplémentaire destiné à contenir les innombrables figurantes que réclamait la magnifique mise en scène d'un autre ouvrage non moins pyramidal. Cette annonce indirecte est un des modèles du genre. Que le directeur eût fait insérer tout uniment dans les journaux une note portant que tel ouvrage continue d'attirer tout Paris, que la foule se presse à tel ouvrage, etc., etc., c'eût été commun, banal, vulgaire. Mais un procès né de cette même pièce! C'est une annonce qui n'a pas

l'air d'une annonce ; c'est là le chef-d'œuvre de la *mousse oblique,* comme disent les Anglais, qui se connaissent en matière de *puff* autant et plus que nous.

Voici des modèles d'annonces par procès :

LE GRAND-TURC ET LE GRAND-MOGOL.

Les barbouilleurs d'enseignes donnent, depuis un temps immémorial, ce nom à des images grotesques coiffées d'un turban qui n'est ni turc ni indien. Aurait-on pu croire qu'il y aurait là matière à contestation devant le tribunal de commerce?

M. Thomassin avait exploité, dans la rue St-Denis, n° 114, un fonds de mercerie qu'il vendit, en 1823, à Mlle Moreau, maintenant femme Bourdier. La maison où s'exploitait ce fonds appartenait au vendeur, et avait eu, de temps immémorial, pour enseigne : *Au Grand-Mogol.* M. Thomassin, dans le contrat de vente, consentit bail de neuf ans, de la maison, à Mlle Moreau, mais avec stipulation expresse qu'il resterait propriétaire exclusif de l'enseigne. A l'expiration du bail, les époux Bourdier-Moreau allèrent s'établir au n° 116, à côté du n° 114, et prirent pour enseigne : M. Bourdier-Moreau, *ci-devant au Grand-Mogol,* et plus bas : *Au Grand-Turc.* Mais ce qui est seulement lisible et saillant, ce sont les mots : *Au Grand-Mogol.* Il est évident que les époux Bourdier-Moreau ont eu l'intention de s'approprier l'enseigne de M. Thomassin, en violation du traité de 1823. Leur spoliation n'a eu que trop de succès, car M. Thomassin a loué sa maison avec la jouissance de la vieille enseigne *Au Grand-Mogol*, à MM. Marie frères, qui se livrent au commerce de la mercerie, et ces locataires se plaignent sans cesse du tort que leur font journellement les sieurs et dame Bourdier-Moreau, par la similitude de l'enseigne que ceux-ci ont fait placer au-dessus de leur magasin.

Me Guibert-Laperrière, après avoir donné tous ces détails, a conclu à la suppression immédiate de l'enseigne usurpée, et à 10,000 fr. de dommages-intérêts.

Me Coin-Delisle, avocat des défendeurs, a fait observer que le Grand-Turc n'était pas la même chose que le Grand-Mogol; mais qu'en matière d'enseigne cela pouvait revenir au même, puisqu'il s'agissait de deux Orientaux ; que néanmoins les sieurs et dame Bourdier-Moreau avaient fait ce qu'ils avaient le droit de faire, attendu qu'après tout il fallait bien, puisqu'ils avaient acheté et exploité la clientelle du *Grand-Mogol,* qu'il leur fût permis de faire connaître cette circonstance au public, afin que leur changement de domicile ne leur fît pas perdre un achalandage qui était leur propriété. « Au surplus, a dit Me Coin-Delisle, le moment n'est pas venu de discuter le fond du procès. Effectivement, dans le contrat de 1823, les parties sont convenues de faire juger par des arbitres les contestations qui pourraient survenir entre elles. C'est donc le cas d'appliquer la clause compromissoire, et de renvoyer le différend devant arbitres-juges.»

Le Tribunal, après en avoir délibéré dans la chambre du conseil, a adopté ce moyen, et ordonné, en conséquence, que des arbitres-juges trancheraient le débat.

CAFÉ DES DAMES.

M. Ravier s'était aperçu que toutes les fois que son épouse prenait du café d'Arabie ou de l'île Bourbon, elle avait des nuits extrêmement agitées. M. Ravier, homme sage et d'un esprit inventif, résolut de remédier à cet inconvénient. Il imagina, dans cette vue, de fabriquer un café inconnu, extrait de la châtaigne indigène. Cette boisson ca'mante eut beaucoup de succès auprès du beau sexe, et les maris parisiens y trouvèrent l'avantage de quelques nuits paisibles de plus. M. Ravier mit dans le commerce sa nouvelle composition sous le titre galant de *café des dames*. Les lauriers de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir. La vogue de M. Ravier excita l'émulation de M. Soudan, qui, de son côté, inventa le *café gruau*, et le débita sous le nom de *Nouveau café des dames*. L'inventeur du *café châtaigne* vit là une contrefaçon, et assigna en conséquence l'inventeur du *café gruau* devant le Tribunal de commerce.

Me Beauvois a développé devant le Tribunal de commerce de Paris, section de M. Lebobe, les moyens du plaignant. Le défenseur a fait circuler dans le barreau consulaire des échantillons des deux cafés, pour établir la similitude des étiquettes et des enveloppes; MM. les agréés ont profité de l'occasion de goûter les produits industriels qu'on met en concurrence avec le moka, et ils ont cru reconnaître la présence de la réglisse dans le café de MM. Ravier et Soudan.

Me Amédée Lefebvre, qui a soutenu, pour M. Soudan, que M. Ravier n'avait jamais eu la possession du titre de *café des dames*, a dit que toutes ces prétendues inventions n'étaient que des drogues pour tromper le public, et que ceux qui avaient recours à ces sortes de supercheries ne méritaient guère la protection de la justice.

Le Tribunal a décidé que M. Ravier était, depuis plusieurs années, en possession du titre de *café des dames*, et que ce titre était une propriété industrielle à laquelle M. Soudan n'avait pu porter atteinte, sans être passible d'une réparation. Le défendeur a été condamné à 50 fr. de dommages et intérêts pour le passé, et il lui a été fait défense de récidiver à l'avenir, à peine d'une indemnité de 5 fr. par jour.

Le café gruau ne se tint pas pour battu. Pensant sans doute qu'un procès devant le tribunal de commerce ne constituait pas une annonce suffisante, il attaqua la décision des magistrats consulaires devant la 7e chambre. Son antagoniste expliqua ainsi les faits par l'organe de M. Barillon, avocat du café de châtaignes.

M. Ravier est un industriel connu par une des inventions les plus populaires de notre temps. Il a trouvé le secret de faire du café..... avec des châtaignes. Invention éminemment patriotique, et qui se recommande à tous ceux qui portent un cœur, ou plutôt un *estomac* français (On rit), puisque la France n'a plus rien à demander aux Grandes-Indes, et que nous pouvons tous désormais, grâce à M. Ravier, faire un déjeûner essentiellement national avec du café de châtaignes et du sucre de betteraves.

Mais comme toutes les inventions utiles, celle de M. Ravier devait

éveiller l'envie et l'attention des contrefacteurs. Un autre industriel, M. Soudan, qui fabriquait aussi du café avec un *légume* bien connu, comprit que le règne de la chicorée était passé, et il imagina d'emprunter le titre et les couleurs sous lesquels florissait, dans le commerce, le café-châtaigne. M. Ravier, qui avait mis sa production sous le patronage du beau sexe, l'avait surnommée *café des dames*, et pour flatter les yeux autant que le goût de ses protectrices, avait enveloppé son café d'un papier couleur de rose.

Or, M. Soudan a usurpé notre nom, notre papier rose, et il débite au public, sous cette enveloppe mensongère, sa *chicorée* pour de la *châtaigne*. C'était là, dans toute la force du mot, une *amère* déception, et M. Ravier crut devoir s'en plaindre devant le Tribunal de commerce. Le 29 mai dernier il obtint un jugement qui enjoignit à M. Soudan de, dans le mois pour tout délai, changer les titres, enveloppes et étiquettes de sa chicorée, et le condamna à 5 fr. de dommages-intérêts par jour de retard. Loin d'obéir à ces injonctions, M. Soudan a persisté dans sa frauduleuse industrie, et depuis le jugement il répand partout sa chicorée sous le nom de *café des dames*, et sous notre enveloppe de papier rose. Je demande donc contre lui la condamnation à 5 fr. par jour de retard, conformément au jugement du Tribunal de commerce.

Conformément à ces conclusions et malgré les efforts de Me de Senlis qui, pour le café-chicorée, soutenait que son client n'avait pas contrevenu aux dispositions du jugement consulaire, le Tribunal l'a condamné à payer les dommages-intérêts réclamés.

Voici une dernière annonce par procès qui a eu, dans son temps, un certain succès de bruit :

POLICE CORRECTIONNELLE. — SIXIÈME CHAMBRE.

M. BARBA CONTRE M. ALEXANDRE DUMAS.

M. Barba raconte d'abord comment il a fait le traité de *Stockholm et Fontainebleau* moyennant 8,000 fr. Il dit ensuite qu'il aurait voulu arranger l'affaire; qu'on a manqué de politesse envers lui. « Je viens, ajoute-t-il, de rencontrer M. Nodier, avec lequel j'ai causé de l'affaire; il m'a dit : C'est bien dommage, en vérité, car Alexandre Dumas est un charmant garçon. — Charmant garçon! charmant garçon! tant que vous voudrez; je ne trouve pas ça. Comment! faire ses œuvres complètes à trente ans! c'est trop fort! Je conviens que Jouy, Duval les ont faites; mais, vraiment, ils n'étaient pas si pressés. » (Rire général.)

M. Alexandre Dumas se lève et raconte avec beaucoup de simplicité et de convenance les relations qui ont existé entre M. Barba et lui. « Je tiens, dit-il, à rectifier une erreur dans laquelle M. Barba vient de tomber; d'abord, par amour-propre d'auteur, et ensuite pour que le public sache à quoi s'en tenir, j'ai vendu ma pièce 10,000 fr., et non pas 8,000 fr., quoiqu'on semble croire trop communément que ce soient des conventions faites seulement pour les journaux. »

M. Dumas soutient que M. Barba avait consenti formellement à ce que cette pièce fût insérée dans ses œuvres complètes.

M. Barba. — Monsieur joue la comédie aussi bien qu'il la fait.

M. Dumas. — Comment se fait-il donc que vous en ayez envoyé prendre douze exemplaires sans faire aucune observation?

M. Barba, souriant.—Pourquoi? Pour les vendre, apparemment; je vends tout, même les livres de mes ennemis ; et vous n'êtes pas mon ennemi, quoique je sois décidé à vous mener partout, excepté pourtant au bois de Boulogne. (On rit.)

M. Dumas. — Vous qui faites sonner si haut votre bonne foi, comment annoncez-vous la *Vénitienne* comme étant de MM. Bourgeois et Dumas, lorsque vous savez que j'y suis étranger?

M. Barba. — Qu'est-ce que cela vous fait? J'ai voulu rendre service à l'éditeur; la pièce était mauvaise.

M. Dumas, en riant. — Bien obligé; c'était une raison de plus pour n'y pas mettre mon nom.

M. Barba. — *Puisque ça les faisait vendre!*

Il n'y a rien à répliquer à cette réponse. Du moment où *ça fait vendre un livre,* peu importe la fraude. Un libraire a le droit d'attribuer un livre quelconque à un auteur en réputation. C'est le moyen de se débarrasser de toutes les vieilleries littéraires, au détriment des auteurs et des acheteurs qui se trouvent également attrapés. Avis aux bouquinistes !

9° L'Annonce indirecte.

Toutes les annonces ne se présentent pas à visage découvert à la caisse des journaux, pour se procurer, argent comptant, les avantages de la publicité ; c'est l'annonce maladroite qui procède ainsi ; mais ses ruses sont connues, ses détours usés. Quand on lit maintenant ces mots : « Nous empruntons à l'*Europe industrielle*, à l'*Actionnaire*, ou à la *Bourse*, journal spécial, et d'une compétence incontestée, l'opinion qu'ils ont émise sur l'exploitation de .... , tout le monde reconnaît un éloge payé à tant la ligne.

Mais il y a une annonce qui fait irruption dans les journaux par surprise, et qui s'y maintient par contrebande : c'est l'annonce indirecte.

M. Th. Muret a raconté l'histoire de cette annonce dans un feuilleton de la *Quotidienne* dont nous avons déjà donné quelques fragmens. Que M. Muret me permette de le laisser encore parler:

« Au lieu de passer à la caisse du journal, l'annonce indirecte monte hardiment au cabinet de rédaction. Elle se couvre du manteau de l'utilité générale ; elle prend une couleur politique, philanthropique ou littéraire, et s'introduit par ce moyen à une place qui ne lui est pas due. L'annonce trouve à cela double avantage : économie d'abord, puis surcroît de confiance de la part du lecteur, qui ne soupçonne pas le piége. Vous dépistez l'annonce sous ses divers travestissemens, vous

parvenez à l'éconduire; soyez sûr qu'elle reviendra sous une autre figure. Fermez-lui la porte au nez, il lui suffira que vous laissiez la moitié d'une fenêtre ouverte. Il est à souhaiter que quelques feuilles libérales, trop faciles pour ces annonces déguisées, se tiennent un peu mieux en garde contre ce genre de surprises.

» Tel est l'industrialisme de notre époque. Il se glisse dans toutes choses, comme le ver se glisse dans le fruit pour le corrompre et le gâter. Le siècle appartient à Robert-Macaire. C'est là sa personnification la plus exacte : Robert-Macaire, l'aigrefin à belles paroles, à manières élégantes, le roué achevé, qui prend tous les masques, qui s'attendrit et pleure au besoin, qui exploite les sentimens aussi bien que les intérêts. *L'Auberge des Adrets* nous avait montré Robert-Macaire avec un chapeau sans fond, un habit ne formant qu'une seule plaie, un pantalon rouge rafistolé de pièces noires, une paire de gants bicolores, une paire de souliers problématiques, rattachés avec des ficelles, une cravatte écarlate dissimulant l'absence de la chemise. Maintenant que Robert-Macaire a fait ses affaires, il a dépouillé les insignes de sa misère passée. Il se coiffe d'un feutre de première qualité, il porte du linge éblouissant de blancheur, des bottes superfines, un habit de Staub, orné, par l'ordre de choses, du ruban de la Légion-d'Honneur. Robert-Macaire n'exploite plus les grandes routes; c'est trop périlleux. Il ne s'expose plus aux injustes rigueurs des tribunaux. S'il paraît encore devant eux, c'est comme plaignant, pour atteinte portée à sa considération, et, ce qu'il y a de plus fort, c'est que Robert-Macaire gagne sa cause avec dommages et intérêts.

» On conçoit que l'annonce a dû se perfectionner singulièrement, grâce au génie d'un industriel comme M. Robert-Macaire. Sous ses auspices il n'est pas jusqu'à l'asile de l'éternel repos, qui ne serve de théâtre à l'annonce: Entrez dans un des cimetières de Paris, lesquels, soit dit en passant, ne méritent guère ce nom d'asile du repos. Ce n'est pas assez des salles de bal et des guinguettes qui garnissent leurs abords, ni des promeneurs qui vont gaîment visiter les cimetières, par partie de plaisir, comme ils iraient aux Champs-Élysées ou à

la Grande-Chaumière. Il n'y a pas de tombe qui, transformée en adresse de marchand, ne porte, après les formules de deuil et de regrets, le nom du marbrier qui l'a faite. Encore, si ces industriels s'en tenaient là! Mais vous ne pouvez rendre à votre frère, à votre mère, les derniers momens, sans que, au mépris de la triste et religieuse cérémonie, l'annonce s'attache à vos pas, vous tire par votre habit de deuil, vous mette ses cartes et ses prospectus sur la gorge. Révolté de cette profanation, vous avez beau la repousser, l'effrontée ne se décourage pas; elle ne comprend pas votre indignation. Elle fait là son trafic, comme d'autres font leur commerce à la Bourse.

» Ne vous étonnez donc pas que l'annonce, qui travaille si impudemment jusque dans les cimetières, exploite sous mille et mille formes l'excessive facilité de certains journaux, qui devraient pourtant avoir une certaine expérience en fait de comédies. Connaissez-vous, par exemple, l'Annonce-Souscription?

» Il est sans doute superflu d'avertir que nous ne parlons point ici de la souscription utile, honorable, consciencieuse: nous l'approuvons, nous l'encourageons autant que personne. Raison de plus pour dire à l'annonce: « Je te connais, beau masque », lorsqu'elle prend pour ses spéculations une apparence aussi respectable. Un beau matin, vous lisez dans votre journal une lettre ronflante, par laquelle on propose d'ouvrir une souscription en faveur des soldats blessés dans un combat, dans un assaut mémorable, comme qui dirait celui de Constantine. Ces soldats, objecterez-vous peut-être, seront soignés dans les hôpitaux, pensionnés, récompensés par le pouvoir. Ce serait lui faire une sorte d'injure que de supposer que ces blessés manquent de quelque chose, et qu'on ait besoin de suppléer, envers ces victimes de la guerre, à sa justice et à sa munificence.

» N'importe, direz-vous, l'intention est bonne. Sans doute cette proposition est faite par un personnage marquant dans l'état, par un vieux général couvert lui même de cicatrices, et qu'inspire une généreuse sollicitude en faveur de ses frères d'armes? — Lisez jusqu'au bout; allez jusqu'à la signature,

L'auteur de la patriotique proposition est M. Panouffle, bottier, ou M. Godard, tailleur, ou M. Durand, marchand de comestibles. Vous vous demandez pourquoi, et sous quel prétexte M. Panouffle, ou M. Durand, ou M. Godard, s'institue, avec de belles phrases, l'organe et le représentant de la France, en prenant si grand soin de mettre, après sa signature, l'indication de son adresse et de son genre de commerce. Cher lecteur, cette proposition de souscription est tout simplement une annonce.

» Si en effet M. Panouffle, bottier, rue aux Ours, 36, auteur de la provocation patriotique, avait fait, dans la quatrième page du *Constitutionnel*, une annonce marchande d'une étendue passable; cette annonce lui aurait bien coûté 100 fr. Ces 100 fr., M. Panouffle déclare qu'il les donne comme premier fonds de la souscription ouverte. Sa lettre, avec l'indication de sa boutique, est insérée non seulement dans le *Constitutionnel*, mais encore et toujours gratis, dans dix ou vingt autres journaux. L'officiel *Moniteur* lui-même est assez innocent pour ne pas reconnaître la ruse et pour reproduire le prospectus des bottes et escarpins de M. Panouffle. Donc, moyennant ses 100 fr. une fois payés, l'estimable commerçant se procure une vingtaine d'annonces qui produisent mille fois plus d'effet que toutes les pancartes ordinaires. De plus il s'entoure d'une auréole de patriotisme, de philanthropie. Les bonnes ames, les gens crédules s'empresseront de se chausser chez lui. C'est ainsi que dans un autre temps ces mêmes niais couraient, par dévoûment aux idées libérales, s'approvisionner de bonnets de coton chez le sergent Mercier. En refusant d'arrêter Manuel, le sergent Mercier avait deviné la puissance de l'annonce indirecte. Il avait fait à sa boutique de bonnetier un magnifique prospectus. Nous souhaitons à M. Panouffle le même succès pour son annonce-souscription, avec la croix-d'honneur et le brevet de fournisseur de la liste civile. Arrêtons-nous, car il serait capable de voir dans nos observations une nouvelle annonce, dont nous n'avons aucunement l'intention de le gratifier.

» Autre genre d'annonces : Un journal trouve dans sa boîte ou reçoit sous enveloppe l'article suivant : « Ce matin, à dix

» heures, dans la rue Saint-Denis, une femme âgée a été renversée par le cabriolet de M. Tartempont : une des roues a » passé sur le corps de cette infortunée. On désespère de ses » jours. » Le fait en question prend place dans le pandémonium des *faits Paris*, pêle-mêle avec les veaux à deux têtes, les centenaires qui dansent la gavotte et les assassinats inusités. Le journal s'en croit quitte et n'y songe plus.

» Mais voici que le lendemain arrive une lettre ainsi conçue : « Monsieur, je viens de lire dans votre estimable journal que » le cabriolet de M. Tartempont a écrasé hier une femme » âgée dans la rue Saint-Denis. Comme il importe à ma consi» dération que l'on ne puisse me confondre avec l'imprudent » auteur d'un si déplorable accident, je vous prie d'annoncer » dans votre prochain numéro que je n'ai pas écrasé la moin» dre femme. Agréez, etc., *signé* Tartempont, tapissier, rue » du Grand-Hurleur, 98, tient tout ce qui concerne son » état, fournit les banquettes et décorations pour bals et soi» rées. »

» Le fond de tout cela, c'est que M. Tartempont lui-même avait adressé au journal l'histoire de sa femme écrasée, tout exprès pour avoir l'occasion de la démentir le lendemain et de se procurer une annonce gratuite. Comprenez-vous ?

» Remarquez que, pour servir les vues de l'industriel qui exploite l'annonce indirecte, vous n'avez pas besoin de le mentionner en bonne part. Mentionnez-le, c'est tout ce qu'il demande. Appelez-le jongleur, charlatan, c'est toujours de la publicité. Il vous en remercîrait, il vous paierait même pour l'injurier d'une manière éclatante. Ne croyez pas que nous exagérions : nous parlons par expérience. Naguère, dans la *Quotidienne*, nous nous étions permis de nous égayer sur un nouveau système curatif passablement bizarre ; le lendemain nous recevons la visite, non pas du docteur lui-même, mais d'un autre docteur, son associé dans l'exploitation de la merveilleuse panacée. Vous supposez que cette visite avait pour but des récriminations, des plaintes, une provocation, peut-être? Il ne s'agissait, au contraire, que des remercîmens les plus empressés. Dans nos plaisanteries le docteur n'avait

vu qu'une annonce, et il en était enchanté, au point que nous étions assez embarrassés de sa reconnaissance. »

» Parlerons-nous des témoins obligés de tous les duels marquans, qui spéculent pour annonce sur le procès-verbal inséré dans les journaux et rédigé par les amis des deux parties? Citerons-nous toutes les circonstances où l'annonce indirecte se glisse comme un serpent? Non, nous succomberions à la besogne; il n'est pas donné à des yeux humains de suivre dans tous ses changemens de forme ce Protée éternellement variable. »

10° L'Annonce homéopathique.

Nous appelons *homéopathique* l'annonce qui, suivant le système du docteur Hahnémann, guérit les semblables par les semblables, c'est-à-dire l'annonce par l'annonce. Les moyens détournés qu'elle emploie ne paraissent pas très moraux, mais ils sont très ingénieux et très efficaces, dit-on. La méthode est du reste facile à suivre. On envoie à un journal une note sur l'art ou la profession qu'on exerce. On la rédige de manière à laisser une porte à une réclamation plus ou moins fondée. Le journal, avide de nouvelles comme un ogre de chair fraîche, insère la note sans y changer un mot. Cela fait une annonce qu'on paie (ou qu'on ne paie pas) suivant sa longueur ou son importance. L'annonce contenant quelques détails inexacts laissés exprès, on a le droit d'écrire pour en demander la rectification. Deuxième annonce. Avec un peu de talent et d'habitude, on fait dans sa lettre quelques observations auxquelles le journaliste veut répondre. On y répond soi-même. Troisième annonce. La polémique s'engage, les répliques succèdent aux répliques, et pour une annonce on en a vingt.

Nous avons recueilli une annonce homéopathique numéro un; nous nous hâtons de l'enregistrer. Si un auteur dramatique voulait y ajouter une intrigue, quelques personnages, le canevas suivant servirait très bien à charpenter une jolie comédie en trois actes; avis aux auteurs! qu'ils se le disent!

CANEVAS D'UNE COMÉDIE EN TROIS ACTES.

PERSONNAGES :

Un courtier d'annonces.
Le premier commis d'un journal.
Le deuxième commis.
Un chœur de commis.

La scène se passe dans les bureaux d'un journal, où quelques commis n'écrivent pas des adresses sur des bandes bleues, et causent tranquillement des nouvelles du jour.

(Un courtier d'annonces entre. C'est un gros homme joufflu, qui porte sous son bras un grand portefeuille en maroquin rouge et tout enflé d'annonces.)

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le courtier. — Voici, messieurs, une petite annonce qu'il me faut dans le numéro de demain.

Premier commis. — Voyons ce que c'est ?

Le courtier. — Quelques lignes seulement. Tenez.

Premier commis. — Ah! ah! Si ce n'est pas une *colle*, voilà une précieuse découverte.

Le courtier. — Je m'en moque comme de la *Pâte de Regnault*. Ce n'est pas mon affaire. J'annonce tout, moi, le faux et le vrai, le mauvais comme le bon, le vieux comme le neuf, le théâtre et l'église, Dieu et le Diable, ça m'est égal! pourvu que les cliens me paient et que vous ne me preniez pas trop cher. Vous me ferez vos meilleures conditions, n'est-ce pas?

— Certainement ; remise exceptionnelle : cent pour cent.

— C'est bien. Au plaisir !

(Le courtier d'annonces sort.)

SCÈNE DEUXIÈME.

Les précédens.

Le premier commis (à part). — En voilà une d'annonce!

faut-il que le public soit bonhomme pour croire à des *colles* de cette force-là. Estimable public, va! tu es bien le meilleur compère! (Haut.) Écoutez donc, messieurs, voilà du nouveau. Ce n'est pas très long; mais c'est fameux, c'est saisissant, c'est incroyable!

Tous les commis. — Lisez-nous donc cela, nous rirons.

Le premier commis. — Il y a de quoi: (Il lit.)

« MYOPISME. — Octobre 1837. — *Découverte précieuse due au hasard.* — Il y a plus de cent ans, un homme ayant avalé par mégarde une perle, devint aussitôt aveugle. Durant quinze mois, il implora les secours des médecins les plus célèbres; mais vainement, tout leur art resta sans effet. Enfin, il s'adressa à un charlatan. Celui-ci, dans son ignorance, lui ayant administré un vomitif violent à une dose très forte, le malade fit de si grands efforts, qu'il rendit la perle au milieu de vomissemens abondans. Bientôt la cécité disparut, et la guérison fut parfaite. Il y a, dans ce fait, deux phénomènes qui ont occupé le monde médical tout entier. On s'est étonné d'abord qu'une perle ait pu séjourner quinze mois dans le corps d'un homme sans être évacuée et sans être altérée, et en second lieu que la vue, qui avait été détruite par son introduction dans l'estomac, se soit rétablie d'elle-même dans son état normal dès qu'il en a été débarrassé. Ce fait, connu de tout le monde, est resté sans conséquences jusqu'à ce jour, où le docteur Wiesecké, disciple aussi ardent que distingué de l'illustre Hahnémann, en a su tirer parti.

» Conduit par le principe des homéopathes, que tout ce qui cause une maladie peut guérir une maladie semblable, il a fait une préparation avec la même espèce de perles, il l'a prise lui-même, afin d'en observer plus exactement les effets et de connaître les affections spéciales qu'elle peut guérir.

» Il a éprouvé un affaiblissement de la vue, et il a eu la hardiesse de continuer jusqu'à une cécité complète, qui l'a laissé dans la plus grande inquiétude pendant plusieurs jours. Mais son dévouement et son amour de la science ont été bien récompensés; car, après plusieurs opérations et d'heureuses tentatives, il est arrivé à guérir sans opérations toutes les af-

fections de la vue, nerveuses ou autres, pourvu qu'il n'y ait pas une opacité complète de l'un des organes qui composent le système cristallinien. Ainsi il guérit les ophthalmies, les louches, les vues affaiblies par une cause quelconque, mais surtout la myopie et la presbyopie, deux affections qu'on n'a pas même jusqu'à présent regardées comme maladies, et que l'on n'a jamais essayé de traiter. »

(Extrait de la *Gazette de France*.)

Le premier commis. — Voilà un extrait qui fera un immense honneur à la *Gazette de France*... Ah! ah! ah! quelle *colle!*

Tous les commis. — C'est délicieux! c'est trop curieux! c'est impayable!

Premier commis. — Et cependant payé! ah! quelle épouvantable colle!

(Tous les commis quittent le bureau en riant aux éclats.)

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

Un domestique portant une lettre. — De la part de M. le docteur Wiesecké. (Il sort.)

Le commis. — Ah! le monsieur aux perles; que veut-il? voyons:

Au rédacteur.

Monsieur, je m'occupe, il est vrai, de la guérison de la myopie et de la presbyopie; je dois donc à mon caractère « et » à la vérité de déclarer que je suis complètement étranger à » l'article que vous avez inséré dans votre journal. » Ce n'est point par de telles voies que je voudrais jamais donner de la publicité à mes travaux; dès que j'en aurai le temps et que je le jugerai convenable, je ferai connaître par un ouvrage spécial le résultat de mes études et de mes découvertes dans cette nouvelle science, sur laquelle j'appellerai l'attention de l'Académie de Médecine,

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée,

Docteur WIESECKÉ,

Paris, le 9 octobre 1837.

Le commis. — Cette lettre-là me fait un drôle d'effet; elle sent la *réclame* bien plus que la réclamation. Qu'est-ce que cela veut dire?

Un deuxième commis. — Une chose bien simple. L'article d'hier portait bien le nom du docteur..., du docteur Wié...., comment appelles-tu ce monsieur?

Le commis. — Wiesecké. Ensuite?

Le deuxième commis. — Mais son adresse n'y était pas.

Le commis. — En effet. Oh! la bonne charge! C'est juste. *Docteur Wiesecké, rue Caumartin,* 15. En voilà une *adresse!*

Tous les commis. — Oh! oh! quel mauvais calembourg!

Le commis. — Le docteur n'a oublié qu'une chose.

Le deuxième commis. — Laquelle?

Le commis. — D'ajouter à son adresse: *qu'on se le dise!* Si j'osais, je le mettrais.

Le deuxième commis. — Ne va pas t'en aviser. Demain nous aurions encore un réclamation *à l'œil* (1).

Le commis. — Résignons-nous donc pour la lettre. Allons la porter à l'imprimerie.

(Tous les commis s'en vont.)

TROISIÈME ACTE.

Premier commis. — Hé bien, messieurs, notre lettre a fait fureur.

Deuxième commis. — Quelle lettre? celle de M. de Girardin à M. Thomas?

Premier commis. — Eh! non: celle du docteur Wiesecké.

Deuxième commis. — Ah! bon, bon; qu'y a-t-il donc?

Premier commis. — Trois choses.

(1) Adverbe trivial qui signifie *gratuitement*.

Deuxième commis.— Voyons la première d'abord.

Premier commis. — Cet article du *Figaro*.

Deuxième commis. — Tiens, est-ce qu'il y a encore un *Figaro*? Je croyais le dernier mort.

Premier commis. — Il est mort, mais il est aussi ressuscité. C'est pour la neuvième fois depuis 7 ans. Ce n'est pourtant pas un phénix.

Deuxième commis. — Et les actionnaires?

Premier commis. — Enfoncé leur argent, mon cher. Mais ne nous lançons pas dans la médisance, la terre tremble ici. Lisons notre article : (Il lit.)

« 16 octobre 1837.

L'HOMME AUX PERLES.

» Le docteur Wiesecké a trouvé récemment un moyen assez nouveau de se mettre en évidence et de se faire faire deux annonces dans les journaux, en n'en payant qu une probablement à un seul journal.

» Il fit mettre dans une feuille périodique, — que lui, docteur Wiesecké, avait un procédé certain pour rendre la vue aux myopes et aux presbytes.

» Il leur faisait avaler *une perle*, et ils devenaient complétement aveugles. — Ce n'était là que la première partie de la guérison. — Quelques jours après, on prenait une seconde perle, et on recouvrait la vue, considérablement augmentée et perfectionnée.

» La chose était tellement exorbitante et invraisemblable, que les grands journaux s'en emparèrent et la mirent dans la partie de leurs feuilles consacrée aux enfans à deux têtes, aux femmes noyées et aux crocodiles merveilleux.

» Le lendemain, le docteur Wiesecké, auquel *on* prêtait une chose aussi ridicule, usa du droit que lui donne la loi, en faisant insérer dans tous les journaux qui avaient parlé de lui, une réponse, du double en superficie de la première annonce, réponse renfermant *son état et son adresse*.

» Outre l'économie du procédé, il y avait encore un autre avantage. Une simple annonce n'eût pas été lue; M. Wiesecké,

homme d'esprit, consentit à *paraître* parfaitement ridicule pendant vingt-quatre heures, pourvu qu'il *parût*. Et le public de dire : Voyez un peu ces journalistes, quelle histoire ils ont imaginée sur ce pauvre et savant docteur Wiesecké ! »

Deuxième commis. — La première chose n'est pas mauvaise ; passons à la seconde.

Premier commis. — C'est une caricature du *Charivari*.

Tous les commis. — Ah ! voyons ça, voyons ça.

La caricature passe de main en main. Elle représente l'inévitable Robert-Macaire parlant à son inséparable Bertrand. Robert-Macaire vient de composer un article qu'il remet à son secrétaire avec ette instruction :

Tu vas porter cette note aux journaux.

« Un provincial ayant par hasard avalé une blague devint subitement chauve et insolvable ; le célèbre Robert-Macaire en conclut que les blagues ...., etc. »

Et comme je suis nommé dans cet article, demain, en vertu de la loi du 9 septembre 1836, je réclamerai l'insertion de la lettre que voici :

« Monsieur le rédacteur, je vous prie de déclarer que vous ne tenez pas de moi l'article que vous avez inséré dans votre dernier numéro. Je m'occupe, il est vrai, de..., mais je ne..., etc., etc.» ROBERT MACAIRE,
Rue de Belle-Charge, n. 8.

Deuxième commis. — Je suis curieux de savoir comment le docteur Wiesecké répondra à celle-là.

Premier commis. — C'est fait. Voici sa réponse. C'est ma troisième nouvelle.

Il vient de paraître dans l'*Estafette* du 29 novembre, un article scientifique de trois colonnes... (Ajoutez, en caractères microscopiques) qui expliquent parfaitement comment M. le docteur Wiesecké, rue Caumartin, n. 15.....

Deuxième commis. — L'adresse est toujours en première ligne.

Premier commis. — ... Opère la guérison des différentes affections de la vue. Nous nous bornons à appeler l'attention sur cet article qui *excite le plus vif intérêt*.....

Deuxième commis. — Farceur de docteur, va !

Premier commis. — ... Mais qu'il serait trop long de reproduire.

Deuxième commis. — Je le crois bien, s'il a trois colonnes en petit texte.

Premier commis. — Précisément.

Deuxième commis. — Tu l'as donc lu ?

Premier commis. — Assez pour vous le faire connaître en partie, par légers fragmens. Écoutez :

« Ce qui caractérise le docteur Wiesecké, c'est que son esprit observateur se porte comme par entraînement vers tout ce qui exige des efforts de l'intelligence ; qu'il est capable de tout sacrifier à une conviction et à l'amour de la vérité. Ayant lu et long-temps médité les principes de la médecine homéopathique fondée par l'immortel Hahnémann, il les reconnut vrais, et renonça sans hésiter aux théories de l'ancienne école. Il est arrivé à distinguer les différentes émotions produites par diverses causes, et ainsi à reconnaître d'une manière certaine beaucoup d'affections, de passions et d'habitudes que souvent on craint d'avouer. Aussi les guérisons qu'il a opérées des différentes maladies des femmes ont fait rechercher ses consultations avec un empressement qui lui a bientôt valu le surnom de *médecin des femmes*.

Afin de compléter aussi promptement que possible ces observations qui exigeraient la vie entière d'un homme, il prit le parti de se rendre d'abord malade lui-même, par médicamens connus, *ensuite ses amis* et plus tard un grand nombre de personnes qu'il y décida *par des moyens pécuniaires*. Il a pu connaître ainsi toutes les maladies du corps qui sont toujours accompagnées de centaines de symptômes des yeux. Toutes ces observations l'ont mis à même de *prédire avec une certitude presque incroyable* les affections des yeux ou du corps qui doi-

vent se manifester, lorsqu'un seul des symptômes qu'il connaît déjà et qu'il a observés a paru.

Personne ne peut connaître ni le nom, ni l'action, ni la préparation de ces remèdes, parce que le docteur Wieseckė ne se confie pas même à ce sujet à son propre secrétaire : seulement on sait que parmi ces derniers médicamens, s'en trouvent quelques-uns qui augmentent ou diminuent l'étendue et la force de la vue.

Le docteur Wieseckė n'entreprend point de traiter, pour la myopie et la presbyopie, les enfans au dessous de dix ans. On ne peut espérer une guérison radicale, de manière à n'avoir plus besoin de lunettes, que de dix à trente ans. Au dessus de trente ans la guérison est rarement si parfaite qu'on puisse se passer entièrement de lunettes.

Ayant trouvé des remèdes qui ont la propriété de produire chez des hommes sains les différentes cataractes, ainsi *angustura, calcara carbonica, cannabis sativa, euphorbium, hepar sulfuris calcareum, magnesia carbonica, nathrum carbonicum, pulsatilla, senega, silicea, scereocaulon, cadmium sulfuris, aristolochia, sokkoherli, oxalis acetosa*, il possède par là même les moyens de guérir les diverses espèces de cataracte. (1)

Il y a beaucoup d'autres détails intéressans sur les travaux du docteur Wieseckė, particulièrement sur les ophthalmies, qui mériteraient d'être consignés ici ; mais l'espace ne nous le permet pas. »

Deuxième commis. — Ainsi soit-il !

---

(1) Cette énumération savante rappelle involontairement cette scène de Molière, dans laquelle Sganarelle s'écrie : — Vous n'entendez pas le latin ? — Géronte : Non. — Sganarelle, avec enthousiasme : *Cabricias arci thuram, catalamus, singulariter, nominativo, hæc musa la muse, bonus, bona, bonum...*, et cætera... — Géronte : Ah ! que n'ai-je étudié ! — Jacqueline : L'habile homme que v'là. — Lucas : Oui, ça est si biau que je n'y entends goutte.

11° L'Annonce religieuse.

Il manquerait quelque chose à notre galerie des portraits de l'annonce, si nous laissions passer sans soulever le voile qui la recouvre, l'annonce que nous appelons religieuse, parce qu'elle est faite au sujet de la religion, ce qui ne veut pas dire à son profit. L'annonce en général ment plutôt qu'elle n'exagère ; elle est de sa nature peu consciencieuse, audacieuse, cajoleuse, verbeuse, et nous le répétons, menteuse. Ces défauts sont trop enracinés pour qu'elle s'en corrige. Qu'on les laisse donc aux choses essentiellement profanes, au positif, à l'intérêt, aux affairesd'argent.

Nous serions bien fâché qu'on se méprît sur nos intentions. Nous ne venons pas nous poser ici en petit Voltaire ; non, Dieu merci, nous ne sommes pas esprit-fort, nous croyons en Dieu. Ce n'est pas la religion que nous attaquons, le ciel nous en préserve! nous voulons seulement, nous pauvre infirme, attaquer les abus, que les abus soient l'œuvre du prêtre ou du comédien, du charlatan ou de l'industriel (s'il y a différence entre ces deux mots). Or, il est trop vrai qu'il y a des abus, de nombreux abus, jusque sur les marches du sanctuaire. Dernièrement M. l'archevêque de Paris en a signalé un qui menaçait de grandir démesurément, si l'on n'eût pas arrêté sa croissance. Cet abus, c'était l'introduction des chants profanes dans les églises. Aux jours de fêtes solennelles, les temples chrétiens étaient de grandes succursales de l'Opéra. On s'y donnait ren-

dez-vous pour entendre ou la voix de Duprez ou le cornet à piston de Dufresne ou bien les fioritures de mademoiselle Falcon. Le matin, Musard présidait à l'*agnus dei*, et le soir il était porté en triomphe par les mascarades en goguette. Honneur à l'archevêque de Paris qui a compris que les cantiques chrétiens n'ont pas besoin d'accompagnement de violons et de trompettes! Qu'il veuille bien achever cette réformation. Nous lui recommandons à cet effet certaines pratiques bien évidemment abusives.

On lit souvent dans les journaux: — Vendredi prochain à 7 heures du soir un *Te Deum* solennel sera chanté à l'église des Petits-Pères. Le célèbre M....., *un des plus forts* organistes de notre temps tiendra l'orgue. — Annonce de musicien.

— Dimanche à deux heures, M. l'abbé N......, vicaire-général de....., prédicateur *très distingué*, prononcera un sermon sur la grace. — Annonce d'orateur.

— Jeudi, solennité de la Fête-Dieu (annuel-majeur), il sera chanté à l'église Saint-Eustache, une messe en musique *attribuée* au maëstro M....... Les personnes qui ont assisté aux répétitions disent le plus grand bien de cette œuvre importante. Elles ont admiré un magnifique *introït* et une *élévation* du plus beau caractère. — Annonce de compositeur.

— Le roi vient de donner, à l'église Saint-Roch, une très belle chasuble brodée d'or et de soie. Dimanche M. le curé qui doit officier à la messe, se servira, pour la première fois, de cet ornement d'une richesse et d'un travail parfait. — Annonce de costume.

Est-il bien nécessaire par exemple d'afficher dans les églises des annonces comme celle-ci, que nous avons copiée textuellement:

AVIS AUX FIDÈLES.

« Nous prions nos paroissiens de contribuer selon leur pieux usage à la décoration des autels pendant les offices et les saluts de cette saison (l'Avent), par les offrandes de bougie qu'ils voudront bien nous envoyer. »

La majesté du culte se mesure-t-elle au nombre des bougies?

Lui importe-t-il qu'il y ait plus ou moins de cierges allumés? Nous ne le pensons pas. La religion ne gagne rien à tous ces accessoires, et elle peut y perdre. Nous ne sommes pas de ceux qui blâment la pompe des cérémonies chrétiennes. Nous ne sommes plus au temps des persécutions, et les chrétiens n'ont plus besoin de cacher leurs mystères dans les ruines des catacombes. Mais ce que nous blâmons, et ce qui est blâmable, c'est l'assimilation des fêtes catholiques avec les représentations théâtrales. Le clergé ne peut plus chanter un *alleluia*, un *amen*, un O, sans en faire l'annonce dans les journaux, sans nommer le prêtre qui célébrera, l'orateur qui prêchera, le musicien qui chantera, la dame qui quêtera. C'est mêler mal-à-propos la religion à la politique. La religion a des chaires, d'où elle peut, quand il lui plaît, annoncer toutes ses fêtes, toutes ses cérémonies, toutes ses solennités. Ce moyen ne lui suffit-il pas? Si le charlatanisme doit être sévèrement banni, c'est certes dans ce qui touche la pureté du culte, fût-ce par le côté le moins important, par les pratiques.

Que les assemblées de charité trouvent un petit coin dans les journaux, passe; il y a là un motif louable. Mais a-t-on besoin de savoir que la quête sera faite par madame la duchesse de ...., la comtesse de ...... et la baronne de ......; le nom des quêteuses peut-il influencer les offrandes? Non, les personnes charitables donnent à une bonne œuvre et non pas à l'aristocratie des noms; pourquoi donc les imprimer?

Quand vous lisez dans un journal que « d'après un usage ancien que M. l'archevêque de Paris a bien voulu permettre de renouveler, les saluts des O de l'Avent se font TRÈS SOLENNELLEMENT à St-Merry, » ne voyez-vous pas dans ces mots une invitation à une solennité quelconque? Si vous vous rendez à l'appel, n'est-ce pas uniquement parce que vous êtes curieux de voir une illumination aux bougies, des cérémonies *très solennelles*, la dévotion enfin entre-t-elle pour quelque chose dans votre détermination? Eh! non, vous aimez tout ce qui est spectacle, et vous courez partout où l'on vous en annonce un, qu'il soit au théâtre où à l'église, sur la place publique ou dans des barraques.

Les annonces de l'abbé Auzou, de l'abbé Châtel et autres

prêtres français, n'auraient-elles pas dû engager l'église catholique à rejeter ce moyen profane? Qui n'a pas ri des réclames où la soi-disant religion française faisait parader tous ses acteurs, prélats, vicaires-primatiaux, chantres, suisses, bedeaux, loueuses de chaises, etc.! Tantôt c'est M. Châtel qui annonce un sermon sur la « non-divinité de Jésus-Christ », tantôt c'est M. Auzou qui annonce son éternelle oraison funèbre de « Napoléon. » Une autre fois c'est un sermon en faveur des spectacles, ou bien « sur la nécessité de monter sa garde », ou enfin sur toutes sortes de sujets où le mot *sermon* est bien étonné de se trouver accolé en vedette.

Que l'église romaine laisse toutes ces bouffonneries à MM. Châtel et Auzou, les vrais catholiques lui en sauront gré.

VIII.

LES ANNONCES HORS DES JOURNAUX.

On me pardonnera, je l'espère, de faire une digression hors des journaux pour suivre l'histoire de l'annonce. Le seul moyen de rendre cette histoire aussi complète que possible, c'est d'en rechercher les matériaux partout où ils se trouvent. On ne doit pas oublier que je bâtis un édifice, M. Opigez dirait un *monument*, mais édifice n'est déjà pas mal orgueilleux. Or, je serais un méchant architecte si je n'y mettais pas la dernière pierre, parce que cette pierre serait un peu loin des autres.

Après ce spirituel préambule, j'arrive aux annonces qui ne figurent pas dans la quatrième page des journaux. Les cinq principales sont l'annonce enseigne, l'annonce affiche, l'annonce circulaire, l'annonce prêchée et l'annonce criée. Chacune de ces annonces mérite son petit article à part.

—

1° L'Annonce enseigne.

C'est la plus répandue, et quelquefois la plus drôle et la plus audacieusement menteuse. Les preuves en sont partout, elles sont palpables. Il ne s'agit que de choisir dans la foule. Il faudrait avoir la main bien malheureuse pour n'en pas rencontrer de curieuses. Voici mon contingent.

Mercier, dans son Tableau de Paris, signale avec ce ton original qui distingue cet auteur les enseignes dont l'orthographe est aussi vicieuse que le sens en est ridicule ; on trouve encore aujourd'hui, malgré le progrès des lumières et de l'instruction, des traces palpables de cette rouille d'ignorance dont nos anciens marchands n'aimaient guère à s'affranchir, et qui existe encore dans le langage du comptoir et dans leur correspondance commerciale.

J'ai vu pendant plus de deux ans au dessus d'un magasin de nouveautés une enseigne contenant ces mots : « A la Fille d'honneur à prix fixe. » Les tailleurs s'intitulent « tailleurs civils et militaires. » Un de ces messieurs auxquels d'ailleurs je suis loin de contester le positif du titre, avait fait peindre sur son enseigne des ciseaux ailés probablement *volans* ou *voleurs* suivant l'acception ; car cette enseigne étant sans inscription en livrait le choix à l'arbitraire.

On lisait il n'y a pas très long-temps au Palais-Royal sur un de ces lieux consacrés au dieu Stercutius : « Cabinet d'essences ; » c'était moins un contre-sens qu'une faute d'ortho-

graphe. Je me rappelle avoir lu dans une ville de province, une inscriptiou bien plus étrangement bizarre placée sur un de ces bureaux de contributions forcées : « Ici on .... à un sou par tête.

Graces à la métonymie, la province pullule en sottises de ce genre. Qui n'a remarqué, fût-ce en courant la poste, ces enseignes fastueuses sur les plus tristes auberges : « des salons » à cent couverts, des écuries pour trois cents chevaux ; ici » l'on vend foin, paille, avoine, son, et l'on donne à manger » à tous prix. » Plus loin : « On loge la marine à pied et » à cheval. » Ailleurs, un cadrau solaire placé au nord indique l'auberge du Soleil-Levant, avec cette phrase faite par le magister, *Hora est intrandi.*

Lors de l'invasion des troupes ennemies, un des rois coalisés s'étant arrêté dans une ville de Champagne, y fit recoudre une de ses bottes. Le cordonnier, fier de la préférence, fit peindre sur sa boutique : « Longue-Alène, chausse les têtes » couronnées. » Il s'établit aussitôt une rivalité parmi les cordonniers de la même ville. Un d'eux annonce ses marchandises à prix fixe, et fait peindre sur son enseigne Jésus livré aux Juifs, avec cette inscription : « Au Juste pris. » Un autre fait-il des chaussures imperméables, son enseigne représente un soulier avec lequel on puise de l'eau dans un bassin, avec ce jeu de mots très remarquable : « A la chaussure pre- » nante. » (A la chose surprenante.)

A l'époque de nos derniers troubles politiques on lisait sur la boutique d'un perruquier : « Frisard, accommode les » femmes, coiffe leurs maris, et fait la queue aux idées du » jour. »

En fait d'enseignes remarquables pour l'orthographe et le style, je n'en connais pas qui puisse rivaliser avec la suivante, trouvée dans un village de Champagne :

« Barbié, perruquer, sirurgieu, clair de la paroisse, mêtre de colle, maraischall, aquoucheur, charcuité et marchant de couleur, rase pour un sout, coupe les jeveux pour deux sous et poudre et pomade par desut le marchai les jeunes demoisel jauliment élevé ; alume lampe à l'anné ou par cartier. Les gentishome apprainent osi leur langue de grand'

maire de la manière la plus propre ; on prand grand soin de leurs mcurt ; il enseigne les devoir du bon sitoyen aux jeunes garçons et montre les droits de l'ome aux jeunes file; enseigne l'autographe et à épeler : il a prend à jantés le plin champ et à fércr les chevo, dc min de mêtre. Il fait et racomode osi les botc et souyés, enseigne le hotbois et la guimbarde, coupe les corps et pin les enseigne de boutike, segne et met les vessie catoire au plus bât prit. Il repace les rasoir, purge et donne des lavemans à un sout la picsse; ansçigne aux logit les coutyons et otre dance de caractaire ; la fricassée, etc. Vent en gros et en détaille les parfumeris dant toutes sai bransse; sir à décroter, arent salé, pin des pisse, brosse à froté, souricière de fille de richal et otre confiture ; racine cordiale, pome de taire, aricos blanc, socisse et étrile, biaire, ruban de fille et otre comestibles.

» NOTA BENÊT. Il tient osi autel garnit, ton les chiens, coup les chat, coup les oreil des karlins, et de ceux qui lui donneront leur pratique, et vat en ville en lui écrivan d'avanse par la pauste, et en afranchissant la laite. »

Le sieur Cassarino, de Parme, connu avec ses bêtes dc toute l'Europe curieuse, est aussi digne d'attention par la tournure très plaisante qu'il donne à ses annonces et à ses démonstrations ; en voici un échantillon :

GRANDE EXHIBITION

d'histoire naturelle.

(Avec permission de M. le maire.)

Animaux extraordinaires qui ont été présentés à S. M. par le sieur CASSARINO de Parme, en Italie.

NOUS SOMME VIVAN

Entrez, messieurs, suivez le monde, ça va commencer !

Le sieur Cassarino, indiquant avec une baguette :—Voilà :

LE VÉRITABLE TIGRE ROYAL RAYÉ.

Ce superbe et gigantesque animal se nomme POMPÉE ; oui, messieurs, il vient du Bengale, un des plus rares et des

moins connus. Il est dans toute sa force. MM. de Buffon et de Lacépède ont décrit son caractère fier et féroce : il attaque les animaux avec fureur; il est d'une douceur extraordinaire et mange tous les jours, vu qu'il est dans son état de domesticité. Ce tigre est le seul qui soit venu en Europe depuis vingt ans, c'est le même qui est mort à la ménagerie du Jardin des Plantes depuis 1806.

Le public est prié de ne pas le confondre avec les panthères et les léopards que l'on annonce tous les jours et vulgairement pour des tigres.

LE LION VIVANT DU CONGO.

Vous voyez le plus noble des animaux féroces, messieurs et dames, avec sa superbe crinière et sa queue qui a deux mètres, cinq centimètres, trente-six millimètres, pied de roi; et qui fait trois fois le tour de son corps. A la manière dont il mange gloutonnement, vous reconnaissez sans peine le roi des animaux.

LE MERVEILLEUX CAMÉLÉON.

Reptile d'Afrique et extrêmement rare, parce qu'il a le don de changer de couleur à volonté, il voit devant et derrière lui sans tourner la tête. C'est le même que celui du *Journal de Paris*, qu'on annonce tous les jours dans le programme des curiosités. Cel animal se fait à tous les pays, à tous les usages; vous l'avez vu blanc, eh bien! le voilà bleu, et dans un quart-d'heure il sera noir.

LE TERRIBLE ARLEQUIN DE JAVA.

A côté du caméléon est un terrible serpent venant des déserts brûlans du Canada, qui a été exposé pendant vingt mois à la tour de Londres, à Londres en Angleterre, et qui a été représenté devant sa majesté le roi Georges, de glorieux règne actuel, régnant avec gloire. Il est d'un naturel extrêmement terrible et féroce, et vient embrasser son maître à volonté. Il mange tous les jours trois ou quatre animaux à son choix.

Attention, messieurs, du silence!

LE SUPERBE CONDOR DES MONTAGNES DU PÉROU.

Il a quarante-deux pieds trois pouces d'envergure, non

compris sa queue; c'est un superbe animal, messieurs, qui vous enlève un bœuf comme une hirondelle : nous n'en avons qu'une plume, messieurs, dans ce cabinet curieux, mais vous pouvez juger de sa rareté et de sa férocité.

LE SANGUINAIRE VAMPIRE DE LA GUIANE.

Ce terrible volatile ne se nourrit que du sang qu'il suce à ceux qui ont le malheur de s'endormir, dont auxquels ils se trouvent morts quand ils se réveillent.

LE CHIEN DE NAISSANCE ENHARNACHÉ.

Vous voyez, messieurs, ce que c'est que la force de l'imagination sur l'esprit de la femme.

Dans le temps qu'on attelait les chiens à des voitures, un chien mâle (en parlant par respect), couvrit avec son enharnachure une femelle, c'est-à-dire une chienne de son espèce. Au bout du terme, cette susnommée, cette soi-disante chienne ou femelle mit un petit chien tout enharnaché d'une voiture équipollente à celle qu'avait son dit père!

UN GRAND CROCODILE DU NIL D'ÉGYPTE.

Il a sept pouces d'envergure; aussi est-il peu avancé en âge ; aussi il ne mange encore que des mouches; mais s'il était dans son entier, il avalerait un bœuf en trois bouchées. C'est un animal fort dispendieux, et par conséquent l'unique en son genre en Europe.

Voilà, messieurs, tout ce que nous avons à vous montrer en fait de gros animaux: il ne nous reste plus à voir que les oiseaux : il y en a de la Nouvelle-Hollande, de l'Afrique, du Brésil, tous très rares, et qu'on trouve très facilement dans les pays que je viens de vous énumérer. Une plus longue énumération de ces volatiles bipèdes serait inutile, et ferait tort à votre intelligence. Je vous observerai seulement que *nous sommes vivans*, excepté la peau du serpent Boa, que vous voyez ci-contre, pendue au plancher de ce muséum, et un des incendiés du Bazar.

Pour tout cela il en coûte six sous ou trente centimes, le droit d'entrée compris; les bonnes, les enfans et les militaires non *gradués* paient demi-place.

Baound, baouud, bounn bounn bounu, baound!!!

L'annonce-enseigne affecte quelquefois une érudition plus qu'académique. Il y a des industriels à Paris qui spéculent sur la badauderie lettrée. Leurs boutiques sont couvertesd'inscriptions savantes en langues étrangères qui effraieraient l'Institut. Tantôt on lit sur des vitres en lettres rouges : *english spoken here* (ici on parle anglais); tantôt en lettres noires: *qui si parla italiano.* Nous oublions le turc, le chinois, le cophte, l'indou et le patagon. Si vous êtes par hasard en état de parler anglais ou italien, vous entrez sur l'indication de l'enseigne et vous parlez anglais ou italien. Personne ne vous comprend. Vous montrez du doigt l'enseigne menteuse, et on répond : « Monsieur, le commis qui parle anglais (ou italien) est sorti ». Vous vous apercevez alors que l'enseigne est une mystification.

Qui n'a pas remarqué, dans la rue des Grès, n. 7, quartier de l'École-de-Médecine, la boutique de M. Doucerain, parfumeur-coiffeur? M. Doucerain doit être le coiffeur le plus instruit, le parfumeur le plus savant de France et du onzième arrondissement. Sa devanture est une vraie Babel; ses carreaux représentent la confusion des langues; l'un porte ces quatre mots :

χειρω ταχιστα και σιωπῶ.

Traduction :

Je rase très vite et je me tais!

Devise engageante mais peu croyable.

L'autre carreau suffit à peine pour contenir ce joli distique latin :

Hic, fingit solers hodierno more capillos,
Dextera, naturæque novos ars addit honores.

Traduction :

Ici, une main habile façonne les cheveux à la mode du jour,
Et l'art ajoute à la nature de nouvelles graces.

Un troisième carreau appelle ainsi les fiers enfans de la blonde Germanie:

Hier schneidet man die haar nach mode.

Traduction :

Ici on coupe les cheveux à la mode.

Le quatrième carreau fait un triple appel aux trois royaumes unis :

Great England, Ireland, Scotland's son's wē grace
The forehead noble and the roseate face.

Traduction :

Nous embellissons le noble front et la face vermeille
Des enfans de la grande Angleterre, de l'Irlande et de l'Écosse.

Il y a ensuite pour les Parisiens qui ne parlent que français une foule de belles choses dans notre langue. M. Douccrain est probablement l'ami des jeunes poëtes du collége des Quatre-Nations.

L'annonce-enseigne la plus redoutable et la plus gigantesque de France et très probablement d'Europe, c'est celle de la Brasserie anglaise des Champs-Élysées. Cette monstrueuse enseigne n'a pas moins de soixante-dix pieds de longueur sur six ou sept de hauteur. Des lettres géantes d'une toise laissent lire aux plus myopes, de la barrière de l'Étoile, c'est-à-dire d'un quart de lieue : ENGLISH BREWERY. — BRASSERIE ANGLAISE.

Cette enseigne effrayante n'empêche pas qu'on ne vende à la Brasserie anglaise d'excellentes bières, du porter délicieux, de l'ale merveilleuse. La bière blanche surtout est d'une exquise saveur ; son seul défaut, c'est l'enseigne monstre dont la chute écraserait et ensevelirait une population tout entière.

2° L'Annonce affiche.

L'annonce-affiche a pris aussi un tel accroissement qu'il a fallu une ordonnance de police pour empêcher qu'elle n'enveloppât la capitale de son voile immense. Quand elle s'emparait d'un mur elle ne le quittait pas qu'elle n'eût usurpé toute sa surface. Quand il s'y trouvait une fenêtre, elle la masquait, montait par dessus et s'élevait d'étage en étage jusqu'aux mansardes.

L'affiche a le caractère jaloux, envieux, cruel. Elle ne respecte aucun lien de famille, elle ne sait pas ce que veut dire amitié. Coquette et vaniteuse comme une femme, elle tient absolument à être vue. Pour qu'on la voie, il n'est pas d'indignités, pas d'infamies, d'horreurs, qu'elle ne commette; le crime ne lui coûte rien. Elle déchire sans pitié celles qui la gênent: elle arrache un quartier à celle-ci, un autre quartier à celle-là, elle coupe la tête à l'une, elle tranche les pieds de cette autre. L'affiche est un bourreau qui se hâte de se débarrasser de ses victimes pour briller seule sur l'échafaud. Mais son règne est de courte durée. Au moment où elle se pavane devant les passans, arrive portée par deux hommes robustes qui fléchissent sous son poids une autre affiche plus grande qui se couche orgueilleusement sur sa rivale et la cache à tous les yeux. *Sic transit gloria mundi.*

C'est une chose curieuse que de suivre les vicissitudes de l'affiche sur les murs où elle est tolérée. On voit là en petit toutes les passions qui agitent la société. Les sept péchés capitaux y

ont établi leur domicile. La concurrence se livre des combats à outrance au moyen de l'affiche. Giraudeau dit de Saint-Gervais tonne contre le rob Laffecteur, le serrurier Fichet tenaille le serrurier Huret, la pommade du Lion raille la pommade mélaïnocôme, et le racahout des Arabes tombe à grands coups de poing sur le mou de veau. C'est une guerre à mort.

L'affiche réfléchit comme une glace toutes les ruses de chaque industrie. Elle résume en quelques mots l'annonce que les journaux impriment. De même que depuis sept ans l'annonce a grandi comme je vous l'ai dit, de même aussi l'affiche s'est donné d'exorbitantes proportions.

Autrefois on voyait dans Paris très peu d'affiches imprimées. Presque toutes étaient écrites à la main et modestement placardées à hauteur d'homme; leur dimension ne dépassait pas le format d'une feuille ordinaire ; elles étaient toutefois remarquables par l'abandon du style et l'étrangeté de l'orthographe. Elles ressemblaient à ces nombreux avis des *marchands d'hommes* et des bureaux de placement, tous formulés de la même manière.

« On demende de suite un remplassant, rue de la Mortellerie, nº 15.

« On demende de suite un comis au sécritures que ses appointemen seron de 1,200 f., rue des Trois-Bornes, nº 6.»

« On demande de suite une bône d'enfan avec un cocher, rue de la Lune, 20. »

Aujourd'hui ces affiches informes deviennent fort rares. On ne les rencontre plus guère que dans les rues étroites et sales des quartiers de la Grève et de la Cité, deux pays peu parisiens, d'où elles disparaîtront sans doute bientôt.

Il n'est pas à l'heure qu'il est de si mince industrie qui n'étale sa riche enseigne, son anuonce fastueuse et son affiche monstre. Tout marquis veut avoir des pages, tout marchand désire s'afficher. C'est bien naturel. Il n'y a pas de raison pour que l'un soit plus menteur que l'autre. Il n'y a qu'une difficulté, celle de mentir pompeusement et assez bien pour persuader les moins crédules. Le triomphe du métier est dans l'art de donner au mensonge les couleurs de la vérité.

Pour arriver là, les afficheurs ont torturé affreusement leur imagination. Un poète qui enfante une épopée, un auteur dramatique qui invente les ressorts d'une tragédie, un mathématicien qui cherche la solution d'un problème, un astronome qui se trace des sentiers dans la lune, ne dépensent pas autant de puissance créatrice que l'homme qui combine l'ensemble d'une affiche. Cela paraît un paradoxe au premier abord, mais rien n'est plus vrai.

C'est qu'il ne s'agit pas vraiment de faire quelque chose d'ordinaire, de commun, de connu. Habillez-vous comme tout le monde, si vous n'êtes pas aussi laid qu'un singe, ou bien que le brocheur George, rue des Poulies, n° 9 bis, personne ne vous regardera.

Il faut donc, si vous voulez arrêter et fixer les yeux, imaginer quelque chose bien neuf, bien absurde, bien étrange, bien hideux, bien excentrique, bien impossible, bien *supercoquentieux*, comme dit M. Théophile Gautier, qui ne sait probablement pas mieux que moi si ce mot à un sens quelconque. Croyez-vous que ce soit là une besogne facile? Détrompez-vous. Une bonne affiche demande un mois de méditations : on emploie la première semaine à tracer un entourage agréable et fabuleux; on n'a pas trop de la seconde semaine pour dessiner les positions à effets des trois mots principaux. La troisième semaine suffit à peine pour faire cadrer avec le titre le plus apparent le reste du texte complémentaire. Enfin les huit derniers jours se passent quelquefois avant qu'on ait décidé la longueur et la hauteur du papier, les différentes couleurs des lettres, la vignette finale, etc., etc. Quel épouvantable labeur!

Mais aussi, que c'est beau, une belle affiche! Avec quelle orgueilleuse joie l'auteur peut s'écrier en contemplant son œuvre : *Et moi aussi je suis peintre!* ou bien s'il connaît son Virgile : *Labor improbus omnia vincit.*

Voyez cette affiche : elle se distingue de ses voisines par ces mots écrits en caractères gigantesques :

PLUS DE CHARLATANISME!

Vous vous en approchez sur cette assurance solennelle. Il s'agit d'une pommade proclamée la meilleure de toutes en termes scientifiques empruntés au charlatanisme le plus admirateur.

Une autre affiche mérite votre attention, au lieu d'être disposée comme les autres elle est ainsi figurée :



Cette position étrange ne manque pas d'attirer les regards Donnez-lui une forme ordinaire et personne ne la remarquera.

La même observation regarde toutes les affiches renversées, mises de côté, formant les figures géométriques les plus bizarres, des cercles, des demi-cercles, des ovales, des octogones, des pentagones ou autres raretés.

Les affiches extraordinaires qui méritent d'être citées sont : l'affiche du journal *le Siècle*, que nous avons eu la fantaisie de mesurer. Elle a douze pieds de long sur quatre de hauteur. Il faut quatre hommes pour la placarder, et une demi-journée pour la lire dans son entier.

L'affiche d'un imprimeur dont le nom nous échappe. Cette affiche, d'une dimension ordinaire, est coupée par une grande croix noire sur laquelle est pendu le texte.

L'affiche du journal le *Monde Dramatique*. Toutes les lettres qui composent ces deux mots, sont portées par des individus dont on ne voit que les pieds, mais qui se tiennent les uns aux autres et qui ont l'air de former une danse fort animée. La partie supérieure du corps des danseurs est cachée par un M, par un O et ainsi de suite jusqu'au dernier E. Cha-

que lettre est d'une forme et d'une nuance de couleur différentes, ce qui offre à l'œil un tout fort pittoresque. Du reste il n'est point étonnant que cette affiche ait été *soignée*. L'éditeur du *Monde Dramatique* est en même temps le créateur de l'affiche typographique monstre, le célèbre Caboche (passage Saulnier, n. 19, affranchir).

Il y a sans doute à Paris bien d'autres affiches merveilleuses, mais il serait beaucoup trop long de les citer toutes. Nous ne devons pourtant pas oublier celle qui a mis dernièrement en émoi le boulevart Bonne-Nouvelle. Tous les badauds l'ont contemplée avec ravissement, et elle en valait en effet la peine.

Une immense poupée, vêtue comme *Robert-Macaire*, tenait dans ses bras un écriteau portant cet avis dont le style nous a frappé : « *Robert-Macaire, blagueur de profession, a l'honneur de prévenir le public de son changement subit de domicile. Il demeure présentement rue de Cléry*, 96.

DUBRAY.

« Fabricant de poupées *et remet* les têtes sur *les* corps des » poupées. Il en tient aussi un assortiment nues et habillées » avec trousseaux. »

Cette affiche a obtenu le plus grand succès.

Et il en sera de même de toutes celles qui offriront à la curiosité publique un aspect étrange, soit des lettres pyramidales, soit des lithographies grotesques, soit une dimension désordonnée, soit une pose ridicule, soit une rédaction absurde.

En fait de rédaction absurde, il y a une espèce d'affiche politico-religieuse qui s'en est attribué le monopole. Vous avez dû voir souvent la foule arrêtée devant de singuliers *avis au peuple*, écrits en vers bibliques, apocalyptiques et si profonds que le diable n'y comprendrait rien. Cette poésie qui procède par le placard, parle beaucoup de Jéhovah, du soleil, de l'Ante-christ, de la fin du monde, de la clé du bonheur, tous mots assez clairs en eux-mêmes, mais dont la réunion est un abominable grimoire qui dénonce l'œuvre d'un pensionnaire de Charenton.

Le style est l'homme, a dit Buffon, et l'affiche est l'industriel. L'affiche n'est devenue d'une grandeur intolérable que le jour où l'industriel s'est hardiment posé comme spéculateur et comme charlatan.

Si la dignité d'un peuple était mesurée sur la superficie de ses annonces, quelle haute opinion donnerait du peuple français une affiche du *Siècle* ou de la *brasserie lyonnaise* portée chez les Patagons ! Mais il est bien à craindre que le contraire n'arrive. Il y a tout à parier que les étrangers se moquent de nos monstrueux placards. Il n'est pas nécessaire du reste d'être étranger pour cela.

3° L'Annonce circulaire.

L'annonce-circulaire a acquis de nos jours autant d'habileté que d'extension. Elle ne se borne plus comme autrefois à vous faire part de la naissance, du mariage et de l'enterrement ; les trois grandes périodes de la vie humaine. Toutes les industries, grandes ou petites, assassinent Paris et les départemens de leurs annonces-circulaires, la plupart du temps aussi ridicules par le fond que par la forme.

Si les circulaires manquent de style, on peut parier à coup sûr qu'elles fourmillent de mensonges. Dans notre siècle d'incrédulité, les faiseurs font preuve de maladresse en affirmant avec serment les choses du monde les plus incroyables. Et cependant les circulaires font encore tant de dupes, qu'il faut bien penser qu'il y a toujours de bonnes ames destinées à se laisser prendre aux promesses exagérées, aux assurances extravagantes, aux calculs perfides. Le provincial est principalement le point de mire de la circulaire. Tout le monde tire à boulets rouges sur le provincial : le banquier, Vidocq, l'imprimeur, le coiffeur, le lithographe, l'exploitateur des sociétés en commandite, tombent à la fois par la poste dans le cabinet du provincial et se disputent son attention.

Le banquier lui dit ceci, copié textuellement sur des circulaires :

« Monsieur,

« Rien de ce qui intéresse le triomphe de l'industrie fran-

çaise dans sa lutte avec l'industrie britannique ne saurait être indifférent à tout homme sincèrement attaché à son pays ; c'est à ce titre, monsieur, que nous appelons votre attention sur la compagnie des forges et mines de...... (On prend ici le provincial par l'amour patriotique:—Tu es français, je suis français, nous sommes tous français !)

» Chaque jour nos manufactures emploient en effet un nombre toujours plus considérable de machines, les ateliers français ne peuvent suffire au chiffre des demandes, et, malgré la différence de prix, les frais de transport, la cherté de main-d'œuvre, malgré un droit de 30 pour cent qui frappe les produits britanniques, les usines et les manufactures françaises sont forcées de recourir à l'Angleterre.

» Il s'agit donc d'agrandir la concurrence française qui offre dès son départ QUARANTE-NEUF POUR CENT d'économie et qui nous affranchit en même temps de l'énorme tribut que nous payons encore à une industrie rivale. (Perfide Albion ! amour de la patrie !)

» A ces considérations dont votre patriotisme éclairé vous fera apprécier la valeur et qui nous répondent de votre concours, il s'en joint une non moins puissante, c'est la garantie..... *et cætera* (suivent des additions de millions à n'en plus finir).

» Ainsi les *calculs les plus* EXACTS, les *garanties les plus* POSITIVES, se combinent avec le *patriotisme le plus élevé* pour recommander à vos sympathies une *entreprise toute nationale.* » (Cette phrase mérite d'être stéréotypée.)

Le grand dada des faiseurs c'est la comparaison de tout ce qu'ils entreprennent avec les produits de l'industrie anglaise. Toujours pour nous convaincre que telle chose doit réussir, en France, on nous assure qu'elle réussit parfaitement en Angleterre. Nous sommes les très humbles imitateurs de l'Angleterre dans tout. Qu'il s'agisse de coutellerie, de blanchisserie, de librairie, de chemins de fer, de fonderies, de forges, de n'importe quoi, on ne cite que l'Angleterre. Est-il donc indispensable que tous les modèles sortent de là? Oui, s'il faut en croire les prospectus et toutes les circulaires. Les avocats prennent nécessairement leurs exordes avant le déluge, les circu-

laires industrielles éprouvent la même nécessité de choisir leurs termes de comparaisons en Angleterre. Vive l'Angleterre !

De la circulaire édifiante et patriotique du banquier, le provincial passe à la circulaire sauve-garde et accommodante de Vidocq :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous informer que, par suite des nombreuses affaires dont je suis chargé par mes abonnés et cliens, *j'ai été forcé* de donner de l'extension à mon Établissement, et de transférer mes bureaux de la rue Cloche-Perche, n. 12, rue du Pont-Louis-Philippe, n. 20, près celle Saint-Antoine.

» Je profite de cette circonstance pour vous faire savoir que je me charge toujours d'*opérer les recouvremens en France et à l'étranger*, et de suivre toutes procédures ordinaires et extraordinaires. (Quelle concurrence pour la Banque, les banquiers, les avoués, etc.!)

» Pour obtenir le résultat prompt et satisfaisant des affaires qui me sont confiées, je me suis *entouré des lumières* d'avocats et d'avoués aussi recommandables qu'éclairés, et j'ai attaché à mon cabinet un huissier et un garde du commerce, probes et expérimentés. (J'aime beaucoup le cortége de Vidocq : avocats, avoués, huissiers, rien n'y manque, pas même le terrible garde du commerce.)

» Vous trouverez, en vous adressant à moi, célérité et économie, car avant de risquer les frais considérables de poursuites et de procédure, vous aurez acquis la connaissance positive de la solvabilité de votre débiteur.

» Je me charge de *toute exploration* dans l'intérêt des familles et des personnes lésées, soit en France, soit à l'étranger.

» La réunion, dans un même centre, de tous les élémens de succès, ont aussi un avantage que vous apprécierez sans doute.

» Vous prendrez en considération les services importans que j'ai pu rendre au commerce depuis l'ouverture du Bureau de Renseignemens que j'ai fondé dans son intérêt, et si l'oc-

casion s'en présente, vous voudrez bien, j'ose en concevoir l'espérance, m'accorder votre confiance.

» J'ai l'honneur d'être,

» Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur,

» Signé, Vidocq.

» **P. S.** Je vous adresse, avec cette circulaire, un prospectus du nouvel établissement que je viens de fonder. J'ose espérer que lorsque vous l'aurez lu avec attention, vous n'hésiterez pas à demander à l'*intermédiaire* les sujets dont vous pourriez avoir besoin. »

Voici un résumé du prospectus, nous le copions :

« C'est une *nécessité vivement et depuis long-temps sentie par le commerce*, que celle d'un établissement spécial ayant pour objet de lui procurer des renseignemens sur les prétendus négocians, c'est à dire sur les *escrocs* qui, à l'aide des qualifications de banquiers, négocians et commissionnaires, usurpent la confiance publique et font journellement des dupes parmi les véritables commerçans.

» Sous le titre de *Bureau de Renseignemens*, mon établissement fournira, *sur-le-champ*, aux commerçans qui l'honoreront de leur confiance, un renseignement positif sur les personnes qui, sans être connues d'eux, viennent leur demander du crédit.

» Pour couper court à toute fausse interprétation qui pourrait jeter l'alarme dans le véritable commerce, je m'empresse de déclarer que ces renseignemens ne seront jamais fournis à l'égard de ceux qui sont réellement commerçans, quelque soit d'ailleurs leur solvabilité. Le Bureau de Renseignemens ne s'occupera que des faux commerçans qui font métier d'acheter sans payer, c'est à dire d'*escroquerie*.

Les *escrocs* dont je veux déjouer les trames vont s'attaquer à ma personne pour nuire à mon établissement ; leur haine sera mon titre à la confiance des gens de bien.

» On a beaucoup glosé sur mon compte : en général ceux qui parlent de moi savent peu ce que j'ai fait et m'attribuent ce que je n'ai pas fait.

» Je ne me suis jamais mêlé de police politique dans les fonctions que j'ai remplies ; j'ai délivré la capitale des voleurs qui l'infestaient, je veux délivrer le commerce des *escrocs* qui le dévalisent. »

Il n'est pas inutile de dire que M. Vidocq, qui *veut déjouer les trames des escrocs*, vient d'être arrêté sous la prévention d'*escroquerie*. Cette arrestation portera-t-elle bonheur à son établissement ?

Après Vidocq, c'est l'imprimeur qui envoie pour échantillon de son savoir-faire typographique une magnifique circulaire *illustrée* d'encadremens, de vignettes, de culs-de-lampes et dont le texte est composé en forme de tombeau, de bouteilles, de pendule, d'un meuble quelconque.

Nous ne voudrions pas nous permettre de changer un mot à la circulaire du coiffeur, il faut respecter le style philocôme.

« Thibierge, déjà si avantageusement connu par la fashion de Paris, pour l'élégance de ses coiffures, les nombreuses innovations qu'il a fait subir à son art, l'invention toute récente de sa pommade inestimable pour arrêter la chute des cheveux et les empêcher de se décolorer, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir de *nouveaux salons* de coiffures, au même lieu où il exerce depuis trois ans, place des Victoires, et rue Vide-Gousset, n° 4.

» Thibierge croit pouvoir promettre aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, que malgré ses prix excessivement modérés, il ne leur laissera rien à désirer sous le rapport des soins que chacun doit être jaloux de faire porter à sa chevelure.

» Thibierge ayant reconnu (et approuvé par les plus habiles médecins) combien il était pernicieux pour la santé de se raser soi-même, a, à cet effet, fait disposer un salon spécialement pour la barbe, *qui est fait pour engager même les personnes qui n'auraient pas à se faire raser*. »

Cette fin est réellement triomphante et vaut son pesant d'or. Nous la soulignons avec soin.

C'est le tour du lithographe qui donne à ses circulaires un

cachet et une tournure *originale*. Il emprunte par exemple la rédaction des billets de spectacle qu'on appelle *de faveur*. Il en copie à peu près toutes les formules : *Ce billet étant donné ne peut être vendu. On ne délivre pas de contremarque*, etc. La seule marque distinctive, c'est la phrase principale, le bulletin de souscription : — Bon pour cent adresses moyennant 75 centimes le cent. Il est vrai de dire que cette circulaire est spécialement destinée aux Parisiens. Il en est de même des circulaires *à Messieurs les Concierges*, qu'envoient quelques entreprise. Les départemens ne sont pas admis à les savourer, c'est le monopole de la capitale.

En revanche, les départemens ont les primeurs de la circulaire des sociétés en commandite qui trouvent moins d'amateurs à Paris, par cette seule raison que *nul n'est prophète dans son pays*.

Ajoutons pour clore l'article de l'annonce-circulaire quelques exemples de l'absurdité de certaines circulaires privées dont abusent à qui mieux mieux Paris et les départemens.

Un individu naît, meurt, se marie, soudain on en informe parens, voisins et connaissances, tous avec la même formule.

Un *tendre époux* écrit : *J'ai l'honneur de vous faire part des couches de madame....* Il adresse la même rédaction à l'amant de sa femme et à un oncle d'Amérique.

Un ministre dit : *Monsieur le secrétaire d'état aura l'honneur de recevoir* (ici le nom d'un pair de France ou d'un tourlourou.)

On expédie à un doyen quelconque ou à un ami qu'on tutoie, le sacramentel : *J'ai l'honneur*.

On écrit à un Juif, à un Mahométan, à un Quaker comme à un Catholique : *Un de profundis, s'il vous plaît*.

A un ingambe et à un cul de jatte : *on dansera*.

A un *monsieur* comme à une *dame* pour une invitation à un bal public : *on ne dansera pas en bottes*.

A un millionnaire comme à un clerc d'avoué : *les voitures prendront la file par*, etc.

La circulaire, c'est un manteau banal qui abrite les sottises d'un épicier et nous vole l'esprit d'un homme de génie.

C'est une *selle à tout cheval* dont se servent beaucoup d'ânes.

C'est la négative de toute hiérarchie amicale et autre.

C'est un *omnibus* moral, c'est pour les secrétaires un signe de décadence.

4° L'Annonce prêchée.

L'annonce prêchée est assez rare à Paris pour qu'il soit nécessaire de la définir. J'entends par annonce prêchée celle que font de temps à autre certains individus qui se posent en plein vent comme des prédicateurs, débitent à la foule étonnée des exhortations religieuses, et finissent par distribuer à leurs auditeurs des cartes d'adresse. Cette annonce n'est pas bien dangereuse : elle s'éloigne si fort de nos habitudes, tant soit peu dévotes ; elle a tant de côtés ridicules, que son influence ne sera jamais bien grande. Aussi ne l'enregistrons-nous ici que parce qu'il faut suivre l'annonce dans toutes ses transformations.

Je trouve dans un journal la relation d'une annonce prêchée :

« Mercredi matin, vers dix heures, une foule assez considérable était rassemblée rue Montmartre, au coin de la rue des Jeûneurs. Un particulier, vêtu assez bien, et paraissant âgé d'environ trente ans, se tenait au milieu, exhortant avec beaucoup d'onction ceux qui l'entouraient. Il les invitait à songer au salut de leur ame, et leur représentait tout le bonheur qu'ils retireraient de la pratique des vertus de la religion dans ce monde-ci et dans l'autre.

» C'est la première fois peut-être qu'on voit à Paris des prédications de ce genre, qui sont si fréquentes en Angleterre. Mais il paraît que ces sermons dans la rue n'obtiendront pas

chez nous le même succès qu'à Londres, car celui-ci excitait dans la foule de continuelles risées, auxquelles notre prédicateur en plein vent n'opposait qu'une patience et une douceur tout-à-fait édifiantes.

» Cet individu s'interrompait de temps en temps pour distribuer des cartes, que la foule s'empressait de saisir. Il en a distribué de plusieurs sortes ; les unes annonçaient l'heure des exercices au temple situé rue du Bouloy ; les autres étaient ses adresses, où des formules religieuses sont mêlées à son nom. On y lit : *Delolme fils, rue Saint-Denis*, 277 ; et un peu plus bas : *Fabrique de cotons*.

» C'est M. Delolme fils, dont un journal a cité dernièrement les prospectus, où le prix-courant de sa fabrique est suivi d'un véritable sermon avec cette circulaire, adressée à ses correspondans :

» Permettez-moi de profiter de cette occasion qui m'est » donnée de correspondre avec vous, pour vous entretenir de » la plus importante de toutes nos affaires, de celle qui nous » intéresse tous ; je veux dire du salut de notre ame immor- » telle. Si nous reconnaissons le mal qui est en nous, alors » nous serons portés à reconnaître que la Bible, où ce mal est » dévoilé, est véritablement la parole de Dieu : alors nous » souscrirons à toutes ses déclarations ; voyant nos péchés, » *comme le cramoisi*, nous trouverons l'enfer seul digne de » nous. »

» Je vous supplie, M...., d'accueillir favorablement ces » quelques réflexions que l'intérêt que je porte au salut des » ames m'a fait prendre la liberté de vous adresser. Je sou- » haite qu'elles portent votre attention à se fixer sur le trésor » sacré de la parole de Dieu, et vous y fassent trouver la *perle* » de grand prix dont rien n'égale la valeur. Dieu veuille, » dans sa miséricorde, accomplir mes vœux ! Vous pouvez » toujours compter sur la bonne qualité de mes cotons et de » mes bonnets. »

J'ai été moi-même témoin oculaire et auriculaire de plusieurs de ces annonces prêchées. Une fois entre autres, à St-Germain, à la sortie du pavillon des chemins de fer, un monsieur de très bonne mine, d'une figure tout-à-fait respectable,

avait arrêté une trentaine de personnes et les exhortait très pathétiquement à s'occuper de choses spirituelles. Je me trouvais par hasard dans le cercle, j'en profitai pour écouter le prédicateur et savoir au profit de quelle religion il témoignait un zèle si intempestif. Je perdis mon temps. L'orateur était lancé dans des généralités si banales qu'il eût été difficile de dire s'il était catholique, protestant, anabaptiste ou saint-simonien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était absurde. On le lui fit trop voir. Au milieu d'une période onctueuse, quelqu'un l'interrompit par une injure grossière. Le prédicateur n'en acheva pas moins sa période. Mais bientôt il n'y eut plus moyen de l'entendre : les épithètes de fou, d'imbécille, d'agent de police, de mouchard, firent le tour du cercle. On se rapprocha du prédicateur : l'un le tira par son habit, l'autre le prit par le bras, menaçant de le frapper. La scène devenait sérieuse. Le prédicateur, impassible comme un homme accoutumé à ces sortes de démonstrations, disait tranquillement: « Messieurs, si vous me croyez pas à mes paroles, venez me voir chez moi et je vous convaincrai. Tenez, voici mon adresse; les injures ne sont pas des raisons, encore bien moins les coups. »

C'était un nouveau *Frappe, mais écoute.* Plein d'admiration pour une patience si évangélique, j'allongeai le bras et pris une carte sur laquelle je lus ces mots : *Mulard, marchand de rouenneries*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 26.

M. Mulard voulait absolument qu'un fantassin du 19[e] prît une de ses cartes, mais soit défiance, soit dédain, le troupier sut résister à toutes les instances du prédicateur-débitant.

Je n'ai jamais pensé à vérifier l'exactitude de l'adresse.

5° L'Annonce criée.

Mercier a dit qu'il n'y a point de ville au monde où les crieurs et les crieuses des rues aient une voix plus aigre et plus perçante qu'à Paris.

Il faut, dit-il, les entendre élancer leur voix par dessus les toits, leur gosier surmonte le bruit et le tapage des carrefours. Il est impossible à l'étranger de pouvoir comprendre la chose, le Parisien lui-même ne la distingue jamais que par routine. Le porteur d'eau, la crieuse de vieux chapeaux, le marchand de ferraille, de peaux de lapins, la vendeuse de marée, c'est à qui chantera sa marchandise sur un mode haut et déchirant. Tous ces cris discordans forment un ensemble dont on n'a point d'idée lorsqu'on ne l'a point entendu. L'idiôme de ces crieurs ambulans est tel, qu'il faut en faire une étude pour bien distinguer ce qu'il signifie. Les servantes ont l'oreille beaucoup plus exercée que l'académicien; elles descendent l'escalier pour le dîner de l'académicien parce qu'elles savent distinguer du quatrième étage, et d'un bout de la rue à l'autre, si l'on crie des maquereaux ou des harengs frais, des laitues ou des betteraves. Comme les finales sont à peu près du même ton, il n'y a que l'usage qui enseigne aux doctes servantes à ne point se tromper, et c'est une inexplicable cacophonie pour tout autre.

Un Anglais qui arrive à Paris pour la première fois, et qui entend au bout du Pont-Neuf et dans les carrefours crier de

toutes parts nombre de femmes qui s'accordent dans un concert très discordant, pour chanter du matin au soir : *à trois pour un sou les Anglais!* ne devine point ce que cela veut dire.

Ce cri du Pont-Neuf a pris faveur pendant la guerre contre les Anglais. Les femmes vendent sur un éventaire des petites poires qu'on nomme d'Angleterre, et elles ont trouvé qu'il serait plaisant et patriotique d'étourdir les passans et tout le quartier de leurs éternels *à trois pour un sou les Anglais!*

On rencontre aux environs du Palais-Royal, sur les boulevarts et dans les rues les plus fréquentées des individus qui exploitent l'annonce criée en véritables fripons qu'ils sont. Ils crient des bijoux *contrôlés à la Monnaie* à 29 sous au choix, ou bien des chaînes de montre en or et en argent à 25 sous ou des bas de soie à 19 sous, et mille autres objets plus brillans que solides. Des compères, appelés par eux *allumeurs* dans leur langage argotique, s'arrêtent comme émerveillés de la bonne occasion. Ils achètent vite plusieurs objets et les paient en s'extasiant sur le bon marché. Le provincial ou le badaud se laisse prendre à ces grimaces, il achète aussi, mais il ne peut pas, comme les allumeurs, rapporter la marchandise quand il s'aperçoit qu'il est volé.

Paris fourmille de gens qui vendent aux niais toutes sortes de drogues au moyen de l'annonce criée.

Ici c'est un monsieur qui fait faire l'exercice à des oiseaux morts, á des couleuvres empaillées, à des animaux aveugles et sourds, et qui vous prend malgré vous au collet de votre habit, qu'il savonne malgré vous, et qui vous vend, toujours malgré vous, une prétendue *graisse à dégraisser* qui ne dégraisse rien.

Là, c'est un débitant de cirage qui remplit sa boutique ambulante de pièces de cinq francs, et quelquefois de pièces d'or, pour faire croire à une vente énorme. Vous achetez sur la foi de l'annonce criée et à la vue d'une moitié de soulier ou d'une tige de botte parfaitement luisante. Quand vous voulez vous servir de votre cirage, vous vous apercevez qu'il ne vaut pas mieux que la graisse.

Plus loin cette belle voiture armoriée, traînée par deux su-

perbes chevaux magnifiquement enharnachés, qu'est-ce? Une annonce criée! N'entendez-vous pas ce monsieur, flanqué à droite et à gauche de deux domestiques en riche livrée, qui crie à tue-tête : «Ceci, messieurs, est le cirage *au caoutchouc*, brévetéde S. M. la reine d'Angleterre, de LL. MM. le roi et la reine des Français, et de toutes les têtes couronnées, le meilleur cirage connu! Achetez, les boîtes valent 6 sous, 15 sous et 20 sous.

Oublierons-nous ces annonces criées au profit de certains industriels marchands de circonstance qui installent leur magasin et leur comptoir dans un trou de maison en réparation ou dans une boutique à louer. Une haute et large annonce fait voir aux passans ces mots en gros caractères :

CENT POUR CENT AU DESSOUS DU COURS.

VENTE PAR CESSATION DE COMMERCE

De etc., etc......

Vous entrez alléché par le fameux rabais de 100 pour cent. Un industriel fort bien mis étale aux yeux du public dans un demi-jour sombre des objets de toutes sortes, rouenneries, bonneteries, quincailleries, faïence, vieilles nippes, parapluies cassés et autres ustensiles. Un autre industriel, non moins bien mis, estime l'article. Aussitôt les compères de s'écrier de tous côtés : *C'est pour rien!* Et vous, croyant attraper les faux négocians, vous vous hâtez de payer et de partir. En rentrant chez vous votre premier soin est d'examiner et d'essayer votre nouvelle acquisition. Miséricorde! vous avez été dupé! ce qu'on vous a vendu est de la drogue. Vous courez chez vos vendeurs. Tout a disparu, le magasin, le comptoir, les marchandises et les faux marchands.

N'y a-t-il pas aussi le charlatanisme coupable de l'annonce criée dans cette annonce qui a été non seulement placardée sur les murs mais imprimée dans les journaux?

AVIS. Pour mettre un terme à la gêne qu'occasione au commerce la trop grande quantité de marchandises fabriquées, il s'est ouvert un local dans lequel on vend tous les jours à 11 heures, des soieries, etc., etc. A UN PRIX TRÈS BAS.

» Un grand nombre de négocians et fabricans ayant reconnu les avantages de cette vente, tant pour eux que pour les consommateurs, se sont empressés de déposer leurs marchandises dans le local situé boulevart Saint-Denis, 10, ci-devant église française tenue par

M. L'ABBÉ AUZOU.

Il est évident que le nom de M. l'abbé Auzou n'est ainsi mis en vedette que pour attirer l'attention. Est-ce de son aveu ? Est-ce pour cela que les journaux nous ont parlé, il y a quelques jours, de l'arrestation du faux abbé poursuivi comme *escroc ?* La justice nous l'apprendra, si M. Auzou se laisse prendre.

Nous ne pouvons pas oublier l'annonce criée, politique et judiciaire, que les malheureux qui la vendent font aussi menteuse que grotesque. Deux ou trois individus mâle et femelle s'emparent des deux côtés et du milieu de la rue et crient alternativement la nouvelle intéressante du jour. Dans les grandes circonstances, les trois crieurs s'arrangent de manière à ce qu'il y ait toujours deux personnes de la bande qui *travaillent.* Alors c'est une confusion abominable de deux voix de rogôme cassées, enrouées, éreintées, s'époumonnant à qui mieux mieux et vociférant à la fois :

—Voilà, messieurs et dames, le fameux discours du roi tel qu'il vient d'être prononcé à la grande chambre des députés par S. M. Louis-Philippe Ier, roi des Français, en faveur du peuple français ; ça ne se vend qu'un sou.

— Voilà, voilà, voilà, messieurs, l'extrait du *Moniteur* d'aujourd'hui contenant des détails exacts sur la grande victoire remportée par l'armée française sur les Bédouins, au siége de Constantine. Vous en avez tous les détails exacts. La mort du brave général Damrémont, les combats terribles avec les Arabes, la bravoure extraordinaire de monseigneur le duc de Nemours, l'aventure d'un maçon qui a assassiné sa maîtresse d'un coup de marteau, la femme sans tête, etc., etc. Vous en avez tous les détails exacts, c'est extrait du *Moniteur*, ça ne se vend qu'un sou !

La police use quelquefois de l'annonce criée pour débiter ce qu'on appelle à Paris des *canards*. Le canard est une nouvelle favorable au gouvernement annoncée sous un titre patriotique. Les badauds qui croient au titre achètent le canard et le déchirent avec colère. Ainsi se sont vendus naguères des exemplaires de l'ouvrage intitulé la *Liste civile dévoilée*, titre frauduleux qui cache sous son écorce d'opposition une apologie complète de l'ordre de choses.

Nous arrêterons là l'histoire de l'annonce criée. Ce qui précède suffit pour démontrer que celle-ci ne le cède en rien aux autres annonces pour la ruse, l'impudence et le mensonge.

IX.

COMMERCE DE L'ANNONCE.

On connaît maintenant assez l'annonce pour croire que ses mille et une transformations constituent à elles toutes un commerce considérable. De nos jours, ce commerce est devenu si important que certains journaux ne vivent que de leur quatrième page, c'est-à-dire de leurs annonces, témoin la *Presse*, le *Siècle* et leurs confrères à 40 et 48 fr.

Mais on ne se doute guère, même à Paris, de toute l'étendue de cette branche à peu près inconnue de l'industrie parisienne. Nous essaierons d'écrire sa biographie.

Il y a dix ans personne ne s'occupait, exclusivement du moins, du soin de recueillir les annonces des exploitateurs et de les transmettre aux journaux moyennant une remise convenue.

Aujourd'hui, il y a peut-être plus de vingt *maisons* ayant associés, commis, garçons de bureau et riche clientelle. C'est à peine si l'on compte à Paris le même nombre de journaux politiques quotidiens.

Les principaux courtiers d'annonces sont :

MM. Roger et Hus,
Goisier et Bigot,
Bourgoin et Lepelletier,
Justin et comp.,
Pignère de la Bouloye,
Desertine,
Gover, Desfontaines, Aiguillé et comp.,
Siclot et Defos,
Agence générale des journaux français et étrangers.
Estibal,
Prévost,
Louis.

Je ne compte pas ici les personnes qui font de l'annonce un commerce transitoire et accidentel, quoiqu'il y en ait au moins deux par journal.

L'entremise des courtiers est du reste une chose fort agréable : elle vous évite un dérangement, premier avantage; elle vous sert à meilleur marché, deuxième avantage, car les courtiers accordent à leurs cliens une remise sur le prix fort des annonces. Cette remise varie de vingt à cinquante pour cent, ce qui veut dire que les journaux leur en font une d'au moins trente à soixante pour cent.

Quelquefois les courtiers achètent le monopole des annonces d'un journal moyennant une somme déterminée. On passe un bail de trois, six ou neuf, dont le prix s'estime d'après le nombre des abonnés. Cette ferme donne aux courtiers le droit de laisser à leurs confrères tel avantage que bon leur semble sur le prix fort du tarif public.

Un journal ainsi affermé dort tranquille sur ses deux oreilles, il n'a plus à s'inquiéter si sa quatrième page est ou non remplie; peu lui importe, elle lui rapporte tant par jour.

Mais il n'en est pas de même du pauvre courtier qui est obligé de payer son *loyer*. Il lui faut, coûte que coûte, des annonces et beaucoup d'annonces. Aussi, dès que le jour paraît, il court aux journaux, cherche à la quatrième page les annonces qu'il n'a pas faites, et s'afflige si elles sont nombreuses. Mais prenant courageusement son parti, il tire son

portefeuille, copie les noms et les adresses des faiseurs et s'élance dans un cabriolet à l'heure. Il va de l'un à l'autre, fait valoir l'importance de *son* journal, enfle le nombre de ses abonnés, prie, supplie, et ne quitte enfin la partie que quand il l'a gagnée ou quand il est certain de la perdre.

Toutefois, le courtier, quoique alerte, ne peut pas aller partout. Alors il envoie, lui aussi, sa circulaire. (Voyez la brochure de M. E. de Girardin, intitulée : *Sur quelle base les journaux*, etc., etc.)

« Monsieur,

» Les annonces des journaux sont devenues, de tous les moyens commerciaux d'écoulement, le plus sûr, le plus rapide et le plus économique.

» Il est infiniment préférable à celui des commis-voyageurs.

» Toutefois les annonces d'un journal ne sont à la fois économiques et productives qu'autant que le nombre de ses abonnemens est considérable.

» Or, le journal . . . . . compte . . . . abonnemens. Ce nombre s'accroît tous les jours.

» En ce qui concerne la rédaction des annonces, leur mode et leur terme de paiement, vous n'aurez, monsieur, qu'à jeter le mot d'avis ci-inclus à la poste :

« M. . . . (noms) . . . .(profession) . . . .(demeure), prie M. . . . . de se rendre chez lui le . . . de. . . heure . . . heure, pour s'entendre avec lui sur une annonce qu'il désire faire insérer dans le . . . . . . »

Le courtier invoque aussi l'exemple de l'Angleterre et rédige un prospectus où il affirme que « le système des annonces si fort en usage en Angleterre où toutes les industries ont recours à la publicité, commence à être compris en France et que bientôt toutes les entreprises utiles au public se feront jour par cette voie. C'est pour faciliter ces communications que M. N. a établi une agence générale à Paris, et des succursales dans les pays étrangers, qui lui permettent de transmettre à peu de frais les annonces à insérer dans tous les journaux. »

Ainsi, graces à l'obligeance intéressée de MM. les courtiers, les livres nouveaux, les entreprises nouvelles, les comman-

dites et toutes les drogues à peine écloses, n'ont pas besoin de se déranger. On va chez eux chercher leur éloge, on l'imprime, on le stéréotype et on le public au rabais.

Les prix des annonces de journaux varient quelquefois. Le tableau ci-dessous donne en regard le prix fort de chaque journal et le prix réduit des courtiers :

Noms des journaux.	Prix des journaux.		Prix des courtiers.	
La Presse..	1 fr.	50 c.	1 fr.	» c.
Le Siècle.	1	50	»	85
L'Europe Industrielle .	1	»	»	35
Le Moniteur universel.	»	»	1	15
Les Débats	1	»	»	80
Le Temps.	1	»	»	75
Le Constitutionnel . .	1	»	»	80
Le Messager	1	»	»	55
L'Estafette	1	»	»	45
La Charte de 1830.. .	1	»	»	55
Le Journal général de France	1	50	»	50
La Gazette de France..	1	»	»	80
La Quotidienne.	1	»	»	55
Le National	1	50	»	55
La France	1	50	»	35
Le Courrier français...	1	50	»	65
Le Commerce.	1	50	»	55
La Gazette des Tribunaux	1	»	»	75
Le Charivari	1	»	»	35
Le Corsaire.	1	»	»	35
L'Outre-Mer (Jal des intérêts Coloniaux).	»	50	»	30
L'Entr'acte. . , . . .	»	50	»	30
Le Vert-Vert.	»	50	»	30

Le prix des réclames payées est un peu plus élevé que celui des annonces, et c'est naturel. La rémunération doit être proportionnée au mérite de la chose vendue. Or, bien des gens croient encore que la réclame est faite par le journaliste dont

elle exprime l'opinion, ce qui triple au moins l'efficacité de la réclame. Il faut payer le bénéfice de cette erreur, cela vaut 1 f. 50 c. et 2 fr. dans les grands journaux et un peu moins dans les petits, toutes proportions gardées. Du reste, avec de l'argent, il y a toujours moyen de s'entendre. S'*il est avec le ciel des accommodemens*, il y en a surtout avec les journaux, qui, volontairement ou non, sacrifient une réclame amie par ci, un article ami par là, en faveur soit des *cheminées kapnofuges*, soit des *lampes à fond tournant*, soit d'un brevet d'invention quelconque.

Les annonces constituent les meilleurs revenus d'un journal. En Angleterre, les annonces du *Times* produisent par année moyenne, 25,000 liv. sterl. (750,000 fr.). Les journaux anglais qui n'ont pas d'abonnés, comme les journaux français, emploient la fraude aussi bien que ceux-ci pour faire croire à leur clientelle d'annonceurs que le débit de leurs exemplaires est supérieur à ce qu'il est en réalité, ils envoient au timbre un certain nombre de feuilles qu'ensuite ils revendent à perte aux journaux des divers comtés.

Une pareille supercherie n'est pas possible en France en présence du mode d'abonnement qui a pour contrôle non seulement le timbre mais encore la poste. Aussi les annonces sont-elles bien loin d'être aussi productives. Le *Temps*, dans son numéro du 1er janvier 1837, se plaignait de n'avoir fait qu'un peu plus de cent mille francs d'annonces en 1836. Les annonces des *Débats*, de la *Gazette de France* et du *Constitutionnel* s'élevaient annuellement de 200 à 250,000 fr. Ce chiffre a probablement augmenté cette année qui a été le véritable âge d'or des journaux.

Aujourd'hui qu'on publie tout, même les registres d'abonnement des journaux, mystère jusqu'à ce jour impénétrable au public, on fait constater par procès-verbal dûment timbré et légalisé, et le chiffre des abonnés et le produit des annonces.

Le *Siècle*, feuille qui ne compte pas deux ans d'existence, publiait en décembre 1837 l'état de ses recettes de cinq mois, qui formait pour les annonces un total de 53,392 fr. 64 c., soit une moyenne de 10,678 f. 52 c. par mois. Somme assez

ronde et qui promet pour l'avenir, assez du moins pour que le *Siècle* ait refusé d'affermer sa quatrième page au prix annuel de 150,000 fr.

J'ai dit que les annonces se payaient à tant la ligne, mais il n'est pas inutile d'expliquer à beaucoup de personnes ce qu'on entend par la ligne d'un journal. On distingue dans la quatrième page deux grandes divisions, la librairie et l'industrie. Pour la librairie, les *Débats*, la *Gazette de France* et le *Siècle* ont six colonnes; le *Constitutionnel*, la *Quotidienne*, la *Gazette des Tribunaux*, etc., cinq colonnes; la *Presse*, la *Charte*, etc., quatre colonnes. Ainsi, une ligne occupe en largeur, suivant le cas, le sixième, le cinquième ou le quart d'une ligne pleine et entière. L'industrie est moins favorisée. Dans les journaux où la librairie ne paie que six colonnes, l'industrie en paie sept ou huit, et ainsi proportionnellement. D'où vient cette différence? Je l'ignore.

Le prix d'une page entière se compte toujours d'après l'importance du journal et le nombre de ses abonnés. La moyenne est de 7 à 800 francs, le maximum de 1,200 fr. Le minimum est trop variable pour être fixé.

Le commerce de l'annonce est devenu si considérable qu'à l'heure qu'il est, la clientelle d'un courtier se vend comme une charge de notaire et d'avoué. Je ne crois pas que le courtage de l'annonce ait sa cote à la Bourse, mais je parierais qu'il en viendra là.

X.

L'ANNONCE ANGLAISE COMPARÉE AVEC LES ANNONCES FRANÇAISES.

Il ne sera sans doute pas indifférent aux personnes qui voudront bien lire cet écrit de comparer les annonces anglaises avec les annonces françaises. Nous avons à cet effet recueilli quelques modèles, un peu moins curieux il est vrai que les annonces du cirage de MM. Day et Martin, High-Holborn, mais qui ont toutefois leur singularité.

En Angleterre, l'annonce-affiche se fait bien plus en grand qu'en France, comme à peu près tout ce qui touche à l'industrie. Certaines entreprises, et notamment celle du cirage, ont leur annonce peinte de Douvres à Londres, c'est à dire sur un rayon d'environ trente lieues. « Day et Martin's Matchless Blacking » Cirage incomparable de Day et Martin, de Hunt « Hunts Matchless Blacking »; « Dr Edy's Bills » Pilules du Dr Edy. Nous ne parlons pas ici des affiches imprimées qui s'expédient et se placardent facilement d'un bout d'un royaume à un autre, mais des avis peints à l'huile, comme ceux des Taffetas Leperdriel, qui courent la France, et comme ceux du Théâtre Comte, qui enveloppent tout Paris, aussi bien

sur les pignons les plus élevés que sur les arcades de nos ponts.

Et ce qui distingue surtout les annonces peintes de nos voisins, c'est que toutes celles de la même industrie sont du même artiste, de la même grandeur, disposées de la même manière, enjolivées des mêmes attributs. On reconnaît facilement que le peintre, après avoir enluminé tous les coins et recoins d'une ville susceptibles d'enluminure, a continué sa route de ville en ville, de bourg en bourg, d'auberge en auberge, depuis Londres jusqu'à Douvres, barbouillant impitoyablement les mêmes noms et les mêmes adresses avec les mêmes couleurs et le même pinceau.

Les annonces des journaux anglais sont en général beaucoup plus concises que les nôtres. Une annonce se renferme dans le moins de lignes que possible. Non seulement un journal anglais ne donnerait pas une page entière à la même annonce, mais ni la moitié, ni le quart, ni même le huitième. La plus développée des annonces peut contenir quarante ou cinquante lignes au plus. Il est vrai d'ajouter que le format des feuilles est beaucoup plus grand que le format actuel du *Temps*, lequel, par parenthèse, embarrasse le temps lui-même (1). Une autre raison plus prépondérante encore, c'est que le prix de la ligne est beaucoup plus élevé qu'en France.

Les annonces du *Times*, du *Morning-Chronicle*, du *Courier*, du *Sun*, ces quatre principaux journaux anglais, coûtent, en moyenne, 1 shelling 6 pences la ligne (environ 36 sous), et la ligne contient moins de lettres que la ligne française. Elles sont toutes encadrées entre filets et ne sont pas confondues comme les nôtres. Celles du *Morning-Chronicle* commencent à la première page, contre l'habitude des journaux anglais et français.

«THE MOST IMPORTANT HUMAN DISCOVERY.—A clergyman hav-
» ing discovered a method of *curing himshelf of a nervous or*
» *mental complaint* of 14 years duration, and within three years
» having had nearly 1,000 patients, many melancholy and
» some insane, all of whom he has cured who followed his

(1) Le *Temps* vient de changer encore son format.

» advice, except 9, offers from benevolence, not gain, to cure » others. Low spirits, mental debility and exhaustion, deter- » mination of blood to the head, vertigo, groundless fear, » failure of memory, restlessness, irresolution, wretchedness, » indecision, melancholy, insanity, thoughts of self destruc- » tion, etc., are curable by this important discovery. Apply » or address, p.p. to the Rév. Dr Willis, 9, Charlotte-Street » Bloomsbury. At home daily from 11 to 3.

» *Times*, dec. 24. 1836. »

Traduction :

LA PLUS IMPORTANTE DES DÉCOUVERTES HUMAINES.—Un ecclésiastique qui s'est guéri lui-même d'une affection nerveuse ou mentale, dont il souffrait depuis 14 ans, ayant eu dans l'espace de trois ans près de 1,000 malades atteints de mélancolie ou de folie, qu'il a tous guéris, *excepté neuf*, offre par humanité seulement, et non dans l'espoir du gain, d'en guérir d'autres.—Tristesse, débilité mentale et épuisement, congestion du sang dans le cerveau, vertiges, peurs, défaillance de mémoire, insomnie, irrésolutions, indécisions, mélancolie, folie, spleen ou désir du suicide, *et cætera*, sont des affections qu'on peut guérir au moyen de cette importante découverte.

S'adresser en personne, ou par lettre affranchie, au révérend docteur Willis, 9, Charlotte-Street, Bloomsbury, chez lui tous les jours de 11 à 3 heures.

Un médecin seul pourrait dire s'il croit à l'efficacité de *la plus importante des découvertes humaines*. Cela n'étant pas de mon domaine, je m'abstiens. Je trouve pourtant étrange que le révérend docteur Willis traite les insomnies, les irrésolutions et les indécisions, de maladies mentales, ou du moins comme des maladies mentales.

L'annonce anglaise prend quelquefois la forme d'un remerciement officiel, moyen négligé totalement par l'annonce française.

« To the governors of the Charing Cross Hospital.

» Mylords, ladies et gentlemen,

» I beg to offer you my grateful thanks for the honor which

» you have conferred upon me by electing me visiting surgeon
» to your institution. Allow me to assure you I shall exert my
» utmost abilities, to promote the benevolent objects of the
» charity.

» I have the honor to be,

» mylords, ladies et gentlemen,

» your obliged and faithful servant,

» Richard Partridge.

» 8, Lancaster-place, Waterloo-Bridge. »

Times, 29 décembre 1836.

Traduction:

Aux gouverneurs de l'hôpital de Charing-Cross:

Mylord, ladies et gentlemen,

J'ose vous adresser mes remerciemens pour l'honneur que vous m'avez fait en me nommant chirurgien-visitant de votre établissement. Permettez-moi de vous donner l'assurance que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour entrer dans les vues de la charité.

J'ai l'honneur d'être,

mylord, ladies et gentlemen,

votre obligé et très obéissant serviteur,

Richard Partridge.

8, Lancaster-place, Waterloo-Bridge.

L'annonce suivante ressemble beaucoup au prospectus d'un tireur de cartes ou d'un diseur de bonne aventure par le système de Gall ou de Spurzheim.

Phrenological predictions. — Persons meditating an important change in their condition, parents before apprenticing their children, should consult this science, as their fortunes depend on the choice harmonising with its predictions. Professor *Smiths'* opinions are so circumstantial as to induce the belief that he had known the parties for years. Terms 5 s. 10 s. and 1 l. each. — 90 Strand. (Private door). — Persons in the country may furnish data from which to form an

opinion. — Adress for instruction. (Post paid.) — *Morning-Chronicle*, January, 3, 1838.

Traduction :

PRÉDICTIONS PHRÉNOLOGIQUES. — Les personnes qui méditent un changement dans leur position, les parens qui désirent mettre leurs enfans en apprentissage, doivent consulter cette science, attendu qu'il est nécessaire à leur fortune que leur choix soit en harmonie avec les prédictions. Les consultations du professeur Smith sont tellement circonstanciées que l'on serait tenté de croire qu'il a connu les personnes depuis de longues années. Chaque consultation coûte 5 s., 10 s. ou 1 l. (6 f., 12 f. et 25 f.). — 90, Strand (entrée particulière). Les personnes qui habitent la campagne peuvent fournir des données suffisantes pour une consultation. — S'adresser pour renseignemens. (Port payé.)

Il y a du reste une ressemblance parfaite entre les annonces anglaises et les annonces françaises, du côté des promesses brillantes et de l'*infaillibilité*. On dit en France : se défier de la boutique en face ; en Angleterre : « this medecine is sold genuine *only* by the agent, (cette médecine ne se vend *pure* que chez son auteur) ; all other are counterfeit (toute autre peut être considérée comme une contrefaçon). Il s'agit d'une teinture pour les cheveux qui, comme en France, ne cause ni préjudice pour la chevelure, ni malpropreté pour la peau, without injuring the hair or soiling the skin.

L'annonce anglaise est surtout prodigue des titres à effet et de ronflantes épithètes. Ainsi elle répète à tous propos *astounding discovery*, découverte qui frappe de stupeur, Dr *Gerby's prodigy ov incomparable tooth powder*, prodiges du docteur Gerby ou incomparable poudre pour les dents, *a cure and sleip for all such as suffer*, sommeil et guérison à tous ceux qui souffrent, *away with misery*, plus de misère ! Ce dernier titre se lit sur les lanternes des prêteurs sur gage, industrie autorisée en Angleterre et qui correspond aux charges de commissionnaires au Mont-de-Piété.

CONCLUSION.

Parvenu à la fin de ma tâche, je crois nécessaire de répéter que mon intention, mon unique intention a été d'attaquer un abus. Je le fais pour être utile et non pour nuire. Si la publicité donnée à certaines roueries leur porte préjudice, tant pis pour elles! Pourquoi emploient-elles des moyens qu'elles ont honte de voir révélés ?

J'ai montré l'Annonce telle qu'elle est. Je ne l'ai pas inventée, Dieu merci. Il dépend des journalistes qu'elle devienne ce qu'elle devrait être : simple, vraie, brève, consciencieuse.

Le moyen est facile : qu'ils ne soutiennent plus de leur approbation les choses annoncées quelles qu'elles soient, en enchérissant dans leurs réclames sur l'exagération du style boursoufflé de l'annonce proprement dite.

S'ils ne veulent pas refuser toutes les réclames, qu'ils rejettent du moins celles qui ne sont pas un simple rappel de l'annonce et qui se posent en compte-rendu du journal.

Si cette condition paraît trop dure, qu'ils se contentent de les renvoyer avant ou après le texte de l'annonce, de manière à ce que le public voie clairement que la réclame n'appartient pas à la rédaction de tel ou tel journaliste.

La réclame ainsi placée ne trompera plus personne. On saura qu'elle est le prologue ou l'épilogue de l'annonce, et qu'elle en fait par conséquent une partie essentielle et indispensable.

Cette amélioration qui n'apporte nul dommage aux journaux me paraît être réclamée autant par l'intérêt de leur dignité que par l'intérêt de la vérité elle-même. En effet un journal à qui l'on paie une réclame n'engage-t-il pas sa responsabilité? Quand il a fait le plus pompeux éloge de tel ou tel livre, peut-il décemment écrire ensuite contre cet ouvrage?

En vérité je ne le pense pas. Si l'on objecte que personne n'ignore maintenant que la réclame est la continuation de l'annonce, je répondrai qu'on se trompe ou qu'on veut tromper. Il n'est pas vrai que tout le monde sache que la réclame est un éloge payé.

Il est possible qu'à Paris on ajoute peu de foi à ses promesses triomphales. Il est possible que dans un cercle fort restreint on rie des réclames, à la rédaction desquelles les journalistes ne participent en rien.

Mais en province qui connaît ce mystère? Je parie qu'il s'y trouve à peine un initié sur cent; je parle, bien entendu, des particuliers qui ne sont ni imprimeurs, ni éditeurs, ni attachés aux journaux.

Or, dans cette supposition, la réclame trompe quatre-vingt-dix-neuf individus. N'est ce pas beaucoup trop? Ne devrait-on pas songer à cela? Que les journalistes veuillent bien faire cette réflexion. L'auteur trompé sur la foi d'une réclame trop engageante, n'impute qu'à eux sa déconvenue et leur adresse bien innocemment ses cordiales malédictions.

Le jour où les journalistes laisseront cette charge à qui de droit, en même temps qu'ils tariront une source d'anathèmes contre eux, ils rendront à la presse le caractère d'impartialité et de passivité qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Alors il sera loisible à chacun de croire ou de ne pas croire aux annonces, et l'on ne sera plus influencé par ce qu'on croit l'opinion de son journal.

Je souhaite que ce jour-là puisse arriver bientôt! Je serai heureux d'y avoir contribué aussi petitement que ce soit!

TABLE DES MATIÈRES.

